Groupe de Démographie Africaine

ETUDES & DOCUMENTS

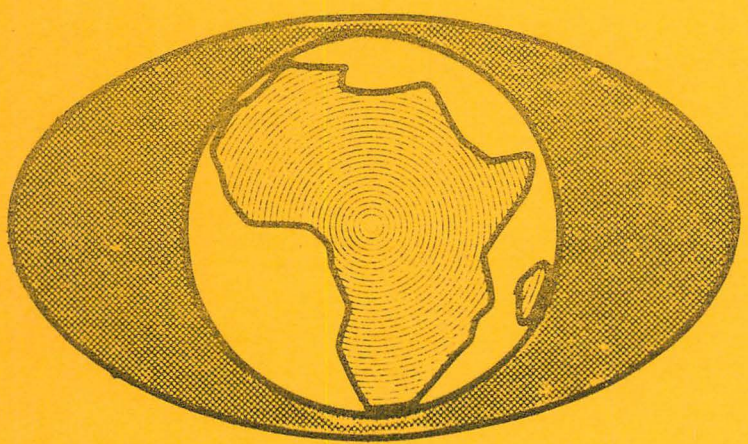

N° 6-7
Juin 1981

Compte rendu des journées "Emploi"

INSEE 27-30 janvier 1981

idp - ined - insee - mincoop - orstom

Le groupe de Démographie africaine IDP - INED - INSEE - MINCOOP-ORSTOM

est un organisme de liaison non officiel entre les statisticiens, démographes et autres techniciens qui s'intéressent aux questions de population dans les pays d'Afrique.

Il effectue des travaux de synthèse ou méthodologiques à partir des données recueillies ou des techniques mises en oeuvre dans ces pays ; il rend compte des travaux qui y sont réalisés dans le domaine de la démographie et d'une manière générale s'efforce d'informer les personnes intéressées de toute question ayant trait à la démographie africaine.

Publications du groupe.

— «Afrique Noire, Madagascar, Comores - Démographie comparée» tomes I et II - INSEE, INED, DGRST, Paris 1967.

— «Les enquêtes démographiques à passages répétés» Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar - Méthodologie - ORSTOM, INSEE, INED, Paris 1971.

— «Sources et analyse des données démographiques» - Application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar - INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM, - Paris 1973-1977.

1ère partie : Sources des données
2ème partie : Ajustement de données imparfaites
3ème partie : Analyse des données (tomes I et II)

— «Le traitement informatique des enquêtes statistiques» - Groupe de démographie africaine, INSEE - Paris 1978.

— «Recensements africains» — Groupe de démographie africaine, IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM, — Paris.

1ère partie : Monographies méthodologiques, 2 volumes : novembre 1980 et février 1981

— «Démographie africaine», bulletin de liaison :

— nº 0, 2ème trimestre 1971 à nº 28 septembre-décembre 1978
(poursuite de cette publication à Yaoundé - IFORD)
— numéros spéciaux 1 à 13.

— «Études et documents», présente revue et prolongement des numéros spéciaux du bulletin de liaison.

GROUPE DE DEMOGRAPHIE AFRICAINE

ETUDES ET DOCUMENTS N° 6-7

COMPTE RENDU DES JOURNEES "EMPLOI"
INSEE - 27-30 JANVIER 1981

Secrétariat : Mme BONJOUR
Groupe IDP - INED - INSEE - MINCOOP - ORSTOM
18, bd Adolphe Pinard - 75675 PARIS Cedex 14

8161.81.IPP

Tirage : 750 exemplaires

"JOURNEES EMPLOI"
I.N.S.E.E. - 27-30 Janvier 1981

Emploi, chômage, sous-emploi, quelle formation pour quelles activités... : des sujets bien préoccupants, et dans tous les pays ; y compris pour le statisticien, chargé de mesurer ces phénomènes- et d'abord de les définir - et même, si possible, de les expliquer.

Il est vrai que, surtout dans ce domaine, le statisticien de pays développé se trouve dans une situation relativement privilégiée : le secteur "informel", le sous-emploi, le chômage "invisible sont certes pour lui aussi des concepts difficiles à cerner, mais ces réalités-là sont pour lui marginales et statistiquement de peu de poids.

Il n'en va pas de même pour la plupart des autres pays où beaucoup - souvent la majorité - des adultes exercent leur activité économique dans des secteurs non structurés. Ceci explique sans doute les hésitations de la plupart de ces pays à engager une investigation statistique systématique dans ce domaine. En Afrique francophone notamment, toutes les données sur l'emploi proviennent soit des entreprises, soit des salariés (enquêtes ou sous-produit des fichiers de l'administration).

Il y a, heureusement, des exceptions : ainsi la Tunisie et le Maroc se sont lancés dans une enquête emploi d'envergure nationale auprès d'un échantillon de ménages. Les statisticiens de ces deux pays disposent maintenant d'une expérience de plusieurs années concernant non seulement l'enquête elle-même, mais aussi l'analyse et l'interprétation des résultats. Il est donc du plus haut intérêt qu'un échange ait pu avoir lieu sur la base de ces expériences avec la participation des spécialistes de ce type d'enquête en France métropolitaine, et aussi

et surtout avec l'apport de l'expérience originale et fort riche menée par l'I.N.S.E.E. dans les Départements d'Outre Mer avec l'aide de l'O.R.S.T.O.M.

Les "journées sur l'emploi" ont permis ces échanges, dont la richesse apparaît à travers les "actes du colloque" publiés ici.

Cette réussite est le fruit de la participation active de chacun ainsi que de la contribution des instituts et organismes qui ont facilité cette participation. Qu'ils en soient remerciés ici au nom de tous.

Le Chef du Département de la Coopération
et des Services Statistiques des DOM-TOM

Jacques THIBAU

S O M M A I R E

Pages

- Liste des participants 5

- Documentation 7

- Compte rendu des débats 9

- Annexes 29

TUNISIE

- Présentation de l'enquête sur l'emploi... 31
- Chômage, sous emploi et activités marginales dans les enquêtes sur l'emploi en Tunisie, par MM. KAMOUN, AYED, CHARMES... 50
- Questionnaire.....

MAROC

- Présentation de l'enquête emploi, par M. ABOU CHOUKER..... 86
- Quelques concepts et définitions utilisés pour l'enquête emploi..... 93
- Questionnaire.....

DOM

- Diverses formes d'utilisation de la main d'oeuvre - Mesure des stocks et des flux, par MM. GUENGANT, DOMENACH..... 100
- Note concernant le choix des nomenclatures, par M. DOMENACH..... 149
- Présentation de l'enquête emploi Réunion 78 - 79..... 156
- Questionnaires..... 159

LISTE DES PARTICIPANTS

Institut National de la Statistique - Tunisie

- M. KAMOUN, Directeur de l'I.N.S.
- M. AYED, Chef de la sous direction des statistiques sociales (responsable de l'enquête emploi)

Direction de la Statistique - Maroc

- M. ABOUCHOUKER, Chef de la division "Enquêtes Statistiques"

O.R.S.T.O.M.

- M. DOMENACH, Martinique, Démographe
- M. CHARMES, Tunisie, Economiste

I.D.P.

- Mme DEMONET, Enseignante en démographie

I.N.E.D.

- M. BOURCIER de CARBON, Démographe

Ministère de la Coopération

- M. GENDREAU

C.E.S.D.

- M. DIOP

E.N.S.A.E.

- M. SERRE

I.N.S.E.E.

- M. THIBAU
- M. ELIE
- M. GUENGANT, Service Inter Régional Antilles Guyane
- Melle MAROGER
- M. WINTER
- M. HOSSENLOPP
- Mme JAMES
- Mme TAHON

- Mme BONJOUR
- M. TISSIER
- M. VERNEUIL
- M. GRAIS
- M. LERY
- M. SALAIS
- M. CEZARD
- M. LAULHE
- M. CLAIRIN

ont également assisté à tout ou partie des travaux :

- M. VIMARD Démographe de l'ORSTOM
- M. DECOSTER Ancien coopérant de l'ONU (ENSAE, de retour du Japon - CESAP)
- M. HALLU (INSEE, service de coopération)
- M. THOMIAS Etudiant à l'IDP
- M. DUVERGER Ministère de la coopération (SEQI)

Documentation distribuée

ENQUETE TUNISIE

- Enquête emploi auprès des ménages : définitions et concepts (1)*
- Note de présentation : méthodologie de l'enquête sur l'emploi (1)*
- Chômage, sous-emploi et activités marginales dans les enquêtes sur l'emploi en Tunisie *
- Manuel de l'agent enquêteur
- Questionnaires (feuille ménage, modules actifs, salarié occupé, inactif, fécondité).*

ENQUETE MAROC

- Note de présentation de l'enquête emploi en milieu urbain*
- Concepts et définitions adoptés par l'enquête (extraits des instructions générales)*
- Questionnaire*

ENQUETES DOM

- Les diverses formes d'utilisation de la main-d'oeuvre : mesure des stocks et des flux*
- Note concernant le choix des nomenclatures*
- Présentation de l'enquête emploi Réunion*
- Questionnaires Réunion (ménage, 4 pages et individuel, 12 pages)*
- Questionnaires Martinique(ménage, 4 pages et individuel, 12 pages)
- L'emploi à la Réunion n° 13 série "Etudes" publiée par le SIRAG "Résultats partiels et provisoires de l'enquête novembre-décembre 78".

DIVERS

- "Une critique des définitions internationales en matière d'activité économique et de statut de l'emploi et de leur adaptation aux recensements de population en Afrique et au Moyen-Orient"
  (texte de J.G.C. BLACKER, traduction parue dans Etudes et Documents, n° 5 (octobre 1980) du G.D.A.).

* Notes publiées en annexe.

(1) Ces deux notes ont été fondues dans une note unique présentées en annexe.

Documentation également disponible

A l'Institut National de la Statistique de Tunisie

- Enquête Emploi - Résultats 1977
- Enquête Emploi - Résultats 1978

A la Direction de la Statistique du Maroc

- Résultats de l'enquête Emploi urbain - 1976

A l'I.N.S.E.E. - Division Services Statistiques des DOM-TOM

- Enquête Guadeloupe 1969-70
  1- Objectifs généraux et méthodologie
  2- Principaux résultats
- Enquête Guyane octobre-décembre 1976 - Dossier technique
  1- Instruction aux enquêteurs
  2- Instruction de chiffrement
  3- Description du fichier codé
- Enquête Martinique 79-80 - Dossier technique
  1- Instruction aux enquêteurs
  2- Description du fichier codé
- Enquête Réunion 78-79 - Dossier technique
  1- Instruction aux enquêteurs
  2- Description du fichier codé
  3- Instruction de chiffrement

C O M P T E R E N D U D E S D E B A T S

Séance du Mardi 27 Janvier - Matin

M. THIBAU, Chef du Département de la Coopération et des Services Statistiques des DOM-TOM ouvre la séance et présente les participants. Il propose que M. KAMOUN, Directeur de l'Institut National de la Statistique de Tunisie, préside ce séminaire ; cette proposition est acceptée à l'unanimité.

M. KAMOUN remercie les participants et les organisateurs de ces journées. Il demande que l'on choisisse quelques thèmes de réflexion avant de commencer les travaux afin d'éviter de se disperser, car tous les thèmes ne sauraient être débattus dans le détail.

L'ordre du jour suivant est adopté :

a) Présentation rapide des enquêtes Tunisie, Maroc et DOM-TOM.
b) Est-il possible d'adapter un schéma d'analyse type DOM-TOM à un autre contexte, à d'autres objectifs ?
c) Comment traduire les concepts retenus dans le questionnaire ?

MM. KAMOUN, AYED et CHARMES présentent ensuite l'enquête Tunisie (cf documentation Tunisie en annexe). Cette enquête vise notamment à cerner le sous-emploi et plus particulièrement les emplois polyvalents, les emplois non permanents et les emplois marginaux ; les déclarations spontanées des enquêtés étant souvent insuffisantes pour une analyse pertinente.

La discussion est alors ouverte sur les points suivants :

- Mesure de la saisonnalité de l'emploi.

L'enquête est pratiquement annuelle (1976 : milieu urbain, 1977 : milieu rural, 1978 et 1980 : milieu urbain et rural) et elle se déroule à la même période (avril, mai) : une tentative a été faite, en 1977, d'un 2ème passage en période d'activité moyenne mais les résultats n'ont pas été probants ; un tel travail ne pourrait être fait que tous les 5 ou 10 ans.

- Critères de la polyvalence.

- plusieurs emplois dans la profession ?
- plusieurs professions successives ?

L'enquête est exploitée par thème et par variable. On pose les définitions en accord avec les utilisateurs. Il faut fournir le maximum d'informations (tableaux détaillés) et fixer ensuite la barre où le souhaitent les utilisateurs (seuil du sous-emploi, marginalité...).

- Mesure du sous-emploi.

Pour saisir le sous-emploi, ne faut-il pas aller plus loin que le nombre de jours travaillés ?

Le nombre d'heures travaillées complète cette information et la question sur l'acceptation éventuelle d'un emploi salarié est posée aux individus qui se sont déclarés "aide familial" ou "inactif".

- Conduite de l'entretien.

Qui répond au questionnaire (l'intéressé ou le chef de ménage) ? les relations enquêteur/enquêté ?

Aucune consigne n'a été donnée aux enquêteurs à ce sujet. Il est possible que la qualité de l'enquêté et aussi la façon de poser la question influent sur la quantité.

Cependant il ne faut pas oublier le caractère nécessairement subjectif de la réponse spontanée : en particulier, dans le cas des femmes au foyer, le nombre de jours et d'heures travaillés permet en général d'effectuer un classement corret ; mais en secteur agricole par exemple on se heurte à la saisonnalité des travaux ; au fait que l'année est bonne ou mauvaise et à la recherche plus ou moins active d'un emploi.

- Secteur structuré et secteur non structuré.

Le même problème se retrouve dans la définition de ces deux secteurs (le secteur structuré étant relativement facile à mesurer).

Séance du Mardi 27 Janvier - après-midi

M. ABOUCHOUKER présente les enquêtes emploi réalisées annuellement au Maroc depuis 1976. Leur champ est limité au milieu urbain en raison des problèmes de saisonnalité et d'inadéquation des concepts en milieu rural. L'échantillon couvre environ 1% de la population résidente urbaine, la population comptée à part étant exclue. L'organisation est décentralisée ; l'enquête a lieu en février chaque année : on espère obtenir ainsi une "situation moyenne".

Le questionnaire est ensuite commenté en détail.

Plusieurs questions, posées dans les enquêtes antérieures, ont été abandonnées :
- le métier appris (pour savoir s'il correspond à l'emploi) : le concept est souvent mal saisi par les enquêtés
- êtes-vous satisfait de votre travail ? : des réponses inutilisables
- activités et professions secondaires : peu de réponses et résultats peu satisfaisants.

Les principaux problèmes mentionnés incluent :
- un phénomène d'engrenage dans le dépouillement : les enquêtes s'accumulent alors que les moyens manquent ; la situation est mal maîtriséе; l'exploitation est tardive...
- la mise à jour de la base de sondage se révèle très imparfaite : l'effectif de l'échantillon est loin de suivre l'expansion de la population urbaine.
- "on a des résultats, mais on ne sait pas trop comment les interpréter".

Des questions sont posées sur :
- la population comptée à part, en particulier la population migrante des BTP
- la forme du questionnaire et la méthode d'exploitation : grille de chiffrement, espace libre pour les réponses, unicité du dépouillement
- la liaison entre enquêtes successives : est-il impossible de suivre les unités enquêtées sur plusieurs passages successifs ?

M. GUENGUANT fournit un exposé remarquablement dense des enquêtes réalisées depuis 1967 en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion.

Comme le montre le tableau ci dessous, les enquêtes ne sont pas annuelles ; de plus, elles ont évolué au cours du temps ; d'où des problèmes de raccords entre enquêtes, et entre enquêtes et recensements.

	Recensements de la population :						
	1967			1974			
		Enquêtes emploi :					
		1969-70	1971-72		1976	1977-78	1979-80
Guadeloupe	x	x					x
Martinique	x		x				x
Guyane	x				x		
Réunion	x	(x)	(x)			x	

Des périodes de référence multiples sont utilisées : jour, semaine, mois, année ; un système de questions-filtres permet de classer la population âgée de 15 ans et plus en 12 à 15 catégories ; l'utilisateur a alors une certaine liberté pour regrouper les classes comme il l'entend.

Les questionnaires sont ensuite décrits et expliqués. L'utilisation d'un support de collecte unique et de grilles de chiffrement est particulièrement soulignée.

Parmi les problèmes mentionnés et les points discutés, signalons :
- malgré la taille imposante et l'apparente complexité des questionnaires individuels, 10 à 20 minutes suffisent pour remplir chacun d'eux ;
- les problèmes engendrés par des questions simples mais ne correspondant pas au vécu des populations : par exemple, les femmes interviewées durant la période de coupe de la canne à sucre se prétendront souvent "régulièrement employées" ; la "recherche d'un emploi au cours de la semaine précédant l'enquête" a peu de sens en milieu rural, etc. ;
- questionner les actifs sur la régularité de leur emploi est très décevant ;
- la justification de l'utilisation du SMIC dans la définition du sous-emploi ;
- les problèmes de comparabilité entre recensements et enquêtes : une question noyée au milieu d'un questionnaire non limité aux problèmes d'emploi peut susciter des réponses différentes de celles obtenues par la même question intégrée dans une enquête emploi, présentée comme telle aux interviewés.

- la comparabilité entre enquêtes successives, même quand les questions, les instructions et les méthodes restent inchangées : les variations obtenues reflètent à la fois des changements "réels" et des changements de perception.

La plupart des problèmes seront repris au cours de la session suivante.

Séance du Mercredi 28 Janvier - Matin

M. GUENGUANT reprend la discussion de la veille et expose les différents concepts utilisés dans les enquêtes DOM-TOM.

a) le chômage : la définition internationale du BIT requiert la recherche d'un emploi. Comment définir la recherche d'un emploi ? En zone rurale, il n'y a ni bureau de placement, ni emploi possible en dehors de l'agriculture ; comment exiger que la personne sans emploi accomplisse les démarches en vue de rechercher un emploi ? La batterie de questions sur la recherche et la non recherche d'un (autre) emploi permet de mesurer l'effet de découragement.

b) le sous-emploi : deux formes ont été mesurées. Les critères de temps de travail et de revenu étant complétés par des questions sur l'acceptation éventuelle d'un travail supplémentaire ou d'un autre emploi.

. sous-emploi visible : sa mesure est basée sur le temps de travail de l'enquêté. Quelle période de référence retenir ?
Après plusieurs essais, il a été retenu la semaine et les douze mois précédants l'enquête.

. sous-emploi invisible : il a été lié au revenu. Quand peut-on décider qu'un revenu est insuffisant ? Etant donné que le SMIC est une base bien connue de la population salariée et non salariée, il a été décidé que toute personne dont le revenu est inférieur au SMIC serait considérée en sous-emploi invisible.

Le sous-emploi potentiel basé sur la productivité de l'entreprise n'a pas fait l'objet de questions. Cette forme de sous-emploi ne peut être étudiée que dans les enquêtes emploi auprès des établissements et non dans les enquêtes auprès des ménages.

Des questions sont alors posées sur la période de référence utilisée pour mesurer le temps de travail. Le recensement de 1974 utilise la période de la semaine avant de demander l'activité principale pour les douze derniers mois. Les résultats montrent que le concept d'activité est difficile à poser sur 1 année.

L'observation sur la semaine donne de meilleurs résultats en particulier sur la polyvalence de l'emploi. Il est intéressant de constater (enquête Guyane) que 15 % des enquêtés ont déclaré avoir une activité à côté de l'activité "principale" pour la semaine de référence, ce chiffre

passe à 55% pour l'année de référence.

On pourrait envisager 2 passages avec 1 semaine de référence en période de haute et basse activité.

La comparaison à 10 ans d'intervalle peut aussi être intéressante (1969-70 et 1979-80).

Puis d'autres questions sont posées sur les limites du critère temps (l'exemple de l'agriculture où coexistent des périodes de sous activité et de sur activité) et du critère revenu (impossible à saisir dans le cadre d'une enquête emploi en cas d'auto subsistance).

Il existe de toute façon une abondante littérature sur le critère revenu pour mesurer le sous-emploi invisible.

Il faut bien reconnaître que ce type d'enquête emploi, où revenus et temps de travail sont des critères de classification, est plutôt adapté à un milieu où la population est en grande partie salariée qu'à un milieu rural où l'autoconsommation est importante et qui est beaucoup mieux décrit par une enquête budget consommation.

On en vient à parler du coût des enquêtes emploi. Il semble qu'il soit directement lié au nombre de questionnaires et non à la longueur du questionnaire (l'interview ne dure jamais plus d'½ heure, 10 à 20 minutes dans la plupart des cas, quel que soit le nombre de questions).

Monsieur GUENGUANT expose ensuite ses réflexions sur la mesure des stocks et des flux des différentes formes d'utilisation de la main d'oeuvre (cf document en annexe).

Séance du Mercredi 28 Janvier - Après-midi

En début de séance M.GUENGUANT continue la présentation de son schéma d'analyse des flux et stocks sur les 4 catégories d'actifs et inactifs classés selon :

- activité normale
- sous-emploi
- chômage
- inactivité

illustré par les résultats de l'enquête Guyane (cf graphes publiés en annexe).

Deux sortes de problèmes ont été soulevés :
1° Ceux relevant de la technique statistique et des méthodes d'enquête.
2° Ceux relevant de la définition, c'est-à-dire, des concepts et des critères retenus pour définir les catégories d'actifs et d'inactifs.

1° Les questions de technique statistique et de méthode d'enquête

1.1 La présentation des flux au moyen de graphes peut être remplacée par une présentation sous forme matricielle. Cette dernière est utilisée couramment par les démographes de l'ONU ; c'est une application de la technique des matrices de transition.

1.2 Problème de la mesure des flux entre 2 instants ou "périodes"

1.2.1. Avec la méthode à passages répétés ;

il est nécessaire d'apparier les deux échantillons aux instants t_1 et t_2 (tout au moins sur leur partie constante, quand ils sont renouvelés partiellement chaque année). Plusieurs difficultés d'identification des individus surgissent alors qui sont dûs à :

- un changement de résidence entre deux périodes ;
- l'identification du nom du chef de ménage lorsque l'échantillon de l'enquête emploi est réalisé à partir des résultats d'enquêtes dont les objectifs sont différents (par exemple dans l'enquête fécondité l'unité statistique porte le nom de la femme alors que dans le recensement l'unité porte le nom du mari). Par ailleurs les individus non retrouvés au passage suivant relèvent pour la plupart d'une situation spécifique de sous-emploi. La fluctuation de l'échantillon n'est donc pas aléatoire.

1.2.2. Avec la méthode d'enquête rétrospective on peut éviter les problèmes d'appariement mais d'autres questions surgissent :
- jusqu' à quel degré peut-on entrer dans le détail compte tenu des limites de la mémoire ?
- quel critère de définition d'activité est-il le plus mémorisable (temps, revenu, autre ?)
- la stabilité des définitions et des opinions déclarées face à une situation objective peut varier entre les périodes passées et présentes en raison d'une modification de la conscience des enquêtés.

Par contre la méthode rétrospective semble donner plus confiance à l'enquêté : il est plus rassurant de parler du passé que du présent.

2° Les questions conceptuelles relatives au classement en différentes catégories d'actifs et d'inactifs

Le débat est parti de l'observation suivante : les variations des flux entre les catégories activité normale, sous-emploi, chômage et inactifs ne sont pas très importantes en Guyane. Des changements ne sont-ils pas masqués par le fait que certaines catégories sont trop hétérogènes, insuffisamment fines ?

Un aménagement est proposé en prenant en compte l'activité antérieure à l'activité présente des immigrants. Outre les difficultés de présentation statistique de tels itinéraires individuels le problème de la définition du sous-emploi n'est pas résolu.

La critique est revenue sur la définition et la généralisation de l'application des critères de temps de travail et de revenu pour définir le sous-emploi. Comme il avait été dit le matin le critère du temps d'activité s'applique mal aux non-salariés(particulièrement aux petits commerçants, agriculteurs, artisans) qui ont un travail intermittent où alternent des périodes de travail de forte et de faible intensité. En ce qui concerne le critère du SMIC utilisé aux Antilles-Guyane en tant que seuil pour définir le sous-emploi, les critiques se placent à différents niveaux :

- celle qui reste dans le cadre de l'utilisation du critère revenu monétaire,
- celle qui rejette le cadre lui-même.

La 1ère, critique l'emploi du SMIC en tant que norme plus ou moins arbitraire et variable d'une période à l'autre. Elle propose l'emploi des revenus effectifs, la médiane ou une fraction de celle-ci.

On a objecté alors que les hauts revenus sont souvent moins bien observés que les bas revenus et que par conséquent la médiane en sera affectée. De plus le niveau des salaires versés varie non seulement en fonction du temps mais encore de la productivité du travail.

L'emploi du SMIC en tant que seuil a été justifié par le fait qu'aux Antilles 50% de la masse salariale sont versés par la fonction publique et près de 80% de la population est salariée ou assimilée.

Pour généraliser à d'autres pays où l'importance relative des salariés est moindre ne faut-il pas prendre en compte plutot le revenu ? Mais lequel ?

Faut-il adopter des critères de revenu minimum qui soient différents selon les catégories ?

Peut-on se référer à la norme des "besoins essentiels" à un seuil de pauvreté.

L'optique besoins implique alors de prendre en compte l'unité-ménage au lieu de l'unité-individu.

La critique qui rejette l'application des critères temps et revenu monétaire aux non-salariés propose que ce secteur dit "informel ou non structuré" soit d'abord distingué clairement du secteur salarié. Les méthodes peuvent alors différer. On pourrait alors suivre l'évolution du secteur informel à partir de l'évolution des divers catégories sociales le composant. Les catégories peuvent être définies par des critères socio-professionnels adaptés à la réalité spécifique du pays (voir la note de M. DOMENACH). Enfin, d'autres enquêtes peuvent être utilisées pour définir ces catégories et retenir les critères décisifs (voir par exemple l'enquête auprès des entreprises artisanales en Tunisie qui permettent de cerner rigoureusement divers statuts). Le problème reste alors de savoir si les critères ainsi retenus sont suffisamment simples pour être appliqués à large échelle dans une enquête emploi. L'objectif des enquêtes-emploi est alors reposé. Analyse structurelle ou conjoncturelle ? Jusqu'à quel point peut-on raffiner l'analyse des résultats sur des catégories qui sont relativement floues telles que celle de sous-emploi particulièrement pour le secteur non structuré (non-salarié).

Séance du Jeudi 29 Janvier - Matin

Peu après l'ouverture de la séance, M. WINTER esquisse la démarche qui devrait guider la réflexion :

a) Expliciter les objectifs des enquêtes-emploi et corrélativement les utilisateurs.

b) Comment exploiter au mieux les questionnaires ? Distinguer :
   - l'exploitation générale répondant aux objectifs fixés
   - les exploitations complémentaires et détaillées valorisant la masse d'informations contenues dans les questionnaires.

c) Elaborer un schéma d'exploitation des mouvements affectant le marché de l'emploi.

1- Expliciter les objectifs

Les planificateurs sont les principaux demandeurs (SERRE). En vertu de quoi les participants recensent les exigences des planificateurs. Sur la base des expériences tunisienne, marocaine et antillaises sont ainsi abordés les thèmes suivants : Population active et description de la main-d'oeuvre- Création d'emplois : Création nette ou brute ? Création d'emplois modernes ou de sous-emplois améliorés ? - Mesure des entrées sur le marché du travail- Mobilité professionnelle - Exode rural - Relation formation - Emploi.

Mais traduire les demandes des planificateurs en objectifs d'enquête suppose que soient résoluesun certain nombre de difficultés conceptuelles et de collecte. Autrement dit il faut assurer l'adéquation entre besoins du plan, besoins de la statistique et techniques de collecte de l'information (GUENGUANT).

Les relations entre Formation et Emploi ou entre Système Formel d'Education et Emploi sont particulièrement délicates à saisir (ABOUCHOUKER, GUENGUANT). Il s'agit là de données de structure dont l'évolution ne saurait être mesurée par des enquêtes annuelles (GUENGUANT).

DECOSTER et VERNEUIL réagissent contre la tendance à privilégier la mesure des agrégats nationaux. Le premier insiste sur la nécessité de prendre en considération les besoins de la planification régionale et d'adapter à cette fin plan de sondage et taille de l'échantillon. Pour le second, les phénomènes de l'emploi n'ont de sens qu'étudiés par catégorie sociale. On définira donc en priorité les catégories sociales à enquêter.

Sur proposition de M. KAMOUN, un tableau synthétique des objectifs des enquêtes-emploi est dressé :

OBJECTIFS

A- DONNEES D'ETAT

- Population par type d'activité (employé, chômeur, sous-employé, etc.).
- Structure de l'emploi.

Critères de classification : sexe-âge-branche d'activité-secteur institutionnel.

B- DONNEES DE MOUVEMENTS

- Adéquation Enseignement, Formation-Emploi
  Nouveaux emplois ; insertion des jeunes.
- Mobilité de l'emploi.
  (Branches-Professions-Statut-Migrations définitives ou saisonnières)
- Analyse du fonctionnement du/des marché(s) de l'emploi.

2 - Définition de la population active

Plusieurs définitions peuvent être retenues selon l'âge-limite inférieur retenu (KAMOUN). On pourra ainsi dénombrer les actifs :

- à partir de 10 ans (ou même moins) si l'on s'intéresse à la participation des enfants aux travaux agricoles,

ou

- à partir de 15 ans.

3- Choix de l'unité statistique d'observation

Retiendra-t-on le ménage, et en ce cas comment définir le chef de ménage ? Ou bien l'individu ?

4- Secteur structuré et non-structuré ; catégories sociales

M. VERNEUIL juge indispensable d'enquêter sur toutes les activités (hormis les services à caractère personnel). Par exemple, il serait aberrant de vouloir améliorer la productivité de l'activité principale sans en étudier les effets sur les activités secondaires, à condition bien sûr d'être renseigné sur celles-ci.

Il conclut à la nécessité d'analyser séparément secteur structuré et secteur non-structuré ainsi que de procéder catégorie sociale par catégorie sociale.

GRAIS, bien qu'admettant le bien-fondé de l'intervention de M. VERNEUIL, doute qu'il soit possible d'élaborer préalablement à l'enquête une nomenclature "catégories sociales" assez détaillée. L'analyse fine que propose M. VERNEUIL, au demeurant, ne relève pas de l'enquête statistique par sondage sur l'emploi. A celle-ci on ne doit assigner d'autres fins que celles relevant de la mesure quantitative. Il faudrait - mais c'est là un problème qui reste entier à l'heure actuelle - faire la liaison entre monographies et enquêtes statistiques pour prétendre à une analyse approfondie de l'emploi.

La difficulté de séparer secteur structuré et secteur non-structuré - cette distinction n'est pas connue à priori - fait l'objet d'interventions de MM. KAMOUN et CHARMES.

5- Définition des catégories d'analyse : le chômage

La définition du chômage est sujette à contestation. Le BIT propose une définition restrictive qui n'épuise pas la notion de chômage :

les personnes sans emploi, en quête d'un emploi.

Comment considérer alors les personnes qui ne se déclarent en quête d'un emploi qu'à un stade avancé de l'interview (les chômeurs marginaux). En outre, parmi les inactifs, certains (les inactifs disponibles) accepteraient:

- n'importe quel emploi ,

ou

- un seul (ou un nombre réduit) emploi bien déterminé.

On peut ramener à trois types de définitions l'éventail des possibilités (GUENGUANT) :

- une définition minimale : la définition BIT,
- une définition médiane : aux chômeurs BIT les DOM ajoutent les chômeurs marginaux. Sont finalement classés chômeurs tous ceux qui, sans emploi, se déclarent à la recherche d'un emploi, à quelque stade que ce soit de l'interview,
- une définition extensive : aux chômeurs DOM, la Jamaïque ajoute les disponibles, c'est-à-dire ceux qui ne cherchent pas mais accepteraient immédiatement un emploi.

Par ailleurs M. GUENGUANT souligne l'intérêt que présente, pour l'analyse du chômage, le classement des chômeurs selon la qualification et selon l'emploi qu'ils accepteraient.

Séance du Jeudi 29 Janvier - Après-midi

M. KAMOUN propose de continuer la discussion du matin sur la définition des catégories d'analyse et d'aborder le sous-emploi.

Le sous-emploi a été défini jusqu'ici par le revenu. Mais il peut aussi être cerné par l'emploi du temps.

En laissant de côté tout critère revenu, on peut distinguer dans la population active, celle qui a une activité régulière pour la période de référence le reste de la population active étant en situation de sous-emploi.

Ce critère de "régularité" se heurte toujours au problème de la saisonnalité dès qu'il est lié à une période de référence un peu longue. Au Maroc, la difficulté est tournée en posant directement à l'enquêté la question de savoir s'il a un emploi "stable". Mais on sait bien qu'en Guyane, par exemple 85% des effectifs sont occupés régulièrement pour la semaine de référence
15% pour l'année

D'autres critères peuvent être ajoutés pour mieux définir les conditions du sous-emploi (secteur d'activité, taille de l'entreprise...)

Il semble cependant que l'observation sur l'année soit la meilleure solution.

1- Le questionnaire annuel rétrospectif
type DOM-TOM

Il permet de saisir les flux qui affectent le marché du travail (départ à la retraite, sortie du système scolaire, recherche de travail dès avant l'entrée en chômage...). Il est particulièrement adapté pour décrire la polyvalence et l'irrégularité dans l'emploi.

Dès le départ 3 catégories apparaissent:
- même travail effectué régulièrement,
- même travail mais effectué irrégulièrement,
- changement de travail.

Pour répondre à la critique de la lourdeur(mois, jours, heures ouvrés) et au doute émis quant à la fiabilité des réponses, M. GUENGUANT précise:

- qu'en cas d'activité régulière (salarié permanent), ce qui représente 50% des cas aux Antilles - le tableau n'est pas rempli,
- que le tableau n'est de toute façon pas rempli de façon précise mais aide à situer les activités et leur durée dans le temps,
- qu'il donne de bons résultats dans les DOM-TOM et qu'un passage 6 mois après donne des variations faibles sur les 6 mois communs aux 2 calendriers.

De toute façon le problème de la mesure du sous-emploi lui-même n'est pas résolu : une fois mesuré le nombre de personnes en sous-emploi, reste à mesurer la capacité de travail inemployée, ce qui n'est pas équivalent au nombre d'heures inemployées.

2- Répartition de l'échantillon annuel en 12 sous-échantillons mensuels

Cette solution permet d'éviter le recours à une période de référence trop longue et d'utiliser un dispositif d'enquête plus léger et permanent.

Mais elle a aussi ses inconvénients :

- les résultats sont moins "concrets",
- la mobilité est plus difficile à interpréter ;
- il faudrait savoir si chaque échantillon doit être représentatif au quel cas on se heurte à un problème pratique de sondage (surtout en zone rurale),
- on ne peut faire une analyse des facteurs explicatifs des variations annuelles.

Séance du Vendredi 30 Janvier - Matin

Cette séance, initialement prévue sur les problèmes d'exploitation des enquêtes emploi, a en fait comporté quatre parties où ont été traités successivement les sujets suivants :

1) la prise en compte du critère du revenu pour définir le sous-emploi,
2) les mouvements dans l'emploi,
3) l'exploitation des enquêtes,
4) la synthèse des journées .

I Le critère du revenu

Ce critère avait été proposé au cours des séances précédentes, et plusieurs questions avaient été soulevées : quel "seuil" choisir (le SMIG, le SMAG, la moitié de la médiane ?...)? ne faut-il pas envisager des seuils différents pour différents groupes ? comment traiter le cas des non-salariés? Le problème du revenu amène à poser le problème du choix de l'unité statistique considérée. Dans le cas d'un ménage de non-salariés, le revenu est en effet saisi au niveau du ménage, et l'exemple a été cité des DOM où dans certains cas, le chef de ménage était finalement considéré comme le seul actif du ménage (et on lui affectait la totalité du revenu du ménage) et ses aides-familiaux comme des sous-employés. La considération des dépenses du ménage, ou de son équipement (par exemple en réfrigérateur) revient encore à adopter commu unité le ménage. Il en serait de même si, comme cela a été suggéré par un participant, l'on greffait une enquête emploi sur une enquête budget des ménages, à moins de pouvoir répartir les dépenses du ménage entre ses membres, ce qui paraît difficile.

II Les mouvements dans l'emploi

La discussion a porté sur l'opportunité du tableau rétrospectif décrivant dans les enquêtes des DOM mois par mois les activités de l'individu au cours de l'année écoulée. Les responsables de ces enquêtes ont insisté sur l'intérêt de ce tableau qui, l'expérience l'a montré, peut être rempli correctement. De plus ce tableau est indispensable pour préciser la situation de l'individu par rapport à l'emploi. En effet les réponses spontanées à des questions simples ne permettent pas de saisir le "vécu" des personnes enquêtées. Avec le tableau rétrospectif, on peut dans une large mesure réduire de nombreuses incertitudes. Et c'est le seul moyen (à moins de mettre en place une enquête à passages répétés) de saisir les changements de situation d'activité et d'emploi.

La prise en compte de ce type d'analyse, et de celui de la polyvalence (emplois simultanés) alourdit le questionnaire, mais si celui utilisé dans les DOM peut paraître volumineux, c'est aussi que les questions y sont formulées dans la forme où elles doivent être posées par l'enquêteur, et que de nombreuses questions "filtre" entraînent le non-remplissage de certaines parties du questionnaire pour chaque enquêté.

Dans tous les cas, ce type d'enquête assez fouillée, qui vise à permettre l'analyse du marché de l'emploi, n'a pas à être répété tous les ans et l'on pourrait concevoir de telles enquêtes tous les cinq ans, et dans l'intervalle, des enquêtes annuelles plus légères.

La question des enquêtes "en continu", c'est-à-dire avec 12 sous-échantillons mensuels a été à nouveau évoquée. L'inconvénient de telles enquêtes est qu'elles décrivent une "situation moyenne" d'interprétation plus difficile que la situation à un moment donné, et qu'elles ne règlent que partiellement le problème de l'observation des changements de situation.

III L'exploitation des enquêtes

L'inscription des réponses sur le questionnaire par des cases à cocher, et la présence de cases de chiffrement facilitent sans doute cette dernière opération.

Au Maroc, pour chaque enquête, l'on sort des résultats manuels provisoires. L'évolution du questionnaire d'une année sur l'autre entraîne une exploitation différente chaque année. Enfin se pose le problème de nomenclatures adaptées. Le programme utilisé est CENTS. Peut-être sera-t-il remplacé ultérieurement par LEDA.

En Tunisie, le questionnaire est précodifié. Les chiffreurs sont formés en même temps que les enquêteurs, et le chiffrement se fait au fur du retour des questionnaires. Pour l'exploitation, on découpe les résultats en "thèmes", chacun d'eux faisant l'objet d'un fichier séparé. C'est le programme ARIEL qui est utilisé.

Dans les DOM, on a défini des "champs d'exploitation", c'est-à-dire diverses catégories de population pour lesquelles on sort des tableaux. Les codes détaillés sont regroupés au moment de la publication, la nomenclature finale dépendant d'une analyse détaillée préalable. Les responsables de l'enquête ont insisté sur l'intérêt de s'arrêter en cours

d'exploitation pour une pause de réflexion afin de sélectionner les tableaux pertinents : il s'agit là d'un "investissement" rentabilisé pour les enquêtes ultérieures.

IV Synthèse des journées

Les participants ont conclu leurs débats sur les constatations et les questions suivantes :

1) Tout d'abord il est apparu clairement que l'expression "enquête emploi" recouvrait des objectifs qui pouvaient être différents, et qu'il était indispensable d'identifier et d'expliciter. Au cours des débats, deux grands objectifs sont apparus : d'une part l'étude du fonctionnement du marché de l'emploi, d'autre part celle du niveau de l'activité économique à un moment donné.

2) Une question importante a été soulevée, celle du choix de l'unité statistique : le ménage ou l'individu ? Cette question a été liée à celle de l'utilisation du critère du revenu et de seuils de revenu.

3) De même de nombreuses discussions ont eu lieu sur le tableau rétrospectif des emplois occupés au cours de l'année écoulée. A cette question s'est greffée celle d'une enquête portant sur douze sous-échantillons mensuels.

4) La nécessité d'approfondir la réflexion sur les concepts utilisés est apparueà tous les participants, notamment en matière de "classifications sociales". Ce problème entraîne des répercussions sur les questionnaires (façon de poser les questions, questions filtre,...).

Le président a clos les débats en remerciant tous les participants pour l'intérêt des discussions et pour la bonne ambiance dans laquelle elles s'étaient déroulées. Il a enfin remercié l'INSEE et son Service de la Coopération pour l'organisation de ces journées et pour l'accueil chaleureux qui avait été réservé à tous les participants.

A N N E X E S

T U N I S I E

- **Présentation de l'enquête sur l'emploi**

- **Chômage, sous-emploi et activités marginales dans les enquêtes sur l'emploi en Tunisie**

- **Questionnaire**

PRESENTATION DE L'ENQUETE EMPLOI AUPRES DES MENAGES (1)

(1) Démarrée en 1976 sur le milieu urbain, l'enquête emploi auprès des ménages a été étendue en 1977 et 1978 au milieu rural. Elle n'a pu être réalisée en 1979. L'enquête population réalisée mi-80 comporte un important volet "emploi" et a touché 30 000 ménages.

I. - OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Pour disposer d'un ensemble d'informations statistiques fiables répondant aux besoins de la planification économique et sociale et pour mesurer les résultats des efforts déployés en matière d'emploi, l'Institut National de la Statistique a décidé de réaliser chaque année, une enquête sur l'emploi dont le but est de connaître pour l'essentiel, l'importance et l'évolution :

- de la population totale et de la population active ;
- des structures socio-professionnelles de la population active ;
- de la mobilité professionnelle et géographique ;
- du sous-emploi ;
- du chômage.

1/ - POPULATION TOTALE ET POPULATION ACTIVE

Le Recensement Général de la Population permet sans doute de connaître l'importance numérique de la population totale et de la population active. Mais le Recensement n'a lieu que tous les dix ans environ, alors que l'accroissement naturel de la population, l'exode rural, les créations d'emploi, le chômage, le sous-emploi ... accusent chaque année dans notre pays des mouvements très sensibles. Le besoin de connaître l'ampleur de ces mouvements entre deux recensements se fait de plus en plus sentir.

L'enquête, par contre, tâchera de donner une juste mesure de l'accroissement des différentes composantes de la population ventilées selon les principales caractéristiques démographiques telles que le sexe, l'âge, l'état matrimonial, le lien de parenté, avec le chef de famille, la nationalité ...

2/ - STRUCTURES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE LA POPULATION ACTIVE

Les structures socio-professionnelles de la population active sont d'une importance primordiale. Elles reflètent en effet le niveau de développement économique atteint par le pays. On distingue les trois structures suivantes :

- *La répartition de la population active selon le statut dans la profession.* - Cette répartition permet de se rendre compte du degré d'organisation de l'économie du pays. C'est ainsi qu'à titre d'exemple, l'importance du nombre d'indépendants donne une indication sur le caractère artisanal de l'économie du pays. De même, l'importance des travailleurs familiaux montre le caractère familial de l'organisation économique du pays.

- *La répartition de la population active selon la profession.* Cette répartition permet de connaître l'importance et le niveau de qualification de la main-d'oeuvre exerçant une profession donnée. Elle est essentielle pour l'étude des problèmes d'orientation et de formation professionnelle.

- *La répartition de la population active selon les branches d'activité.* Cette répartition permet de mesurer l'importance relative de l'agriculture, de l'industrie, des services, etc ... Elle est essentielle pour toute étude portant sur la structure économique du pays.

L'enquête permettra en outre de suivre chaque année l'évolution des structures socio-professionnelles de la population active. Cette indication est précieuse car elle doit permettre de connaître les créations effectives d'emplois et être ainsi en mesure d'orienter les investissements dans les secteurs les plus créateurs d'emplois.

3/ - MOBILITE PROFESSIONNELLE ET GEOGRAPHIQUE

Il s'agira de saisir les mouvements dans la profession résultant des flux des entrées et sorties dans la profession qui tiennent à l'évolution des carrières, des départs en retraite, de la mortalité, de l'arrivée des jeunes dans la profession. Cette analyse permettra d'élaborer une politique d'orientation et de formation professionnelle.

D'autre part, il s'agira de saisir les mouvements internes de la population, notamment l'immigration du milieu rural vers le milieu urbain. En matière d'emploi, l'exode rural pose en effet des problèmes de plus en plus aigus d'autant plus que la situation de l'emploi en milieu urbain est loin de résorber le chômage et le sous-emploi des personnes d'origine urbaine.

4/ - LE SOUS-EMPLOI

En Tunisie, comme d'ailleurs dans tous les pays en voie de développement, on rencontre toute une catégorie de personnes fort nombreuses qui travaillent par intermittences et pour des périodes généralement de courte durée, selon les possibilités offertes par le marché du travail. Il s'agit de personnes appelées communément "occasionnels". On rencontre également une autre catégorie de personnes travaillant dans des activités saisonnières pour des huileries, des usines de conserves de fruits et légumes, ou pour des travaux agricoles tels que la cueillette d'olives, de dattes ... et qui, en dehors de ces activités saisonnières, ne travaillent pas d'une manière permanente.

L'enquête sur l'emploi devra permettre de donner une estimation de l'importance et de l'évolution de la population sous-employée ventilée selon les caractéristiques démographiques et les catégories socio-professionnelles. L'enquête devra permettre de dégager l'importance des travaux saisonniers selon le type d'activité.

5/ - LE CHOMAGE

L'enquête aura à saisir l'importance et l'évolution du chômage selon les différentes caractéristiques démographiques et les différentes catégories socio-professionnelles. L'enquête est appelée en outre à saisir en matière de chômage, la durée de chômage, les causes de chômage, le mode de recherche du travail, la durée de recherche du premier emploi ....

II. - OBJECTIFS ANNEXES

Le but de l'enquête est d'analyser la situation et l'évolution de l'emploi. L'enquête permettra en outre d'aborder d'autres questions concernant la durée hebdomadaire du travail, les actifs marginaux, l'activité secondaire ...

Par ailleurs, l'enquête portera en annexe sur les questions des salaires et des loyers.

1/ - LES SALAIRES

Les données disponibles sur les salaires concernent le secteur public (administration et entreprises). Les salaires du secteur privé (près de 2/3 des salariés du pays) ne sont pas connus. L'enquête qui se propose de combler cette lacune aura pour but d'analyser les niveaux et l'évolution des salaires. Elle tâchera entre autre de mettre en relief les disparités qui peuvent exister selon les branches d'activité, les qualifications professionnelles et les régions. Cette analyse devra permettre d'apporter les éléments d'une politique des salaires, pour la fixation du SMIG et du SMAG notamment.

2/ - LES LOYERS

Le loyer constitue un facteur important du coût de la vie ; il entre d'ailleurs dans la composition de l'indice des prix à la consommation.

L'I.N.S. saisit l'occasion offerte par l'enquête sur l'emploi pour faire une enquête sur les loyers.

Le questionnaire sur les loyers s'adressera seulement aux ménages échantillons locataires du milieu urbain. Il aura pour but de déterminer les niveaux et l'évolution des loyers pour les besoins de l'indice des prix à la consommation.

III. - LE CHAMP DE L'ENQUETE - DEFINITIONS ET CONCEPTS

L'enquête sur l'emploi porte d'une part sur le milieu urbain et d'autre part sur le milieu rural. Le milieu urbain est constitué par l'ensemble des agglomérations érigées en communes par un Décret les soumettant à la Loi Municipale. Le milieu rural, quant à lui, est constitué par l'ensemble des secteurs qui sont situés en dehors des périmètres communaux. L'unité statistique est le ménage.

1/ - LE MENAGE

Le ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant sous le même toit et prenant en général leur repas en commun.

Les membres du ménage peuvent être résidents présents à la date de l'enquête ou résidents absents : sont considérés comme membres résidents absents, les personnes appartenant à l'une des catégories suivantes :

- Ouvriers logeant collectivement sur un chantier ;
- Personnel d'un hôtel logeant collectivement dans l'hôtel du pavillon ;
- Infirmiers, garçons de salle et autre personnel logeant collectivement dans un établissement hospitalier ou clinique ;
- Maîtres d'internat et autre personnel de service, logeant collectivement dans un internat ;

- Militaires de carrière logeant collectivement dans une caserne ;
- Personnes en traitement dans un hôpital ou clinique ;
- Elèves internes dans un lycée ou tout autre établissement d'enseignement ;
- Etudiants résidant dans une cité universitaire ou foyer d'étudiants ;
- Militaires du contingent logeant dans une caserne ;
- Mineurs ou autres personnes confiés à un centre d'éducation contrôlée ;
- Détenus dans une prison ou maison d'arrêt ;
- Vieillards vivant dans une maison de retraite ou hospice.

2/ - LA POPULATION D'AGE ACTIF : directement concernée par le questionnaire emploi est celle âgée de 15 ans et plus (1).

La population âgée entre 10 et 14 ans bien que ne faisant pas partie de la population d'âge actif, sera observée, afin de dégager le degré de sa participation à l'activité.

La population d'âge actif se répartit en deux catégories :

- La population inactive
- La population active

3/ - LA POPULATION INACTIVE

La population inactive comprend les personnes qui n'exercent pas une activité professionnelle et qui ne cherchent pas à travailler ;

- Ces personnes sont recrutées parmi :
  - . Les femmes et filles au foyer
  - . Les étudiants et les élèves
  - . Les retraités et les retirés des affaires
  - . Les infirmes et les vieillards.

---

(1) L'âge actif fixé à partir de 15 ans, c'est à dire 14 ans révolus.

4/ - LA POPULATION ACTIVE

a) Population active effective : La population active effective comprend les personnes ayant un emploi ou exerçant une profession ou travaillant en aidant un membre de la famille dans sa profession ; elle comprend aussi les personnes n'ayant pas travaillé pour autre cause que maladie ou congé et cherchent un emploi salarié ou une situation à leur compte.

b) Population active marginale : Certaines personnes qui, en réponse à une question concernant leur activité principale durant la semaine qui précède l'enquête, se sont déclarées spontanément inactives, alors qu'en réalité, elles gèrent une exploitation agricole, participent à des travaux agricoles comme aide-familial ou exercent une activité artisanale comme indépendant.

La population active est constituée par l'ensemble de la population active effective et la population active marginale et pour les besoins de l'analyse, cette population sera scindée en trois tranches d'âge :

- La population âgée de 15 à moins 18 ans
- La population âgée de 18 à moins 60 ans
- Et la population âgée de 60 ans et plus

Pour mesurer le degré d'occupation de la population active, on dégagera 2 catégories :

- La population active occupée
- La population active non occupée

5/ - POPULATION ACTIVE OCCUPEE

Elle est constituée par les catégories de personnes actives suivantes :

a) Les actifs effectifs ayant un emploi ou exerçant une profession ou travaillant en aidant un membre de la famille dans sa profession au moins un jour de la semaine précédent l'enquête (l'interview). Cette occupation peut être régulière ou occasionnelle, à temps plein ou à temps partiel. Toutefois, seront exclus de la population active occupée, les aides familiales ayant travaillé moins de 15 heures durant la semaine précédent l'enquête.

b) Les actifs marginaux qui exploitent une terre et ceux qui ont travaillé plus de 15 heures pendant la semaine qui précède l'enquête.

6/ - POPULATION ACTIVE NON OCCUPEE

Il s'agit de toutes les personnes âgées de 15 ans et plus appartenant aux catégories suivantes :

a) Les actifs effectifs n'ayant pas travaillé la semaine précédent l'enquête pour autre cause que maladie ou congé et cherchant un emploi salarié.

b) Les actifs effectifs n'ayant pas travaillé la semaine précèdent l'enquête pour autre cause que maladie ou congé et cherchant une situation à leur compte.

c) Les aides familiaux ayant travaillé moins de 15 heures durant la semaine précédent l'enquête.

d) Les actifs marginaux qui n'exploitant pas de terre agricole, ont travaillé moins de 15 heures durant la semaine précédent l'enquête qu'ils cherchent ou non un emploi.

7/ - CHOMAGE

Les chômeurs sont recrutés parmi la population active non occupée. On distingue 2 catégories de chômeurs :

- Les chômeurs effectifs
- Les chômeurs marginaux

a) Chômeurs effectifs : Il s'agit de toutes les personnes actives effectives non occupées appartenant à la classe d'âge 18 à 60 ans n'ayant travaillé aucun jour la semaine précédent l'enquête pour autre cause que maladie ou congé et qui cherche un emploi salarié.

b) Chômeurs marginaux : Ils sont constitués par le reste de la population active non occupée qui sont à la recherche d'un emploi salarié. Il s'agit des catégories de population active non occupée suivantes :

- Les actifs effectifs n'ayant pas travaillé la semaine précédent l'enquête cherchant un emploi salarié et appartenant respectivement aux groupes d'âge (15 à -18 ans) et (60 ans et plus).

- Les aides familiaux ayant travaillé moins de 15 heures, durant la semaine précédent l'enquête et qui accepte un emploi salarié quelque soit l'âge.

- Les actifs marginaux n'exploitant pas de terres agricoles ayant travaillé moins de 15 heures durant la semaine précédent l'enquête et qui accepte un emploi salarié et ceci quelque soit l'âge.

c) Autres populations actives non occupées : Si on écarte les chômeurs effectifs et les chômeurs marginaux de l'ensemble de la population active non occupée, il resterait les catégories suivantes :

- Les actifs effectifs qui n'ont pas travaillé la semaine qui précède l'enquête et qui cherchent une situation à leur compte.

- Les aides familiaux qui ont travaillé moins de 15 heures durant la semaine qui précède l'enquête et qui n'accepte pas un emploi salarié.

- Les actifs marginaux qui ont travaillé moins de 15 heures et qui n'acceptent pas un emploi salarié.

8/ - LE SOUS EMPLOI

Pour analyser le sous-emploi de la population active et mettre en relief le nombre de journées non travaillées par cette population, il y a lieu de prendre en considération en plus de la population active non occupée, celle qui, à priori, a été considéré comme occupée mais ne travaillant pas à plein temps.

On considère comme sous employés, les catégories de population suivantes :

- Les actifs effectifs occupés ayant travaillé moins de 15 jours pendant le mois précédant l'enquête.

- Les actifs effectifs non occupés.

- Les actifs marginaux non occupés.

Ainsi la population pleinement employée comprend en plus des actifs marginaux occupés, les actifs effectifs qui ont travaillé plus de 15 jours pendant le mois précédent l'enquête.

IV. - CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

Dans le cas de notre enquête, le choix d'un échantillon aréolaire s'impose. Le découpage en aires de tout le territoire national tunisien étant une opération longue et onéreuse, il s'est révélé opportun de s'appuyer sur le découpage établi par l'Institut National de la Statistique, pour les besoins du Recensement Général de la Population effectué en Mai 1975.

La constitution des aires échantillons est différente selon qu'il s'agisse du milieu urbain ou du milieu rural.

En milieu urbain, le Recensement a distingué des aires composées d'îlôts de constructions appelées "districts" de l'ordre de 180 ménages en moyenne. La taille de ces districts s'étant avérée importante pour les besoins de l'enquête, il est apparu nécessaire de découper les districts à leur tour en trois aires aussi homogènes que possible. Les sous-aires des districts ont été appelées "grappes".

En milieu rural, le Recensement a distingué des aires appelées "zones naturelles" de l'ordre de 150 ménages en moyenne. Cependant, l'habitat dans ces zones naturelles pouvant être concentré dans une agglomération non communale ou dispersé,on a été conduit, pour des raisons d'efficacité, à distinguer deux types de population :

- d'une part, la population des agglomérations de plus de 200 personnes, appelée par commodité de langage, population des agglomérations non communales ;
- d'autre part, la population des zones naturelles, à l'exclusion des agglomérations qui s'y trouvent, appelée par commodité de langage, population des zones naturelles éparses.

La taille des agglomérations non communales et des zones naturelles éparses étant importante pour les besoins de l'enquête, il convient de découper celles-ci à leur tour en aires de 40 ménages environ, aussi homogènes que possible. Ces aires ont été appelées également "grappes".

Qu'il s'agisse du milieu urbain ou du milieu rural, pour éviter l'opération longue et inutile qui consiste à découper la totalité des districts, des agglomérations non communales ou des zones naturelles éparses, on a procédé à un sondage à deux degrés utilisant comme unité primaire le district, l'agglomération non communale ou la zone naturelle éparse, et comme unité secondaire les grappes.

En définitive, le découpage des districts, des agglomérations non communales ou des zones naturelles éparses en grappes n'a été effectivement réalisé que pour les districts, les agglomérations non communales et les zones naturelles éparses échantillons, tirés au premier degré du sondage.

Il convient de signaler notamment que le découpage des zones naturelles éparses a été fait au moyen de photos aériennes.

V. - PLAN DE SONDAGE

Deux plans de sonage ont pu être établis, l'un concerne le milieu rural, l'autre le milieu urbain.

A. - PLAN DE SONDAGE DANS LE MILIEU URBAIN

1°/ - Description du plan de sondage

Le plan de sondage est à deux degrés :

Au premier degré de sondage, est tiré un échantillon de districts avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages dénombrés lors du Recensement de Mai 1975. Le taux de sondage retenu est de 1/20.

Les districts du Recensement ont été au préalable stratifiés selon trois critères qui sont en étroite corrélation avec le problème de l'emploi.

- la région ;
- la taille des communes ;
- le type d'habitat.

a) la région

Le territoire national a été divisé selon les cinq régions géographiques suivantes :

1. - Gouvernorat de Tunis ;
2. - Gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Tunis-Sud ;
3. - Gouvernorats de Béjà, Jendouba, Le Kef, Siliana ;
4. - Gouvernorats de Mahdia, Monastir, Sfax, Sousse ;
5. - Gouvernorats de Gabès, Gafsa, Kairouan, Kasserine, Médenine, Sidi Bouzid.

b) la taille des communes

On a distingué les trois classes suivantes :

1. - Communes de moins de 10 000 habitants ;
2. - Communes de 10 000 à 40 000 habitants ;
3. - Communes de plus de 40 000 habitants.

c) le type d'habitat

On a retenu les trois types d'habitat suivants :

1. - Districts à prédominance de logements modernes ;
2. - Districts à prédominance de logements de type "médina" ;
3. - Districts à prédominance de logements populaires.

Il convient de préciser que les districts des communes de moins de 10 000 habitants n'ont pas été stratifiés en fonction du type d'habitat car dans ces communes, l'habitat paraît très homogène.

En résumé, le nombre de strates initialement prévues s'élève à 35. En effet :

- pour les communes de plus de 10 000 habitants, on distingue 5 (Région) x 2 (Taille de la commune) x 3 (Type d'habitat), soit 30 strates.
- pour les communes de moins de 10 000 habitants, on n'a retenu que le critère géographique, soit 5 strates.

Mais en fait, 29 strates seulement ont été dénombrées.

Au Recensement de Mai 1975,le nombre de districts appartenant au milieu urbain s'est élevé à 2 462. Il correspond à ce nombre 123 districts-échantillons, le taux de sondage au premier degré étant de 1/20.

Le Tableau I donne la répartition des districts-échantillons selon les différents critères de stratification.

TABLEAU I

Répartition des Districts-Echantillons selon les strates

Rg.	Communes de plus de 40 000 habitants			Communes de 10 000 à 40 000 habitants			Communes de - de 10 000 - habitants	Ensemble
	Type d'habitat			type d'habitat				
	Moderne	Médina	Populaire	Moderne	Médina	Populaire		
I	11	3	17	5	-	5	-	41
II	4	2	1	-	5	1	6	19
III	-	-	-	1	2	1	5	9
IV	6	2	6	4	8	1	5	32
V	2	2	2	1	3	4	8	22
Ens.	23	9	26	11	18	12	24	123

Au second degré, est tiré un échantillon de grappes avec des probabilités égales, soit 1/3.

En définitive, le taux de sondage pour l'ensemble de l'enquête dans le milieu urbain est de l'ordre de 1/60. Au total, l'échantillon est composé de 123 grappes comprenant 8 200 ménages. On trouvera en annexe la liste des grappes échantillons avec leur coefficient d'extrapolation.

2°/ - Renouvellement de l'échantillon

L'Enquête sur l'Emploi dans le milieu urbain étant appelée a être réalisée tous les ans, il est apparu utile, pour ne pas interroger chaque année les mêmes ménages et pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon, de trouver une formule permettant de renouveler l'échantillon d'une année sur l'autre. Aussi, a-t-on prévu le renouvellement par tiers de l'échantillon. Deux enquêtes successives auront donc en commun les deux tiers de leur échantillon. Le renouvellement de l'échantillon sera effectué conformément au schéma du Tableau II.

TABLEAU II

Renouvellement de l'échantillon de l'Enquête sur l'Emploi

N° du District	N° de la Grappe	Année de l'Enquête								
		76	77	78	79	80	81	82	83	84
X	1	x	x	x						
	2				x	x	x			
	3							x	x	x
X + 1	1	x	x							x
	2			x	x	x				
	3						x	x	x	
X + 2	1	x							x	x
	2		x	x	x					
	3					x	x	x		

3°/ - Représentativité de l'échantillon dans le temps

L'échantillon constitué à partir des données du Recensement de Mai 1975 est appelé à servir à plusieurs enquêtes. Or la représentativité de cet échantillon risque de se détériorer au fil des années en raison notamment du développement des constructions neuves. Pour pallier à cet inconvénient, les ménages résidant dans des immeubles ou des ensembles de plus de dix logements et qui se trouvent dans les aires-échantillons ne seront pas enquêtés. Ceux-ci feront l'objet d'un échantillon spécial.

4°/ - Formule d'extrapolation

Estimateur sans biais

soit N = Nombre total des ménages

N_i = Nombre de ménages dans le i-ième district-échantillon

N_{il} = Nombre de ménages dans l'aire unique retenue dans le i-ième district-échantillon

Y_{il} = Valeur de la variable dans les N_{il} ménages

Y = Valeur de la variable dans l'ensemble de la population

m = Nombre de districts-échantillons (U.P.)

y' = Estimateur sans biais de Y

$$y' = \frac{1}{m} \sum_{i=1}^{m} \frac{N}{N_i} \times \frac{3}{1} \times Y_{il}$$

soit, après simplification :

$$\boxed{y' = \frac{3N}{m} \sum_{i=i}^{m} \frac{Y_{il}}{N_{1}}}$$

Variance de l'estimateur

En admettant que le tirage des U.P. a été réalisé avec remise, la variance totale de y' peut être estimée par :

$$\frac{s^2}{m} = \frac{1}{m\,(m-1)} \sum_{i=1}^{m} \left\{ \frac{3\,Yil}{\frac{Ni}{N}} - \frac{1}{m} \sum_{i=1}^{m} \frac{3\,Yil}{\frac{Ni}{N}} \right\}^2$$

ce qui donne après simplification :

$$\frac{s^2}{m} = \frac{9\,N^2}{m(m-1)} \left\{ \sum_{i=i}^{m} \left\{ \frac{Yil}{Ni} \right\}^2 - \frac{1}{m} \left\{ \sum_{i=i}^{m} \frac{Yil}{Ni} \right\}^2 \right\}$$

B. - PLAN DE SONDAGE DANS LE MILIEU RURAL

1°/ - Description du plan de sondage

Deux plans de sondage ont été établis, l'un concerne les zones naturelles éparses, l'autre les agglomérations non communales.

Plan de sondage dans les zones naturelles éparses

Le plan de sondage est à deux degrés :

au premier degré de sondage, est tiré un échantillon de zones naturelles éparses avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages dénombrés lors du Recensement de Mai 1975. Le taux de sondage retenu est de l'ordre de 1/23.

au second degré de sondage, est tirée au hasard une grappe dans chaque zone naturelle éparse échantillon.

Au total, l'échantillon dans les zones naturelles est composé de 100 grappes comprenant 4 000 ménages environ.

Plan de sondage dans les agglomérations non communales

Le plan de sondage est à deux degrés :

au premier degré de sondage, est tiré un échantillon d'agglomérations avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages dénombrés lors du Recensement de Mai 1975. Le taux de sondage retenu est de l'ordre de 1/40.

au second degré de sondage, est tirée au hasard, une grappe dans dans chaque agglomération non communale échantillon.

Au total, l'échantillon dans les agglomérations non communales est composé de 32 grappes comprenant 1 300 ménages environ.

Il convient de noter que les agglomérations non communales ont été stratifiées au préalable d'après la taille, selon qu'elle soit inférieure ou supérieure à 160 ménages.

En définitive, l'échantillon dans le milieu rural est composé de 132 grappes comprenant chacune 40 Ménages environ, ce qui représente un taux de sondage de l'ordre de 1/100. On trouvera en annexe la liste des grappes échantillons avec leur coefficient d'extrapolation.

Le Tableau III donne la répartition géographique des grappes dans le milieu rural.

TABLEAU III

Répartition géographique des grappes dans le milieu rural

Milieu	R.I	R.II	R.III	R.IV	R.V	Ens.
Zones naturelles éparses	2	15	25	17	41	100
Agglomérations non communales	-	8	12	5	7	32
Ensemble	2	23	37	22	48	132

2°/ - Renouvellement de l'échantillon

L'Enquête sur l'Emploi dans le milieu rural étant appelée à être réalisée tous les deux ans, il est apparu utile, pour ne pas interroger les mêmes ménages et pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon, de trouver une formule permettant de renouveler l'échantillon d'une enquête sur l'autre. Aussi a-t-on prévu le renouvellement par moitié de l'échantillon. Deux enquêtes successives auront donc en commun la moitié de leur échantillon.

3°/ - Formule d'extrapolation

- Estimateur sans biais

soit N = Nombre total de ménages

N_i = Nombre de ménages dans la i-ième zone naturelle éparse échantillon

N_{il} = Nombre de ménages dans l'aire unique

Y_{il} = Valeur de la variable dans les N_{il} ménages

Y = Valeur de la variable dans l'ensemble de la population

m = Nombre de zones naturelles éparses échantillons (U.P.)

K_i = Nombre de grappes dans la i-ième zone naturelle éparse

y' = Estimateur sans biais de Y

$$y' = \frac{1}{m} \sum_{i=i}^{m} \frac{N}{N_i} \times \frac{ki}{1} \times Yil$$

soit après simplification

$$\boxed{y' = \frac{N}{m} \sum_{i=1}^{m} \frac{ki}{Ni} Yil}$$

- Variance de l'estimateur

En admettant que le tirage des U.P. a été réalisé avec remise, la variance totale de y' peut être estimée par :

$$\frac{s^2}{m} = \frac{1}{m(m-1)} \sum_{i=i}^{m} \left\{ \frac{ki\ Yil}{\frac{Ni}{N}} - \frac{1}{m} \sum_{i=1}^{m} \frac{ki\ Yil}{\frac{Ni}{N}} \right\}^2$$

soit après simplification :

$$\frac{s^2}{m} = \frac{N^2}{m(m-1)} \left\{ \sum_{i=1}^{m} \left\{ \frac{ki\ Yil}{Ni} \right\}^2 - \frac{1}{m} \left\{ \sum_{i=i}^{m} \frac{ki\ Yil}{Ni} \right\}^2 \right\}$$

CHÔMAGE, SOUS EMPLOI

ET ACTIVITES MARGINALES

DANS LES ENQUÊTES SUR

L'EMPLOI EN TUNISIE

Abdesselem KAMOUN

Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

M'hamed AYED

Sous-directeur des Statistiques Sociales à l'I.N.S.

Jacques CHARMES

Economiste ORSTOM auprès de l'I.N.S

Il est relativement simple de classer une personne ayant un emploi stable et/ou salarié dans la branche de la population active occupée qui lui convient. De même, un individu qui a perdu son travail et en recherche un, ou encore un jeune à la recherche de son premier emploi, se classent sans problème dans la catégorie des chômeurs. Il est également simple, encore que cela soit moins évident et plus sujet à controverses, d'intégrer les enfants en deça d'un certain âge, et les vieillards au delà d'un autre âge, dans la population inactive.

Rappeler ces évidences n'a pour but que de souligner qu'entre ces trois pôles de simplicité absolue, il existe une multiplicité de situations plus ou moins floues. Mais alors que cette multiplicité n'est que diversité et ne constitue qu'un simple épiphénomène dans les sociétés industrialisées à économie de marché (1), cette multiplicité peut être multitude et constituer une frange très importante sinon prépondérante de la population active dans les sociétés du Tiers Monde.

Ainsi, sur les marchés du travail organisés, les statistiques des bureaux de placement et les statistiques d'entreprises peuvent-elles suffire à éclairer les problèmes du chômage et de l'emploi, même si les enquêtes auprès des ménages n'y ont pas seulement pour rôle de mieux appréhender les comportements des personnes à la recherche d'un emploi, mais visent aussi à donner une idée de l'évolution des structures de la population active durant les périodes intercensitaires.

En revanche, lorsque les marchés du travail sont plus ou moins segmentés et fonctionnent de façons diverses et spécifiques, ce sont les enquêtes auprès des ménages qui priment, et c'est d'elles que l'on attend une vision compréhensive et globale du phénomène, tant il est vrai que les statistiques des bureaux de placement sont alors dénuées de signification (2) et que les enquêtes auprès des entreprises se limitent en général au secteur moderne, sauf à lancer des Recensements d'Etablissements (3) dont l'intérêt est à souligner mais qui laissent tout de même de côté le travail à domicile ou itinérant, et bien entendu l'Agriculture.

---

(1) - Encore que dans ces sociétés en proie à la crise, on voie se développer rapidement et de façon incontrôlée des formes d'activités non structurées, travail clandestin, au noir, travail à domicile, etc ... devant lesquelles les statisticien se trouve désarmé.

(2) - du moins du point de vue global qui nous intéresse ici.

(3) - La Tunisie est l'un des rares pays du Tiers Monde, à s'être lancé en 1976, et avec bonheur, dans une telle opération. Les résultats en ont été si prometteurs qur l'opération est en cours de renouvellement en 1981.

Or paradoxalement, c'est dans le domaine des statistiques d'entreprises qu'ontété consentis le plus d'efforts dans les années récentes en vue d'adapter les concepts et méthodes à des situations spécifiques bien différentes de celles dans lesquelles ils avaient pris naissance et pour lesquelles ils étaient couramment utilisés.

Les résultats tirés des premières enquêtes sur l'emploi lancées dans le Tiers Monde firent en effet apparaître des taux de chômage bien inférieurs à ce que l'on attendait généralement compte tenu de ce que l'on savait des conditions économiques ambiantes, caractéristiques du sous-développement. C'est qu'en réalité les situations de non emploi (autrement dit de chômage) sont finalement rares (si l'on s'en tient bien sûr à l'acception classique du concept) et concernent surtout les jeunes, dans ces pays où l'indemnisation de ces situations n'est pas de mise et où la lutte pour la vie, et même la survie, garde une signification bien réelle. Cette lutte, qui se traduit pour un bon nombre par une recherche de tous les instants du revenu quotidien nécessaire à la satisfaction des besoins essentiels, mêle intimement, et sans qu'il soit toujour possible de les distinguer clairement, la recherche du travail et le travai rémunérateur lui-même,fragmentés à l'extrême.

C'est pour tenter de comprendre de telles situations où de fortes demandes d'emplois coexistent avec de faibles taux de chômage que l'on forgea le concept de secteur non structuré ou informel (1) et que les recherches s'engouffrèrent dans ce créneau des statistiques d'entreprises (ou plutôt d'activités). Cette voie permit de démontrer que le secteur non structuré jouait un rôle très important dans l'emploi global, et même dans la formation du PIB (2), mais elle ne permettait pas d'élucider certaines énigmes du fonctionnement du marché du travail et de l'étude des niveaux de vie que seules les enquêtes auprès des ménages pouvaient faire progresser.

---

(1) - C'est précisément à l'occasion des travaux entrepris par le Bureau International du Travail dans le cadre du Programme Mondial de l'Emploi que cette terminologie fut lancée, avec le succès que l'on sait.

(2) - Le système d'enquêtes très élaboré qu'a lancé l'INS dans ce domaine a permis de démontrer que les activités non structurées représentaient près de 40 % de l'emploi non agricole et que leur prise en compte nécessiterait une réévaluation de près de 10 % du PIB.

Or, dans ce domaine des enquêtes auprés des ménages, l'effort d'adaptation et d'amélioration n'en est encore qu'à des balbutiements (1), mais ici et là, des démarches empiriques sont tentées, et les enquêtes sur l'emploi en Tunisie en sont un exemple.

Tout ce qui précède tend en effet à prouver que le statisticien, dans sa démarche qui consiste à classer les individus dans des nomenclatures, des typologies de structures, de comportements ou de situations, se doit d'approfondir avant toute chose sa connaissance de la réalité sociale, en vue d'une meilleure adaptation des concepts et méthodes aux phénomènes qu'ils sont censés permettre d'appréhender.

Et nous voudrions montrer, à travers les diverses enquêtes sur l'emploi menées en Tunisie, comment la démarche expérimentale du statisticien a été à la fois une illustration de cette affirmation, et aussi le point de départ d'un approfondissement de la connaissance des comportements de certains groupes sociaux.

---

(1) - Une notation particulière doit être accordée au groupe de recherche AMIRA (Amélioration des Méthodes d'investigation en milieu Informel et Rural Africain) qui a procédé à une réflexion critique sur les enquêtes auprès des ménages menées en Afrique depuis les Indépendances. Mais jusqu'à présent ces réflexions n'ont pas réellement débouché sur des applications pratiques dans ce domaine. Les présentes journées d'études pourraient constituer une occasion d'application : C'est tout au moins un souhait que l'on peut formuler.

I - Les caractéristiques de l'emploi en Tunisie, et la connaissance que l'on en avait par les Recensements de Population.

Dans un pays où plus de 50 % de la population a moins de 20 ans, où plus de 40 % de la population vit directement de l'Agriculture, où près de 40 % de la population active travaille dans l'Agriculture et près de 40 % de la population active non agricole travaille dans le secteur non structuré, c'est-à-dire finalement dans un pays où près de 2/3 de la population active travaille dans des secteurs par nature réfractaires à l'appréhension statistique, il est évident que l'emploi se caractérise par des traits spécifiques dont la prise en compte préalable est indispensable à la mesure du phénomène.

Et tout d'abord, l'extrême jeunesse de la population incline le statisticien à fixer la limite inférieure de la population d'âge actif à 10 ans, même si les statistiques officielles ne retiennent en dernier lieu que les actifs de 15 ans et plus.

Ensuite, et comme conséquences des grands traits que nous venons de tracer, trois spécificités peuvent caractériser une fraction importante de l'emploi en Tunisie : la polyvalence, la non permanence, et la marginalité.

La polyvalence se traduit par des changements de branches d'activité, ou des changements de statuts, ou encore des changements d'employeurs, et même assez fréquemment par une simultanéité de ces trois types de changements, au cours d'une année.

Cette polyvalence est évidemment liée au caractère principalement agricole de l'économie tunisienne, à la saisonnalité des travaux agricoles et des activités qui en sont dépendantes (industries agricoles et alimentaires), et au sous-emploi de la main d'oeuvre dans ce secteur. C'est ainsi qu'un certain nombre de petits exploitants agricoles peuvent se retrouver salariés agricoles (changement de statut) ; ou encore que des salariés agricoles vont se faire embaucher en grand nombre sur des chantiers saisonniers de l'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics (changement de branche).

Mais pour être une caractéristique importante de la main-d'oeuvre agricole, la polyvalence n'en est pas une caractéristique exclusive : Le secteur non structuré urbain emploie lui aussi de nombreux ouvriers à la tâche, passant d'un employeur à l'autre, et

exerçant parfois une activité indépendante dans la même branche ou dans d'autres branches. On trouve même des polyvalences simultanées= c'est le cas par exemple des salariés qui exercent une petite activité artisanale ou commerciale en dehors des horaires officiels. Il y aurait là, pourrait-on dire, une situation de sur emploi.

Mais, à cette exception près, la polyvalence est généralement un signe de sous-emploi, et pose le problème de la détermination de l'activité principale.

La non permanence est une caractéristique à la fois plus déterminante et plus large du sous emploi, car toute la main-d'oeuvre non permanente ne peut pas ou ne veut pas toujours trouver à s'employer de façon polyvalente. Et la question du sous emploi bute dans le premier cas sur le problème du chômage, et dans le second cas elle se heurte au critère du revenu ou des besoins.

La non permanence de l'emploi concerne la plupart des situations typiques décrites pour définir la polyvalence.

Contrairement aux deux caractéristiques précédentes qui touchent les actifs occupés, la marginalité de l'activité concerne les inactifs, et secondairement les actifs inoccupés.

Le travail fourni par certaines catégories d'inactifs pose en effet un problème au statisticien et au comptable national.

Ces catégories recouvrent principalement les femmes au foyer, mais pas uniquement, et l'on sait par exemple que nombre d'artisans et d'agriculteurs restent actifs jusqu'à l'heure de leur mort ou de leur invalidité.

Pour ce qui est des femmes au foyer, elles constituent une catégorie du statisticien qui dénie à cette main-d'oeuvre toute participation à la formation du Produit National, et s'il ne s'agit pas ici, dans le contexte tunisien, de reprendre une discussion sur l' opportunité d'une comptabilisation des travaux ménagers, il convient tout de même d'admettre que certaines femmes, parceque ne touchant pas de rémunérations directes, ont tendance à se déclarer spontanément "au foyer", alors que leur participation à l'exploitation agricole ou à des travaux artisanaux à domicile (tissage, confection, etc ...) dépasse parfois de beaucoup le temps de travail de certains aide-familiaux qui, à l'inverse, ont répugné à se déclarer spontanément inactifs.

Or, toutes ces caractéristiques de l'emploi, et en particulier ce problème des activités marginales des femmes au foyer étaient déjà plus ou moins bien connues de façon intuitive , et les seules sources de données sur l'emploi auprès des ménages disponibles antérieurement à 1976, c'est-à-dire les Recensements de Population, avaient essayé de les éclairer avec les moyens qui étaient à leur portée.

C'est ainsi que dans les Recensements de Population de 1956 et 1966, la plupart des femmes et filles d'exploitants agricoles s'étaient retrouvées comme femmes au foyer, en raison de la manière dont avait été posée la question. Dans l'interprétation des résultats de 1956, on transforma d'office toutes ces femmes au foyer du milieu rural en autant d'aides-familiales. Alors qu'en 1966, le redressement fut plus restrictif, ayant été opéré sur la base des résultats d'une enquête sur les structures agricoles. Du coup, il devenait délicat de faire des hypothèses sur l'évolution des effectifs de ces catégories.

Dans le Recensement de 1975, et en tenant compte des deux expériences antérieures, les instructions aux agents recenseurs avaient prévu de poser aux femmes au foyer une question complémentaire (non consignée sur le questionnaire) permettant de préciser s'il convenait éventuellement de ranger ces femmes dans la catégorie d'aide-familiales. De ce fait nombre de femmes en milieu rural vinrent alimenter la population active de la branche "Agriculture" mais aussi de la branche "Textile-Confection".

Une nouvelle distorsion était ainsi introduite et c'est là une des raisons pour lesquelles, lorsqu'en 1976 fut décidé le lancement d'une enquête sur l'emploi, au delà des objectifs classiques de toute enquête de ce genre, l'une des questions auxquelles il est cherché à répondre est celle de l'élucidation et du réglement de ces "pulsations" de la population active et inactive féminine (1).

---

(1) - Pulsations dont les utilisateurs et commentateurs macro-économistes ne se préoccupent généralement pas, et à tort puisque ces hésitations méthodologiques et conceptuelles renferment la réalité du phénomène.

Par ailleurs, le Recensement de 1975 s'était efforcé de réaliser un premier approfondissement des concepts de polyvalence, de non permanence et de marginalité en distinguant plusieurs "rythmes" d'emploi : Permanent avec le même employeur, permanent avec plusieurs employeurs, saisonnier, occasionnel, à temps partiel.

A partir de 1976, et surtout de 1977, l'enquête emploi allait s'engager résolument dans cette voie que le Recensement - opération extrêmement lourde par nature - n'avait pu qu'effleurer.

x x

x

II.- LES ENQUETES SUR L'EMPLOI EN TUNISIE :

1) METHODOLOGIE (1)

Cette enquête qui a pour but de connaître l'importance et l'évolution :

- de la population totale et de la population active
- des structures socio-professionnelles de la population active
- du sous - emploi
- du chômage

Est faite auprès des ménages en prenant en considération tous les membres qu'ils soient résidents présents ou résidents absents.

a - Constitution de l'échantillon :

Dans le cas de cette enquête, le choix d'un échantillon aréolaire s'impose. Le découpage en aires de tout le territoire national étant une opération longue et onéreuse, il s'est révélé opportun de s'appuyer sur le découpage établi par l'I.N.S., pour les besoins du Recensement Général de la Population de 1975.
La constitution des aires-échantillons est différente selon qu'il s'agit du milieu urbain ou du milieu rural.

b - Plan de sondage

Deux plans de sondage ont été établis ; l'un concerne le milieu urbain, l'autre le milieu rural.
Le Plan de sondage dans le milieu urbain est à deux degrés :
au premier degré de sondage est tiré un échantillon de districts avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages. Les districts étant prélablement stratifiés en fonction des limites régionales, de la taille des communes, et du type d'habitat.

au second degré est tiré un échantillon de grappes avec des probabilités égales (chaque district-échantillon est découpé en 3 grappes homogènes du point de vue nombre de ménages).

Dans le milieu rural, deux plans de sondage ont été établis ; l'un concerne les zones naturelles éparses, l'autre les agglomérations non communales.

---

(1) Pour plus de détails sur la méthodologie de cette enquête, le lecteur est prié de se reporter à la note décrivant la méthode d'enquête.

Dans les zones naturelles éparses le plan de sondage est à deux degrés :

au premier degré de sondage, est tiré un échantillon de zones naturelles éparses avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages dénombrés lors du Recensement de 1975. Chaque zone naturelle-échantillon a été découpée à son tour en grappes de 60 ménages à l'aide de photos aériennes.

au second degré de sondage, est tiré au hasard une grappe dans chaque zone naturelle éparse-échantillon.

Dans les agglomérations non communales le plan de sondage est également à deux degrés :

au premier degré de sondage, est tiré un échantillon d'agglomérations avec des probabilités proportionnelles au nombre de ménages dénombrés lors du Recensement de 1975. Chaque agglomération-échantillon a été découpée à son tour en grappes de 60 ménages.

au second degré de sondage est tiré au hasard, une grappe dans chaque agglomération - échantillon avec des probabilités égales.

c - Taille de l'échantillon :

Pour les enquêtes de 1976, 1977 et 1978, la taille de l'échantillon était de 15 000 ménages, soit un taux de sondage de 1/60 en milieu urbain et de 1/100 en milieu rural.

- En 1980, on a augmenté la taille de l'échantillon (60.000 ménages répartis entre 30.000 ménages en milieu urbain et 30.000 ménages en milieu rural, soit un taux de sondage de 1/20), afin d'assurer une représentativité au niveau régional.

d - Renouvellement de l'échantillon :

L'enquête sur l'emploi étant appelée à être réalisée tous les ans, il est apparu utile, pour ne pas interroger les mêmes ménages et pour s'assurer de la représentativité de l'échantillon, de trouver une formule permettant de renouveler l'échantillon d'une enquête sur l'autre. Aussi at-on révu le renouvellement par tiers de l'échantillon.

2) - Présentation du questionnaire :

En plus des caractéristiques démographiques et sociales qui concernent tous les individus de la population, la feuille ménage prévoit une question relative au type d'activité pour toutes les personnes âgées de 15 ans et plus.

Toutefois si l'âge actif retenu est de 15 ans, les jeunes âgés entre 10 et 14 ans n'ont pas pour autant été négligés, au contraire, et l'on a cherché à cerner leur activité afin de donner un éclairage sur leur occupation (cf.module jeune de la feuille ménage).

La question concernant le type d'activité permet de classer la population d'âge actif en deux catégories : les actifs et les inactifs : la catégorie des actifs est formée de toutes les personnes qui se sont déclarées spontanément actives occupées ou actives non occupées. Quant à la catégorie des inactifs, elle est composée de tous les individus qui se sont déclarés spontanément inactifs (c'est-à-dire femmes au foyer, étudiants ou élèves, retraités, vieillards et infirmes).

Ce classement permet de renvoyer chacune des catégories mentionnées à un type de questionnaire approprié afin de dégager les actifs marginaux, à la fois parmi les actifs et les inactifs. En effet, on remarque que même parmi les actifs on rencontre toute une catégorie de personnes fort nombreuses qui travaillent par intermittence et pour des périodes généralement de courte durée selon les possibilités offertes par le marché de travail, ces personnes posent déjà un problème quant à leur classification ; sont-elles occupées ? sont-elles sous-employées ou sont-elles en chômage ou simplement actives marginales ?

Par ailleurs, à l'intérieur de la catégorie des inactifs, les femmes au foyer qui constituent l'essentiel de cette catégorie ne se déclarent pas spontanément actives bien qu'elles s'adonnent à une activité. Ceci nous a poussés à poser d'autres questions complémentaires dans le but de mieux approcher leur degré d'activité et leur éventuelle disponibilité sur le marché de l'emploi.

C'est ainsi que les questionnaires "actif" et "inactif" ont été conçu compte tenu des caractéristiques propres à chaque catégorie ; les actifs aussi bien que les inactifs ont fait l'objet d'un traitement spécial que nous allons exposer maintenant.

A - Traitement des actifs :

Le questionnaire comporte 5 parties :

- Emploi du temps .
- activité principale (branche d'activité, profession et statut dans la profession).
- module aide familial.
- module salarié .
- module recherche d'un emploi .

a) - L'emploi du temps a pour objet de saisir :

- le chômage .
- la polyvalence de l'activité .
- le sous emploi .

Ces caractéristiques ne sont pas faciles à cerner à partir de la seule déclaration de l'enquêté. D'où la nécessité de suivre l'activité de l'individu à partir d'un emploi du temps journalier couvrant la semaine et d'un emploi du temps hebdomadaire couvrant le mois précédant l'enquête.

i) - Analyse du chômage :

Chaque personne classée "actif occupé" ou "actif non occupé" est appelée à indiquer jour après jour ce qu'elle a fait durant la semaine de référence. Si l'intéressé n'a pas travaillé un jour pour autre cause que maladie ou congé, il doit mentionner que ce jour a été effectivement chômé dans la colonne réservée à cet effet (voir tableau 1).

1. EMPLOI DU TEMPS — **1. جـــــدول الاوقات**

1 Nbre d'heures travaillées par jour durant la semaine précedente selon la nature de l'activité

1 بين عدد ساعات العمل في كل يوم خلال الاسبوع السابق حسب نوع النشاط

اليوم السابق Jour précedent		نوع النشاط Activité exercée					يوم بدون عمل Journee non travail	
المرتبة rang	le jour ex. jeudi اليوم	فلاح ex. agricole	عرف او ناشط مستقل في غير الفلاحة employeur ou ind	اجير salarié	معين عائلي aide famil	ناشط في حالة تكوين Apprenti	راحة اسبوعية او رخصة مرض congé repos ou maladie	يوم بطالة jour sans travail
1	2	3	4	5	6	7	8 (*)	9 (•)
1er								
2e								
3e								
4e								
5e								
6e								
7e								
TOTAL المجموع								

(•) اكتب " بدون شغل "
Ecrire " S. TRA "

(*) اكتب حسب الحالة " راحة " أو " مرض "
Ecrire selon le cas " repos ou maladie

T.C.
Nº Or
Exp.Ag.
E.Ind.
SAL.
Aid.Fa.
App
C.M.
IJ.S.T.
Ja.S.T.

On procède de cette manière jour par jour pour la semaine précédant l'enquête. A partir de là, il est possible de fixer un seuil significatif pour la mesure du chômage ; ainsi toute personne âgée de 15 ans et plus, n'ayant pas travaillé la semaine précédant l'enquête pour autre cause que maladie ou congé a été considérée comme chômeur potentiel.

Telle est donc la définition du chômage adoptée par l'enquête. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité de faire varier le seuil de 7 à 1 jour. Mais il faut souligner que l'enquête de 1978 a fait apparaître un écart très faible ne dépassant pas 3 % entre les deux évaluations extrêmes du nombre des chômeurs.

Il faut remarquer ici que la journée de travail retenue dans la définition peut n'être constituée que d'une heure seulement. L'emploi du temps a néanmoins relevé le nombre d'heures effectuées chaque jour, ce qui a permis de déterminer le caractère marginal de certains actifs travaillant moins de 15 heures par semaine, et de calculer la durée moyenne de la semaine de travail.

ii - Analyse de la polyvalence de l'activité :

La multiplicité des activités et l'existence de personnes "polyvalentes" conduisent à se demander quels sont les critères qu'il convient de prendre en considération pour parvenir à déterminer l'activité principale d'une personne. Il est difficile de se fier à la déclaration spontanée pour déterminer l'activité principale de la personne, car celle-ci peut avoir tendance à retenir l'activité qui lui procure le maximum de revenu. Alors que, par le relevé de l'emploi du temps, l'enquête cherche à déterminer l'activité principale comme étant celle à laquelle l'individu consacre la majeure partie de son temps.

La méthode retenue a consisté à relever la répartition des jours travaillés selon la nature de l'activité dans les 4 semaines qui précédent l'enquête. En d'autres termes, toute personne enquêtée est appelée à indiquer le nombre de jours travaillés en tant qu'exploitant agricole, employeur ou indépendant, salarié, aide-familial, apprenti, ainsi que le nombre de jours non travaillés pour cause de maladie ou congé, et pour cause de chômage (cf.tableau n°2).

2. Indiquez le nombre de journées travaillées chaque semaine au cours du mois précédent selon la nature de l'activité

2. بين عدد ايام العمل كل اسبوع خلال الشهر السابق حسب نوع النشاط .

Nbre de journées travaillées chaque semaine — بين عدد ايام العمل خلال كل اسبوع

رتبة الاسبوع السابق ليوم البحث rang de la semaine	ايام العمل الفعلي حسب نوع النشاط Journées de travail effectif selon l'act.					ايام بدون عمل Journée non travail	
	فلاح ex. agricole	حرفي او ناشط مستقل في غير الفلاحة employeur ou independant	اجير salarié	معين عائلي aide Famil.	ناشط في حالة تمرين Apprenti	راحة اسبوعية او رخصة مرض congé repos ou maladie	ايام بطالة Journée sans travail
1	2	3	4	5	6	7	8
الاسبوع الاول 1er Semaine							
الاسبوع الثاني 2ème Semaine							
الاسبوع الثالث 3ème Semaine							
الاسبوع الرابع 4ème Semaine							
مجموع الاسابيع Total des 4 semaines							

Exp.Agr
E. Ind
Sal.
Aid.Fu.
App.

Mais il se peut que les 4 semaines décrites dans le tableau ci-dessus soient exceptionnelles et ne soient pas représentatives sur l'année. Pour combler cette lacune, une question supplémentaire avait été posée dans les enquêtes 1976 et 1977, visant à demander si l'activité principale ressortant du tableau correspondait bien à l'activité principale habituelle. En cas de réponse négative, il était demandé à l'enquêté de se classer dans l'une des 5 catégories, en fonction de son activité habituelle.

Cette façon de procéder a été abandonnée à partir de l'enquête 1978, car on s'était rendu compte que l'activité principale dégagée à partir de l'emploi du temps correspondait à l'activité habituelle dans une proportion dépassant 90 %.

Il y a lieu de signaler que cet emploi du temps ne permet pas s'envisager la polyvalence dans un sens large, mais seulement par le biais des 5 activités mentionnées (exploitant agricole, employeur ou indépendant salarié, aide-familial, apprenti) (1). Le choix de ces 5 catégories a été dicté par la nécessité de fermer le questionnaire, en fonction de la prédominance de certains types de polyvalences : petit exploitant agricole / salarié, salarié agricole / salarié non agricole, indépendant / salarié.

---

(1) - Cette dernière catégorie des apprentis n'a pas pour objectif d'étudier la polyvalence des apprentis, mais simplement de classer l'ensemble de la population active.

iii - Analyse du sous-emploi :

Dans l'emploi du temps établi il faut remarquer à nouveau que la journée travaillée peut ne correspondre qu'à une heure seulement de travail effectif et qu'elle peut ne pas correspondre à un travail réel, notamment pour les exploitants agricoles : en effet, la seule présence sur l'exploitation est suffisante pour que la personne se déclare comme ayant réellement travaillé ; la détermination du degré d'intensité du travail étant laissée à son initiative. Il ne pouvait être question d'assimiler cette approche à une enquête sur les temps de travaux. Néanmoins, dans l'emploi du temps hebdomadaire, le nombre d'heures effectivement travaillées a été relevé.

En tout état de cause, la mesure du sous emploi en milieu rural doit être interprêtée avec beaucoup de précautions, étant donné que l'enquête n'a pas cherché à cerner le sous-emploi invisible, c'est-à-dire celui qui se définit par la faiblesse de la productivité, corrélative à une couverture jugée suffisante des besoins : Bien que ne déployant aucune activité pendant une partie de l'année, certains exploitants agricoles ne cherchent pas à travailler en dehors de leurs exploitations : Ces personnes se sont déclarées dans l'enquête pleinement occupées.

A cette réserve près, l'enquête permet d'appréhender le sous-emploi à partir de deux critères différents et complémentaires :

- le nombre de jours travaillés durant les 4 semaines précédant l'enquête.
- la nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence.

Dans l'exploitation des résultats, l'enquête n'a fixé aucun seuil permettant de définir de façon catégorique le sous-emploi, mais elle a permis d'analyser la façon dont les actifs se répartissent selon le nombre de jours travaillés (1) durant les 4 semaines : moins de 5 jours, 5 à 9 jours 10 à 14 jours, 15 à 19 jours, 20 à 28 jours. La fixation du seuil peut être ainsi variable, et dépendre du statut dans la profession : Ainsi, les patrons et les apprentis ont été considérés comme pleinement occupés, quelque soit le nombre de jours travaillés.

Le sous-emploi des aide-familiaux a fait entrer en ligne de compte le nombre d'heures travaillées : ceux qui travaillent de façon régulière et à plein temps (2) ont été traités de la même façon que les indépendants et les salariés (en fonction du nombre de jours travaillés) ; les autres c'est-à-dire ceux qui travaillent à temps partiel (régulièrement ou occasionnellement), ont été traités en fonction du nombre d'heures travaillées durant la semaine de référence (moins de 15 heures, 15 à 30, 30 et plus).

---

(1) - Y compris les jours de congé - maladie.

b) - L'activité principale :

Pour chaque personne active, des questions ont été posées sur la branche d'activité de l'entreprise dans laquelle elle travaille, sa profession, son statut dans la profession. La question du statut dans la profession n'est pas aussi simple qu'il y semble à première vue, et une confusion toujours possible entre salariés et indépendants peut rendre aléatoires des comparaisons d'une année à l'autre ou même des conclusions trop strictes sur une même année. Ainsi par exemple les femmes qui tissent des tapis à domicile pour le compte de l'Office de l'Artisanat doivent-elles plutôt être rattachées au statut de salarié ou bien au statut d'indépendant à domicile? De la même façon les tâcherons du Bâtiment (maçons, peintres, plombiers, etc.. sont-ils des indépendants ambulants ou des salariés avec des ménages employeur multiples ?

Pour l'enquête, il a été décidé de considérer trois types d'indépendants (avec local, à domicile, et ambulant). Pour ces deux dernières catégories, ont été considérés comme indépendants véritables, seulement ceux qui engagent un capital (métier à tisser, outillage, etc ...).

Par ailleurs, on a cherché à appréhender l'adéquation entre formation et emploi en posant une question d'opinion sur ce sujet. (question 4 du module "Activité principale"). D'autre part, une question a été posée sur l'activité antérieure, permettant de saisir l'insertion et la mobilité professionnelle.

A partir du statut dans la profession, les individus classés aide-familiaux et salariés, sont orientés vers des modules spécifiques, et les individus n'ayant pas travaillé le jour précédent pour autre cause que maladie ou congé sont orientés vers le module "Recherche d'un emploi".

c) Le Module Aide-Familial :

Le statut d'aide familial reste relativement important en Tunisie, surtout en milieu rural ; l'enquête emploi de 1977 a dénombré 210.000 aides-familiaux soit 10,9 % du total des actifs, et si l'on tient compte des actifs marginaux dont la majorité s'adonnent à une activité dans le cadre familial, l'effectif des aides-familiaux passerait alors à 476.000, soit plus du quart de la population active totale.

Ceci nous a amenés à opter pour un traitement spécial concernant les aides-familiaux ; en particulier, fallait-il inclure dans la population active tous ceux qui s'étaient déclarés spontanément aides-familiaux, quel que soit le nombre d'heures ou de jours travaillés pendant la période de référence

La solution adoptée a consisté en premier lieu à demander si le départ de l'aide-familial entraînerait nécessairement le recrutement d'un salarié permanent. Auquel cas l'aide-familial est considéré comme faisant partie de la population active, en étant pleinement occupé. En 1978, ce type d'aides-familiaux a représenté les 2/3 de la catégorie, et 13 % de la population active pleinement occupée.

Une question complémentaire sur le rythme de travail (régulier à temps plein, régulier à temps partiel, occasionnel ou saisonnier à temps plein, occasionnel ou saisonnier à temps partiel) était posée au reste des aide-familiaux jusqu'en 1978. Cette question a été généralisée à l'ensemble des aide-familiaux en 1980, car en 1978, on a constaté qu'un certain nombre des aide-familiaux dont le départ ne nécessiterait pas le recrutement d'un salarié permanent, avaient néanmoins déclaré qu'ils travaillaient régulièrement à temps plein.

En ce qui concerne les aides-familiaux ne travaillant pas régulièrement à temps plein, la question se posait de savoir à partir de quel seuil d'activité (nombre d'heures par semaine) il convenait de les intégrer dans la population active.

Dans le cadre des enquêtes de 1976 et 1977, l'intégration des aides-familiaux dans le volume de la population active était liée au nombre d'heures travaillées durant la semaine de référence ; ainsi les aides-familiaux ayant travaillé moins de 15 heures (le tiers du temps) ont été éliminés de la population active.

Mais à partir de 1978, on s'est rendu compte qu'une telle démarche risquerait de négliger bon nombre d'aides-familiaux qui travaillent certes moins que la normale, mais qui accepteraient volontiers un travail de salarié si le marché de l'emploi le permettait. C'est notamment le cas des défaillants du système scolaire, qui après avoir vainement cherché du travail, se sont mis à aider leurs parents, en attendant que de nouvelles possibilités s'offrent à eux.

Afin d'éviter le risque de les éliminer systématiquement de la population active, alors qu'ils se considèrent eux-même comme chômeurs, une question relative à l'acceptation d'un emploi salarié a permis de les réintégrer éventuellement dans la population active, en tant que chômeurs potentiels.

d) - Le module salarié :

Pour les salariés, la question principale à résoudre était de distinguer les permanents des non permanents. On s'est refusé à classer les salariés à priori selon leur déclaration spontanée, entre permanents et non permanents, car la frontière entre ces deux notions est très floue, en particulier dans certains secteurs tels que l'Agriculture et le Bâtiment où un salarié peut arriver à être pleinement ou régulièrement employé, en changeant de branche (polyvalence) ou d'employeur.

L'enquête a opté pour la combinaison d'une série de trois critères : l'ancienneté dans l'emploi, la durée d'embauche pour ceux dont l'ancienneté est inférieure à 6 mois, le nombre d'employeurs.

Une telle combinaison devrait permettre de dégager des définitions plus précises de la permanence et de la non permanence : Est considérée comme non permanente, toute personne dont l'ancienneté dans l'entreprise est inférieure à 6 mois, dont la durée d'embauche actuelle est inférieure à 6 mois et qui a changé plus de deux fois d'employeur.

La confrontation de cette définition avec la déclaration spontanée sur le rythme de travail (régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel) est possible et pourrait permettre d'éclairer la façon dont les individus interprêtent la question correspondante.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les salariés ont fait l'objet de questions relatives à la qualification et au salaire. Le salaire pris en considération est celui réellement perçu par l'intéressé, c'est-à-dire à l'exclusion de toute retenue à la source (Impôts, sécurité sociale), et y compris les primes et allocations familiales non intégrées dans le salaire.

e) - Le module "Recherche d'un Emploi" :

Ce module d'adresse à toute personne active n'ayant pas travaillé le jour précédant l'enquête, pour autre cause que maladie ou congé.

Pour se conformer à la définition internationale du chômage (chômage au sens du BIT), une question préliminaire permet d'éliminer ceux des actifs qui cherchent un emploi comme indépendants à leur compte, et ceux qui ne cherchent pas à travailler.

Les véritables chômeurs à la recherche d'un emploi salarié ont été traités de façon classique, quant aux circonstances et à la durée du chômage, aux moyens utilisés pour la recherche d'un emploi, et à la qualification dont ils peuvent se prévaloir.

B - Le traitement des inactifs :

Les enquêtes menées jusqu'à maintenant ont montré qu'une proportion relativement importante des personnes s'étant déclarées spontanément inactives, exerçaient en réalité une activité productive.

C'est le cas notamment des femmes et jeunes filles du milieu rural dont l'activité principale est constituée par les travaux ménagers, ce qui n'exclut évidemment pas l'exercice d'une activité secondaire, et en particulier la participation aux travaux agricoles, de façon régulière, saisonnière ou à temps partiel. Ne touchant pas directement le fruit de leur travail beaucoup de femmes se sont ainsi déclarées femmes au foyer, et donc ont été classées inactives. L'enquête 1977 a ainsi montré que ces femmes au foyer exerçant une activité marginale étaient au nombre de 259.000, soit 55 % de la population active féminine.

C'est le cas également d'un certain nombre de retraités, ou de vieillards qui s'étant déclarés inactifs, se sont avérés gérer une exploitation agricole (ou un établissement artisanal) : 20.000 inactifs géraient ainsi des exploitations agricoles en 1977.

Dans le but de repêcher, parmi les inactifs, les cas présentés ci-dessus, afin de les intégrer dans la population active, et le cas échéant dans la catégorie des chômeurs potentiels, un questionnaire spécifique a été rempli pour tout inactif âgé de 15 ans et plus.

L'emploi du temps de la semaine précédant l'enquêt a été relevé, pour dégager le nombre d'heures effectivement travaillées dans les activités suivantes : travaux agricoles, élevage et basse-cour, artisanat de la laine et du tapis, autres travaux d'artisanat, autres travaux.

D'autre part, une question sur l'acceptation d'un travail salarié a été posée à tous les inactifs. Le croisement de l'emploi du temps avec l'acceptation d'un travail salarié, permet de dégager les quatre catégories suivantes :

- Inactifs ayant travaillé plus de 15 heures durant la période de référence.
- Inactifs ayant travaillé moins de 15 heures et acceptant un travail salarié
- Inactifs ayant travaillé moins de 15 heures et n'acceptant pas un travail salarié.
- Inactifs n'ayant pas travaillé durant la période de référence et acceptant un emploi salarié.

La première catégorie peut être intégrée sans risque dans la population active marginale occupée. La seconde catégorie peut être également intégrée à la population active marginale, dans la catégorie des chômeurs potentiels.

On serait enclin à exclure la troisième catégorie de la population active, mais il se peut que la semaine de référence ait un caractère exceptionnel, et occulte une participation active à des travaux saisonniers.

Quant à la quatrième catégorie, elle pose un double problème. D'une part la semaine de référence peut, comme précédemment, être exceptionnelle, et par ailleurs, cette main d'oeuvre est disponible sur le marché de l'emploi, et peut même se manifester en premier rang lorsqu'une offre d'emploi se présente.

Dans l'enquête de 1980 et pourla seule région du Nord-Ouest si l'on fait rentrer cette dernière catégorie dans la population active, les actifs marginaux ayant déclaré accepter un emploi salarié représenteraient près de 18 % de la population active totale.

CONCLUSION

Enfin de compte, le fil conducteur que l'on ne peut ne pas avoir remarqué à travers l'exposé qui précède est bien la volonté de dépasser la déclaration spontanée des individus afin de déceler de véritables actifs parmi les inactifs, et subsidiairement de faux actifs parmi les actifs déclarés.

Même si elles ont abouti à la publication de résultats, les enquêtes tunisiennes n'ont pas voulu se prononcer de façon définitive sur les catégories qu'il convient de ranger dans la population active occupée et dans la population active non occupée, ni même d'ailleurs sur la définition de ces catégories. Toutes les modulations restent possibles en ce qui concernent les actifs marginaux, les actifs sous employés et les chômeurs potentiels.

Il est bien évident en effet que l'intégration ou non de ces catégories risque de se traduire par des variations substantielles du niveau du chômage, et du taux de chômage. Mais les planificateurs doivent se garder de rejeter l'intégration de ces catégories, sans examen approfondi de la question. Car - et nous revenons ici à notre point de départ sur les caractéristiques spécifiques de l'emploi et du chômage dans un pays comme la Tunisie - une politique de création d'emplois par implantation régionale d'unités de production peut très bien ne pas éponger le chômage réel tel qu'il ressort des statistiques officielles, mais simplement attirer les actifs marginaux et même des inactifs recherchant un emploi salarié. De telles situations ne sont pas rares, et se traduisent généralement par un gonflement artificiel des demandes d'emplois dans les bureaux de placement, à tel point que l'on serait tenté d'énoncer ce nouveau paradoxe entre offre de travail et offre d'emploi: la création d'emplois peut se traduire par une augmentation du chômage ! Tant il est vrai que ces catégories d'actifs marginaux peuvent perturber le marché de l'emploi, et qu'il est donc de toute première importance de les rendre "visibles" aux yeux du planificateur.

Les enseignements des enquêtes sur l'emploi sont ainsi nombreux et essentiels. En particulier, l'importance des résultats qu'est en train de fournir l'enquête emploi 1980, qui portait sur un échantillon de 60.000 ménages (1/20), fait que l'on est en droit de se demander s'il n'y aurait pas plus à attendre des progrès de cette technique d'enquête, que des Recensements décennaux de Population,pour la connaissance du phénomène. La taille substantielle de l'échantillon, la réduction du déroulement des opérations dans le temps (3 mois actuellement) pourraient en effet limiter les variations aléatoires non significatives de véritables changements et permettre de donner des résultats suffisamment détaillés par branches d'activités et catégories professionnelles.

Soulignons enfin, pour terminer, que l'enquête budget consommation de l'I.N.S. a été menée sur un sous-échantillon de l'enquête emploi (6000 ménages). Au delà de l'intérêt que cela représente en l'état actuel des choses, ne peut-on imaginer dans l'avenir un tirage raisonné de ce sous-échantillon, à partir des résultats de l'enquête emploi ? on s'orienterait ainsi progressivement vers des enquêtes emploi/revenus permettant de mieux comprendre certaines situations, de sous emploi en particulier, et que des monographies catégorielles éclaireraient de façon plus qualitative.

Il est permis de penser que c'est dans une telle voie que devraient s'engager les recherches dans l'avenir, et les enquêtes tunisiennes sur l'emploi y auront apporté leur contribution.

Q U E S T I O N N A I R E

Le questionnaire présenté ici est celui qui a été utilisé lors du "Mini-Recensement" de Population de 1980 dont le volet "Emploi" a remplacé l'enquête Emploi annuelle auprès des ménages.

الجمهورية التونسية

وزارة التخطيط

المعهد القومي للاحصاء

مثال 18

المسح العيني للسكان

ENQUETE POPULATION

1980

إستمارة الأسرة والمسكن

FEUILLE DE MENAGE & LOGEMENT

Nom de la Grappe	اسم القطعة
Nº du Logement ----------	رقم المسكن
Nº du Ménage ---------	رقم الاسرة

1. LOCALISATION — 1. التعريف الجغرافي

Secteur ---------- عمادة	Gouvernorat ---------- ولاية
Nº zone Nat. ---------- عدد الجهة الطبيعية	Délégation ---------- معتمدية
Agglomeration ---------- دشرة	Commune ---------- بلدية

Nº D'IDENTIFICATION — التعريف الترميزي

Gouv | UR Gt | Men Gr

2. LOGEMENT — 2. التعريف بالمسكن

T.C | Legt | Gr

1. Adresse — 1 عنوان المسكن

---

2. Nbre des Menages — 2. عدد الاسر المقيمة بالمسكن

Liste des Chefs de Menage — قائمة رؤساء الاسر

الرقم	الاسم واللقب Nom et Prénom

3. Type de logement — 3. نوع المسكن سواء كان آهلا اوشاغرا

1 دار، حوش، برج
2 فيلا
3 شقة بعمارة
4 قربي، خيمة، مغارة
5 نوع اخر مع بيانه : ----------

4. Matériaux (murs) — 4. مواد بناء الجدران

1 حجر، بجور، كتلوز مبني بالسيمان او البغلي .
2 حجر مبني بالطين، قوالب طوب
3 مواد اخرى

5. Matériaux (toits) — 5. مواد بناء السقف

1. دالة، مادبي ولوح، قبو، لوح وقرمود
2. اغصان مغطاة بالطين، طولة
3. اعشاب بدون غطاء
4. مواد اخرى

6. Evacuat. des eaux usées — 6. كيفية صرف المياه المستعملة

1. مسكن مرتبط بشبكة الخنادق
2. بئر مغطاة (كنيف)
3. ساقية بدون غطاء (عرباية)

اسم الفرد المستقصى : ----------

اسم ولقب العداد : ---------- تاريخ البحث ----------

اسم ولقب المراقب : ---------- تاريخ المراقبة ----------

4. Liste des Membres du Ménage

(الحاضرين والغائبين مؤقتا) ـــرة

ابدأ بضبط قائمة افراد الاسرة وذلك على النحو التالي :
رئيس الاسرة ، فزوجته ، فاطفاله
Lister les membres en commençant par le chef du Mén...

	الاسم واللقب Nom et prénom	القرابة مع رئيس العائلة Lien de Parenté	حالة الاقامة Résidence	الجنس Sexe	Démographie ارشادات ديمغرافية: تاريخ الولادة اليوم الشهر والسنة LIEU DE NAISSANCE	المعتمدية التي ولدت بها Dél. de naissance	الجنسية National	الحالة الزوجية Etat matrimonial	Migration ـــرة: المعتمدية او البلاد الاجنبية التي تقيم بها في ماي 1975 Délégation de residence, ! الاسم NOM	ـقة بلدية ـــة N. Urbai Rura
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

1. هل هناك افراد من الاسرة لم يقع احصاؤهم بجدول (4) اجب نعم ام لا .....
اذا كان الجواب نعم يجب تسجيلهم على الجدول (4)
y'a t il d'autre membres absents du logement OUI ou NON
Si OUI à ajouter a la liste

2. اذكر في الجدول (5) العدد الرتبي ، الاسم واللقب ، مكان الاقامة وكذلك سبب الغياب ومدته بالنسبة لكل فرد متغيب مؤقتا وقع احصاؤه .
Compléter le Tableau ci contre pour chaque membre Résident absent .

5. Residents Absents المتغيبون مؤقتا

العدد الرتبي Or.	الاسم واللقب NOM ET PRENOM	مكان الاقامة LIEU DE PRES	مدة الغياب Dure	سبب غيابه Raison

4. قائمة أفراد الأسـ

الـ...	Education (1975 ارشادات تربوية المواليد وما قبلها)			بالنسبة لمواليد 1970 وما قبلها	MODULE JEUNE خاص بالشبان			الاستبيانات الضرورية
	بين اللغات التي تحسن قراءتها و كتابتها بالنسبة للاميين اذكر (الاشي) Langue lues et Ecrites	المستوى الثقافي الذي تحصلت عليه بنجاح بين السنة ثم المرحلة Dégré D'instructio	اعلى شهادة مدرسية او جامعية تحصلت عليها Diplomes	نوع النشاط Type D'activité [1].	عمود خاص بالأفراد المولدين بين 1966/ 70 Jeunes nés entre 1966 et 1970 (10 - 14 ans) نشاط الفرد OCCUPATION Elève تلميذ Agricul. الفلاحة Commerce التجارة Artis الصناعة التقليدية Service. خدمات S.Occup. بدون نشاط	المهنة Profession	المرتبة في المهنة STATUT Salarié أجير Apprenti. في حالة تكوين Aid.Fam. معين عائلي Autres حالة اخرى	MODULES à Compléter
	12	13	14	15	16	17	18	19

5

[1] Type d'activité

Pour les personnes nées en 1970 et Avant

Actif Occupé	1. ناشط . مشتغل (يعمل كاجير او لحسابه او معين عائلي ..)
Actif non Occupé	2. ناشط غير مشتغل
Etudiant ou Elève	3. طالب او تلميذ
Femme ou Fille au Foyer	4. امراة او بنت قائمة بشؤون المنزل
Retraité	5. متقاعد
Vieillard, Infirme	6. مسن ، عاجز بدنيا او ذهنيا
Militaire du Contingent	7. جندي (في اداء واجبه العسكري)
Autres Cas	8. حالة اخرى لغير الناشطين (اقتصاديا)
Non Concerné	9. غير معني (مواليد 1971 وما بعدها)

[1] نوع النشاط

بين نوع النشاط لكل فرد مولود سنة 1970 وما قبلها

3. MENAGE التعريف بالاسرة 3.

7. Nom du chef de menage ---------- 7. أسم ولقب رئيس الاسرة :

8. Eau potable — 8 مورد الماء الصالح للشراب

1. ماء سبالة (الشركة)
2. سبالة عمومية
3. بئر عمومي او خاص
4. ماجل عمومي او خاص
5. عين ، واد

9 Eclairage — 9 وسائل الاستنارة للاسرة

1. تيار كهربائي (الشركة)
2. تيار كهربائي اخر
3. لمبلرة
4. قازة
5. وسائل اخرى

10. Equipement — 10 التجهيز

هل تتمتع الاسرة بكل واحدة من هذه التجهيزات (اجب بنعم أو لا)

- مرحاض ---------- ------- ☐
- بيت استحمام مجهز ------- ☐
- دوش مجهز ------- ------- ☐

11. Cuisine — 11 المطبخ

1. مطبخ به حوض
2. مطبخ بدون حوض
3. ليس للاسرة مطبخ

12. Nbre. pieces — 12 عدد الغرف التي تسكن بها الاسرة

عدد الغرف ----------

13. Occupation du logement — 13 صفة الاقامة بالمسكن

1. ملاك
2. بصدد تسديد قرض لملكية هذا المسكن
3. كاري
4. ساكن مجانا
5. حالة اخرى

14. Commodités du menage — 14 أثاث الاسرة

هل تتمتع الاسرة بكل واحدة من هذه الاثاث (اجب بنعم أو لا)

- سيارة ------- ------- ☐
- دراجة نارية ------- ☐
- دراجة ------- ------- ☐
- تلفزة ------- ------- ☐
- ثلاجة ------- ------- ☐
- آلة طبخ ذات فرن ------- ☐
- آلة طبخ بدون فرن ------- ☐
- هاتف ------- ------- ☐

15 نتيجة الاستجواب

1 ـ انجز الاستجواب
2 ـ متغيب
3 ـ رفض الاستجواب

Tar Ile. Men 85

الجمهورية التونسية

وزارة التخطيط

المعهد القومي للاحصاء

مثال 19

المسح العيني للسكان
ENQUETE POPULATION
1980

إستبيان ناشط
MODULE ACTIF

Nom de la Grappe	اسم القطعة
N° du Logement	رقم المسكن
N° du Ménage	رقم الاسرة

يجب تعمير استبيان " ناشط " من هذا المثال لكل فرد من افراد الاسرة تجاوز الخامسة عشرة من عمره وصرح انه مشتغل أو غير مشتغل بالعمود (15) من الجدول (4) باستمارة الاسرة والمسكن

Completer un questionnaire Actif (modele 19) pour toute personne ageé de 15 ans et plus et classeé " Actif occupé" ou " actif non occupé en col.(15)duT.4 du Feuille de M.&log.

LOCALISATION — التعريف الجغرافي

Nom et Prenom de l'actif — اسم ولقب الناشط	Gouvernorat — ولاية
	Délégation — معتمدية
	Commune — بلدية
N° d'ordre sur la F.M — العدد الرتبي	Secteur — عمادة

N° D'IDENTIFICATION — التعريف الترميزي

Gt | UP Gt | Men | GR

T.C. | N° Or | Exp.Ag. | E.Ind. | SAL. | Aid.Fa. | App | C.M. | 1J.S.T. | Js.S.T.

1. EMPLOI DU TEMPS — 1. جدول الاوقات

1 Nbre d'heures travaillées par jour durant la semaine précedente selon la nature de l'activité

1 بمن عدد ساعات العمل في كل يوم خلال الاسبوع السابق حسب نوع النشاط

اليوم السابق Jour précedent		نوع النشاط Activité exercée					يوم بدون عمل Journee non travail	
الرتبة rang	اليوم le jour ex.jeudi	فلاح ex. agricole	عون او ناشط مستقل في غير الفلاحة employeur ou ind	اجير salarié	معين طفلي aide Famil	ناشط في حالة تكوين Apprenti	راحة اسبوعية او رخصة مرض congé repos ou maladie	يوم بطالة jour sans travail
1	2	3	4	5	6	7	8 (*)	9 (*)
1er								
2e								
3e								
4e								
5e								
6e								
7e								
TOTAL المجموع								

(*) اكتب حسب الحالة " راحة " أو " مرض "
Ecrire selon le cas " repos ou maladie

(*) اكتب " بدون شغل "
Ecrire " S. TRA "

2. Indiquez le nombre de journées travaillées chaque semaine au cours du mois précedent selon la nature de l'activité

2. بين عدد ايام العمل كل اسبوع خلال الشهر السابق حسب نوع النشاط .

Nbre de journées travaillées chaque semaine — عدد ايام العمل خلال كل اسبوع

مرحلة الاسبوع السابق ليوم البحث rang de la semaine	ايام العمل الفاعلة حسب نوع النشاط Journées de travail effectif selon l'act.					ايام بدون عمل Journée non travaillée	
	فلاح ex. agricole	حرفي او ناشط مستقل في غير الفلاحة employeur ou independant	اجير salarié	معين عائلي aide Famil.	ناشط في حالة تكوين Apprenti	راحة اسبوعية او رخصة مرض congé repos ou maladie	ايام بطالة Journée sans travail
1	2	3	4	5	6	7	8
الاسبوع الاول 1er Semaine							
الاسبوع الثاني 2em Semaine							
الاسبوع الثالث 3em Semaine							
الاسبوع الرابع 4em Semaine							
مجموع الاسابيع Total des 4 semaines							

2. ACTIVITE PRINCIPALE — 2. النشاط الرئيسي

(Pour les actifs non occupés, les Renseignements ci-après portent sur son dernier emploi — وبالنسبة للناشط غير المشتغل حاليا البيانات التالية تأخر عمل قام به)

1. NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE ou administration dans la quelle vous exercez votre activité

1. اسم وعنوان المؤسسة الصناعية او الفلاحية او الادارة التي تديرها او تعمل بها

---

2. ACTIVITE PRINCIPALE DE CETTE ENTRPRISE

2. النشاط الاقتصادي الرئيسي لهذه المؤسسة

---

3. VOTRE PROFESSION DANS CETTE ENTREPRISE

3. المهنة او العمل الرئيسي الذي تقوم به بهذه المؤسسة

---

4. ESTIMEZ-VOUS QUE L'ACTIVITE QUE VOUS EXERCEZ CORRESPOND A LA FORMATION QUE VOUS AVEZ RECUE ?

4. هل تعتبر ان العمل الذي تتعاطاه يتماشى مع التكوين الذي تلقيته

(oui ou non) ---------- (نعم او لا)

Exp.Agr
E. Ind
Sal.
Aid.Fa.
App.
C. M.
S.TR
Br. Ac
Prof
F.Ac

5 VOTRE STATUT DANS LA PROFESSION — 5 مرتبتك في المهنة

1. Employeur aves ...salariés — 1. عرف يشغل .. عامل رسمي
2. Independant avec local — 2. ناشط مستقل يعمل بمحل
3. Independant à domocile — 3. ناشط مستقل يعمل بمسكنه
4. Independant ambulant — 4. ناشط مستقل متجول
5. Salarié occupé — 5. اجير مشتغل
6. salarié sans travail — 6. اجير بدون عمل
7. Aide familial — 7. معين عائلي
8. Apprenti — 8. أجير في حالة تكوين

St. Sal

6 QUELLE ETAIT L'ACTIVITE QUE VOUS EXERCEZ EN DEBUT DE 1979 — 6 ما هو نوع النشاط الذي كنت تقوم به في اوائل سنة 1979

1. eleve ou etudiant — 1. تلميذ ، طالب
2. stage pour un complement de formation — 2. متربص أو في مركز تكوين
3. sans travail est a la recherche d'un emploi — 3. بدون عمل ويبحث عن شغل
4. apprenti dans une entreprise — 4. في حالة تكوين بمؤسسة
5. actif occupé dans la meme ent. actuelle — 5. ناشط مشتغل في نفس المؤسسة الحالية
6. actif occupé dans une autre entreprise — 6. مشتغل في مؤسسة اخرى

Si(6) secteur d'activité ? ---------- وفي هذه الحالة نشاطها الاقتصادي :

Ac.Ant

Br. Ac

---

7 SI VOUS AVEZ UNE TERREAGRICOLE QUE VOUS EXPLOITEZ quelle est la superficie ? — 7 ان كانت لك ارض فلاحية (مزرعة ، زياتين ، حقل .) تباشرها فما هي مساحتها (بالهكتار)

Superficie totale (en hectares) ---------- الجملية

Dont irriguée (en hectares) ---------- ومنها سقوية

Sup.Tot.

Sup.Ir

Instruction . — ملاحظة هامة .

على العداد أن يقوم بتعمير استبيان أجير (مثال 20) بالنسبة لكل ناشط صرح انه اجير مشتغل بالسؤال (5 / 2)

L'ENQUETEUR DEVRA COMPLETER (UN MODELE 20) POUR TOUT ACTIF AVANT DECLETRE SALARIE occupé A LA QUEST.2.5

3. AIDE FAMILIAL — 3. المعين العائلي

1 VOUS AVEZ DECLARE QUE VOUS TRAVAILLEZ COMME AIDE FAMILIAL — 1 كنت ذكرت انك كنت تعمل كمعين عائلي تساعد احد افراد الاسرة في عمله

est ce que votre depart entrainerait necessairement le recrutement d'un salarié permanent ? — فهل لك ان تبين ان كان انفصالك عن العمل يؤدي حتما الى انتداب اجير قار عوضا عنك ؟

(oui ou non) ---------- (نعم ام لا)

R.P.

2 RYTHME DE TRAVAIL — 2 كيفية العمل الذي يقوم به المعين

1. Regulier à temps plein — 1. عمل مسترسل كامل الوقت
2. Regulier à temps partiel — 2. عمل مسترسل كل يوم بعض الوقت
3. Occasionnel ou saisonnier — 3. اشغال موسمية وطارئة (كامل الوقت)
4. Occasion. ou sais. à teps par — 4. اشغال موسمية وطارئة (بعض الوقت)

Ry.

3 ACCEPTERIEZ-VOUS UN EMPLOI SALARIE — 3 هل تقبل عملا كأجير لو عرض عليك ذلك

(OUI ou NON) ---------- (نعم ام لا)

Tr.Sal

4 RECHERCHE D UN EMPLOI — 4 البحث عن الشغل

بيانات خاصة بالناشطين الذين لم يعملوا اليوم السابق للبحث (انظر جدول 1 من الفقرة 1 العمود 9 المربع 1)
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX ACTIFS N'AYANT PAS TRAVAILLE LE JOUR PRECEDENT L'ENQUETE POUR AUTRE CAUSE QUE REPOS OU MALADIE (voir 1er partie Tab.1 col.9.1er case)

1 CHERCHEZ-VOUS UN EMPLOI ? — 1 هـــل تبحـث عـن شغـــل ؟

1. Emploi salarié — 1 . تبحث عن شغل كأجير
2. Emploi comme independant — 2 . تبحث عن شغل كمستقل
3. ne cherche pas un emploi — 3 . لا تبحـث عن شغل

Re.E

2 A LA SUITE DE QUELLE CIRCONSTANCE CHERCHEZ-VOUS UN EMPLOI ? — 2 الاسباب التي ادت بك الى البحث عـن شـــغل

1. cherche pour la 1er fois — 1 . يبحث عن شغل لاول مـرة
2. a été l'icencié — 2 . رفت من عمله السابق
3. a demissionné — 3 . قدم استقالته طقائيا من عمله السابق
4. a terminé son service militaire — 4 . انهى واجبه في الخدمة العسكرية
5. occupait un emploi non salarié — 5 . كان يعمل كمستقل أو عـرف
6. autre circonstance : ---------- — 6 . سبب آخـــر (مع بيانه)

cir

3 DUREE DE CHOMAGE — 3 مـــــــــــدة البطالـــة

depuis combien de temps êtes-vous sans travail et à la recherche d'un emploi ? — ما هي المدة التي قضيتها بدون شغل وتبحث عـن عـــمل ؟

Durée (en années mois jours) ---------- المدة (بالسنة،الشهر واليـــوم)

Durée

4 MOYENS UTILISES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI — 4 مـــاهي الطرق التي استعملتها اخيراً للبحث عن شغل

1. contacté l'administration — 1 . اتصلت بالسلطة الادارية
2. par relations personnelles — 2 . بحثت بوسائل خـاصة
3. Inscrit à l'office de l'emploi pour un travail — 3 . قمت بترسيم نفسك لدى ديوان التشغيل للبحث عن شغل
4. inscrit a l'office de l'emploi pour formation — 4 . قمت بترسيم نفسك لدى الديوان قصد التكوين
5. autre moyen ---------- — 5 . طريقة اخرى مع (بيانها)
6. n'a utilisé aucun moyen — 6 . لم تستعمل اي وسيلة للبحث عن شغل

Moyen

5 QUALIFICATION — 5 اختصـــــــــــــاصك

1. ingenieur cadre superieur directeur — 1 . مهنـدس ،اطار عالي ،مدير
2. Technicien; cadre moyen — 2 . فنـي ،اطار متوسـط
3. Agent de maitrise — 3 . عـــون مراقبـة
4. employé administratif ou commerçial — 4 . عـون اداري اوتجاري
5. Ouvrier qualifié — 5 . عـامل مختـــص
6. Maneuvre — 6 . عـامل يومي بدون اختصاص

Qual.

الجمهورية التونسية
وزارة التخطيط
المعهد الوطني للإحصاء

المسح العيني للسكان
ENQUETE POPULATION
1980

مثال 20

استبيان أجير مشتغل
MODULE SALARIE OCCUPE

Nom de la Grappe	اسم العطبة
N° du Logement	رقم المسكن
N° du Ménage	رقم الأسرة

يجب تعمير استبيان اجير (مثال 20) لكل نشيط ذكر بالاستبيان لمثال 19 انه اجير مشتغل (سؤال من الفقرة 2 بالمثال 18)
Remplir un modèle salarié (mod 20) pour tout actif classé salarié occupé (Question 4, partie 2, Mod 18)

LOCALISATION — التعريف الجغرافي

Nom et Prénom du Salarié ---------- : اسم ولقب الاجير	Gouvernorat ---------- الولاية
N° d'ordre ---------- : العـــدد الرتبي	Commune ---------- بلدية
	Secteur ---------- عمادة

IDENTIFICATION — التعريف التوهيـــزي

Gouv | UP | Gt | Men | Gr

1 ETES VOUS AGENT OU OUVRIER DE L'ADMINISTRATION
1 هل أنت عون من أعوان الدولة، الادارة ؟ — I.C

Si oui — إذا كان الجواب نعم
- Administration : ---------- الادارة
- Grade : ---------- الخطة — N° ordre
- Indice ou Catégorie : ---------- الرقم القياسي او الصنف — Gra

Si non — إذا كان الجواب لا — Qual
- Ingénieur, Cadre Sup. Directeur — مهندس، اطار عالي، مدير
- Technicien, cadre Moyen — فني أو اطار متوسط
- Agent de maitrise — عون مراقبة
- Employé Administ. ou commercial — عون اداري او تجاري
- Ouvrier qualifié — عامل مختص
- Manoeuvre — عامل يومي بدون اختصاص

2 ANCIENNETE DANS VOTRE EMPLOI ACTUEL
2 الأقدمية في العمل الذي تتعاطاه حاليا

(en jours, mois et années) ---------- (باليوم والشهر والسنة) — Anc

3 SI L'ANCIENNETE EST INFERIEURE A 6 MOIS
3 إذا كانت الأقدمية دون 6 اشهر

Pour combien de temps êtes vous recruté pour l'emploi actuel ? ---------- — Du
ازاء المدة التي انتدبت لها للشغل الحالي :

Indiquer le nombre d'employeurs qui vous ont employé pendant les 6 derniers mois. ---------- — N. Empl.
عين عدد المستخدمين الذين اشتغلت عندهم خلال الستة اشهر السابقة

4 RYTHME DE TRAVAIL ACTUEL
4 كيفية العمل الذي تقوم به حاليا — Pyc

1. Régulier à plein temps — أ. عمل مسترسل كامل الوقت
2. Régulier à temps partiel — ب. عمل مسترسل كل يوم بعض الوقت
3. Occasionnel ou sais. à plein temps — ج. اشغال موسمية وظارئة كامل الوقت
4. Occasionnel ou sais. à temps partiel — د. اشغال موسمية وظارئة بعض الوقت

SALAIRES الأجـــور

5 MODALITES DE PAYEMENT طـريقـة استخـلاص الاجـور 5

1. Salaire Journalier 1. اجر يومي
2. Salaire hebdomadaire 2. اجر اسبوعي
3. Salaire Mensuel 3. اجر شهري
4. Autre modalité 4. حالة اخرى

6 QUEL EST LE MONTANT DU DERNIER SALAIRE NET PERCU ما هو مقدار آخر اجر (صاف من كل الاداءات) تسلمته . 6

(en millimes):..... (بالمليم)

Correspondant à une période de (jours) :..... وذلك مقابل لمدة (بالبوم)

7 BENEFICIEZ-VOUS DES ALLOCATIONS FAMILIALES هل تتمتع بالمنحة العائلية 7

(OUI) ou (NON).....(نعم) ام (لا)

Si oui { Nbre d'enfants bénéficiares :.....: عدد الاطفال المتمتعين بها
Le dernier salaire net perçu comprend-il les allocations familiales ? هل يحتوي آخر اجر المبين بالسؤال (6) لهذه المنحة . } اذا كان الجواب نعم

(OUI) ou (NON) .....(نعم) ام (لا)

8 BENEFICIEZ-VOUS DU SALAIRE UNIQUE هل تتمتع بمنحة الزوجة 8

(OUI) ou (NON).....(نعم) ام (لا)

Si OUI le dernier salaire net perçu comprend-il le salaire Unique? اذا كان الجواب نعم هل يحتوي الاجر الاخير المذكور اعلاه على منحة الزوجة .

(OUI) ou (NON) .....(نعم) ام (لا)

9 EN PLUS DU SALAIRE NET DECLARE EN (6) BENEFICIEZ-VOUS D'AUTRES PRIMES OU INDEMNITES NON COMPRISES علاوة على الاجر المصرح به بالسؤال (6) هل تتمتع بمنح اخرى اضافية 9

(OUI) ou (NON).....(نعم) ام (لا)

Si OUI la Nature et le montant mensuel (en millimes) اذا كان الجواب " نعم " بين النوع والقدر الشهري لكل منحة . (بالمليم)

- Prime logement : ..... منحة السكن
- " transport: ..... منحة النقل
- " 13e mois: ..... الشهر الثالث عشر
- " 14e mois: ..... الشهر الرابع عشر

TOTAL GENERAL ..... المجموع العام

- Prime de rendement : ..... منحة الانتاج
- " de projet : ..... منحة البرامج
- " productivité : ..... منحة الانتاجية
- "risque contagion: ..... منحة الخطر او العدوى
- " responsabilité : ..... منحة المسؤولية
- " fonction : ..... منحة الوظيفة

10 AVEZ-VOUS CONTRACTE UN PRET DONT LE REMBOURSEMENT SE FAIT PAR RETENUE A LA SOURCE هل في ذمتكم قرض يقع خصمه مباشرة من مرتبك . 10

(OUI) ou (NON) ..... (نعم) ام (لا)

Si OUI
Montant mensuel du dernier Remboursement
اذا كان الجواب نعم فما هو آخر مقدار شهري خصم من مرتبك .

(en millimes)..... (بالمليم)

Mod.P
Dinars
millimes
Per
A.F
N. enf
All. fam
Inc
Sal.Un
nic
Sal.Un
Aut.Pr
Dinars
Millimes
Prelev
Dinars
Millimes

الجمهورية التونسية
وزارة التخطيط
المعهد الوطني للاحصاء

مثال 21

المسح الحيني للسكان
ENQUETE POPULATION
1980
استقصاء غير ناشط
MODULE INACTIF

اسم القطعة Nom de la Grappe .....
رقم المسكن Nº du Logement .....
رقم الاسرة Nº du Ménage .....

يجب تعمير استبيان غير ناشط (مثال 21) لكل فرد من افراد الاسرة تجاوز الخامسة عشر من عمره
وصرح انه غير ناشط (امرأة تهتم بشؤون منزلها ، طفل ، مسن عاجز) باستمارة الاسرة والمسكن

LOCALISATION — التعريف الجغرافي

Commune ou Secteur ..... بلدية أو عمادة	Gouvernorat ..... ولاية

Nº D'IDENTIFICATION — التعريف الترميزي
Gouv | UP Gt | Men Gr

1 NOM ET PRENOM : ..... 1 الاسم واللقب :
2 Nº. D'ORDRE : ..... 2 العدد الرتبي :
3 TYPE D'ACTIVITE : ..... 3 نوع النشاط :
(indiqué en mod.18) (المذكور بمثال 18)

4 AVEZ-VOUS EXERCÉ UNE ACTIVITÉ ECONOMIQUE AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE
(OUI) OU (NON) .....
4 هل قمت بعمل له صبغة اقتصادية خلال الاسبوع السابق .
(نعم) ام (لا) .....

Si oui préciser le nombre d'heures travaillées chaque jour pendant la semaine précédente selon la nature de l'activité.
اذا كان الجواب نعم اذكر عدد ساعات العمل التي اشتغلت فيها كل يوم خلال الاسبوع السابق حسب النشاط الاقتصادي :

Activité / اليوم / le jour	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	المجموع
Travaux agricoles — اشغال فلاحية								
Elevage bétail Basse cour — تربية مواشي دواجن								
Laine, tapis — نسيج صوف زربية								
Autres travaux d'artisanat — صناعة تقليدية أخرى								
Autres. — اشغال أخرى								

5 ACCEPTERIEZ-VOUS UN TRAVAIL SALARIE ?
(OUI) OU (NON) .....
5 هل تقبل عملا كاجير
(نعم) ام (لا) .....

6 SI INACTIF " FEMME AU FOYER " ET "NON" EN COLONE (5) (MILIEU RURAL)
6 بالنسبة للمرأة غير الناشطة وكان الجواب " لا " بالعمود (5)

ASSUREZ-VOUS LES TACHES SUIVANTES ?
هل تقومين بالاشغال التالية ؟

Tâches ménagères — الاشغال	Répondre OUI ou NON — اجب نعم ام لا Si OUI préciser la distance — اذا كان الجواب "نعم" بين المسافة
Ramassage du bois. — جمع الحطب	
Recherche l'eau — جلب الماء للشراب	

T.C
N° ord.
T. Ag
Elev.
Tiss.
Artis.
Autres
Emp. Sal.
Bois
Eau

Nom de la Grappe — اسم القطعة

N° du Logement ..... رقم المسكن

N° du Ménage ..... رقم الاسرة

LOCALISATION — التعريف الجغرافي

Commune ou Secteur ..... بلدية أو عمادة	Gouvernorat ..... ولاية

N° D'IDENTIFICATION — التعريف الترميزي

Gouv	UP	Gt	Men	Gr

1 NOM ET PRENOM : ..... — 1 الاسم واللقب :

2 N° D'ORDRE : ..... — 2 العدد الرتبي :

3 TYPE D'ACTIVITE .: ..... — 3 نوع النشاط :
(indiqué en mod.18) (المذكور بمثال 18)

4 AVEZ-VOUS EXERCÉ UNE ACTIVITÉ ECONOMIQUE AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE — 4 هل قمت بعمل له صبغة اقتصادية خلال الاسبوع السابق .

(OUI) OU (NON) ..... (نعم) ام (لا)

Si oui préciser le nombre d'heures travaillées chaque jour pendant la semaine précédente selon la nature de l'activité. — اذا كان الجواب نعم اذكر عدد ساعات العمل التي اشتغلت فيها كل يوم خلال الاسبوع السابق حسب النشاط الاقتصادي :

Activité / Le jour — اليوم	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	المجموع
Travaux agricoir — اشغال فلاحية								
Elévage bétail Bnase cour — تربية ماشية دواجن								
Laine, tapis — نسيج صوف زربية								
Autres travaux d'artisanat — صناعة تقليدية اخرى								
Autres. — اشغال اخرى								

5 ACCEPTERIEZ-VOUS UN TRAVAIL SALARIE . ? — 5 هل تقبل عملا كاجير

(OUI) OU (NON) ..... (نعم) ام (لا)

6 SI INACTIF " FEMME AU FOYER " ET "NON" EN COLONE (5) ، (MILIEU RURAL) — 6 بالنسبة للمراة غير النشطة وكان الجواب " لا " بالعمود (5)

ASSUREZ-VOUS LES TACHES SUIVANTES ? — هل تقومين بالاشغال التالية ؟

Taches ménagères — الاشغال	Répondre OUI ou NON Si OUI préciser la distance — اجب نعم ام لا اذا كان الجواب "نعم" بين المسافة
Ramassage du bois. — جمع الحطب	
Recherche de l'eau . — جلب الماء للشراب	

T.C

N° ord.

T. Ag

Elev.

Tiss.

Artis.

Autres

Emp. Sal.

Bois

Eau

M A R O C

- Présentation de l'enquête emploi
- Quelques concepts et définitions utilisés pour l'enquête
- Questionnaire

PRESENTATION DE L'ENQUETE

Réalisée par le Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement Régional (Direction de la Statistique), l'enquête sur l'emploi en milieu urbain est une enquête périodique auprès de ménages qui se fait annuellement. Elle a comme principaux objectifs de saisir le volume et la structure de la population active et de fournir quelques données démographiques de base sur l'ensemble de la population urbaine. Elle se propose également de connaître l'impact de l'exode rural sur le phénomène emploi. Par ailleurs, son caractère répétitif dans des conditions similaires lui permet de saisir d'une année à l'autre l'évolution des principaux indicateurs de l'emploi.

La population observée est constituée par les personnes résidentes en milieu rubain (présentes au moment de l'enquête ou absentes pour une durée inférieure à 6 mois) à l'exclusion de la population des provinces sahariennes récupérées, des ménages institutionnels (les ménages vivant dans les pensions, les prisons, les casernes, les hôpitaux..., étaient de l'ordre de 1 % de la population urbaine en 1971), des étrangers membres du corps diplomatique habitant dans les consulats et ambassades, et enfin des personnes de passage au Maroc.

Les informations collectées portent sur les caractéristiques suivantes :

a) Pour tous les membres du ménage : situation de résidence, lien de parenté avec le chef de ménage, sexe, âge, état matrimonial, lieu de naissance, durée de résidence, niveau scolaire, dernier diplôme obtenu (le plus élevé), type d'activité, régularité dans le travail (ces actifs occupés sont classés en permanents ou occasionnels ou saisonniers) et la durée d'exercice du premier travail (pour les personnes actives seulement).

b) Pour la population d'origine rurale : cause et âge d'immigration en milieu urbain et nature du premier emploi exercé en milieu urbain.

c) Pour la population active âgée d'au moins 15 ans : l'activité principale, la profession principale, la situation dans la profession principale (employeur, indépendant, salarié, aide familial)et la durée travaillée l'année écoulée en semaines.

d) Pour la population active occupée permanente : profession et activité principale antérieure, ancienneté dans la profession principale actuelle, nombre d'heures effectivement travaillées par semaine et la disposition à travailler davantage.

e) Pour les chômeurs ; cause d'interruption de la dernière profession, moyen de recherche d'un emploi, durée de chômage et nature de l'emploi recherché.

f) Pour la population active marginale, occasionnelle et saisonnière : ou s'intéresse au temps passé en tant qu'occasionnel, saisonnier ou marginal.

La méthode d'enquête utilisée est la méthode directe. En interviewant le ménage, l'agent enquêteur remplit au fur et à mesure le questionnaire en s'aidant des instructions préparées à cet effet. La collecte des informations est assurée par un personnel permanent spécialisée relevant du Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement Régional et qui subit une formation théorique et pratique durant une période de quinze jours avant le lancement de chaque passage.

La nature d'étude envisagée et la documentation de base disponible ont impliqué la conception d'un sondage de type aérolaire. Un sondage stratifié à deux degrés est utilisé. Après avoir stratifié les districts (1) du recensement de la population de 1971 selon l'importance des villes et le type d'habitat (2) et déterminé le poids de chaque strate par rapport à l'ensemble, un tirage aléatoire proportionnellement à la taille du district a permis de dégager les districts échantillons. Chacun de ces 150 districts ainsi sélectionnés a été découpé en trois parties égales (ou grappes). Les grappes, ainsi formées, ont été partitionnées aléatoirement en neuf sous-échantillons. Au cours de chaque passage, seuls trois de ces derniers sont enquêtés.

Afin, de saisir l'aspect dynamique, d'éviter une lassitude de la population et de réduire les effets du vieillissement de l'échantillon on renouvelle annuellement le tiers de l'échantillon.

L'extrapolation des données se fait par la méthode indirecte (estimation par quotient) à l'aide des données du recensement de la population de 1971. Les coefficients utilisés sont calculés par sexe et âge, pour chaque modalité du caractère type d'activité. Compte tenu de la différence dans le rythme d'évolution de la population totale et celui de l'échantillon, on procède annuellement au redressement de ces coefficients en utilisant les estimations de la population urbaine issue des projections.

---

(1) Zone aérolaire dont la taille moyenne est de 240 ménages et les limites sont relatées par des plans cartographiques ainsi que par des fiches descriptives.

(2) Le type d'habitat utilisé comprend les modalités suivantes : luxe, moderne, nouvelle médina, ancienne médina, quartier industriel.

CONCEPTS ET DEFINITIONS ADOPTES PAR L'ENQUETE

Lieu de naissance :

Désigne le lieu géographique où la personne enquêtée est née.

Sait lire et écrire :

Alphabète : c'est la personne capable de lire et écrire.

Analphabète : c'est la personne incapable de lire et écrire.

Dernière classe fréquentée : il s'agit de la classe fréquentée (ou à fréquenter durant l'année scolaire 1975-1976 pour les étudiants et écoliers). Pour les populations non scolarisées on tient compte de la dernière classe fréquentée avant l'interruption des études.

Dernier diplôme obtenu : il s'agit du diplôme le plus élevé obtenu par la personne.

TYPE D'ACTIVITE

I. La population active comprend :

- les actifs occupés
- les chômeurs

Actif occupé : toute personne ayant un travail au moment de l'enquête, et dont l'âge est au moins égal à 15 ans, il peut être employeur, salarié, indépendant, aide-familial non rémunéré.

Cas particulier : il arrive que certaines personnes bien qu'ayant un travail, soient temporairement absentes de leur emploi par suite de vacances, conflit passager de travail, ou une maladie temporaire ou pour tout empêchement temporaire de travail, dû à des conditions climatiques ou des incidents techniques. Ces personnes sont considérées comme des actifs occupés.

Chômeur : c'est celui qui est en âge d'activité (15 ans et plus) ne travaille pas au moment de l'enquête et cherche un emploi.

On distingue deux catégories de chômeurs :

- les chômeurs n'ayant jamais travaillé
- ceux qui ont déjà travaillé

II. La population inactive :

Est considérée comme inactive toute personne qui ne travaille pas et ne cherche pas d'emploi. En outre, les personnes âgées de moins de 15 ans sont considérées comme inactives.

On distingue les catégories suivantes :

.../...

Femme au foyer : c'est toute femme qui ne s'occupe que de son ménage (âge supérieur ou égal à 15 ans)

Cas particulier :une femme mariée âgée de moins de 15 ans est à considérer comme femme au foyer

Etudiant ou Ecolier : toute personne dont l'occupation principale consiste en la fréquentation d'un établissement d'enseignement quelconque (âge supérieur ou égal à 4ans)

Retraité : c'est une personne inactive dont les ressources proviennent principalement d'une retraite versée soit par l'Etat, soit par un organisme privé, soit par une collectivité locale, soit par un Etat ou organisme public ou privé étranger.

Rentier : c'est une personne inactive dont les ressources proviennent d'une propriété quelconque (maisons louées, logements loués, terres, élevages, associations ou propriétés d'ateliers ou d'usines valeurs mobilières etc...). Un rentier est donc une personne qui vit de ressources ne provenant pas de l'exercice d'une profession quelconque.

Jeune Enfant : tout enfant non scolarié âgé de moins de 15 ans

Infirme ou malade de longue durée :

- Vieillard : toute personne inactive, ne rentrant pas dans les catégories ci-dessus et dont l'âge est supérieur ou égal à 60 ans.

- Autres inactifs :

Population active de second ordre : l'expérience a montré qu'à une question comme le type d'activité, les réponses spontanées des enquêtés ont tendance à négliger les travaux secondaires effectués, c'est ainsi qu'une femme qui s'occupe de son foyer tout en aidant son mari, dans l'exercice de son travail (ex : filature de laine dans le cas où son mari est un tailleur traditionnel, ou un tisserand) ou en exerçant le métier de tricoteuse, etc... se déclare comme étant femme au foyer en négligeant bien entendu ses autres occupations soit d'une manière intentionnée ou en les jugeant comme marginales, le même problème se pose en d'autres termes pour les autres inactifs. Ex : un retraité non retiré totalement des affaires, un étudiant qui travaille d'une manière partielle et qui se déclare comme inactif etc...

Il y a un dénominateur commun pour toutes ces catégories d'inactifs, c'est l'existence d'une activité, ou d'une capacité de travail même marginales que toute enquête sur l'emploi se doit bien saisir. Afin de remédier à cette anomalie, qui entâche généralement les résultats sur l'activité fournis par un recensement (ex : le recensement de juillet 1971 a donné 2 800 000 femmes au foyer, ce qui apparaît comme étant un peu surestimé, surtout que la participation de la femme à la vie active en milieu rural est loin d'être négligeable) nous avons introduit le concept de population active de second ordre. Ceci bien entendu pour deux raisons :

.../...

- Remédier à la sous-estimation

- Le souci de pouvoir comparer les résultats de l'enquête à ceux du recensement. En d'autres termes si EAR est l'effectif de la population active de l'échantillon fourni par le recensement, EAE l'effectif fourni par l'enquête, la population active de second ordre sera (EAE - EAR).

Cette population active de second ordre peut se décomposer en deux catégories :

- la population active occupée de second ordre,

- la population en chômage de second ordre.

Il en découle les définitions suivantes :

- l'actif occupé du second ordre (AO 2) : toute personne se déclarant comme inactive pour la question n° 22, mais qui se déclare être active occupée à un stade avancé de l'interview (questions 23, 25), et dont l'âge est supérieur à 15 ans ;

- chômeur du second ordre : de la même façon on définit le chômeur du second ordre comme étant celui qui se déclare spontanément comme inactif (question 22), mais qui apparaît comme étant à la recherche d'un emploi à un stade avancé de l'interview (questions 24, 26).

PROFESSION PRINCIPALE

Pour les personnes actives occupées : il s'agit du genre de travail principal habituel effectué par la personne durant l'année de référence.

Pour les chômeurs ayant déjà travaillé : on considère la profession principale antérieure.

Pour les chômeurs n'ayant jamais travaillé : on considère le métier appris.

ACTIVITE PRINCIPALE

Pour les actifs occupés, elle correspond à l'activité principale de l'entreprise où la personne active occupée a travaillé pendant la période de référence. Il s'agit de l'activité dominante de l'entreprise et non de l'établissement.

Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, on indique l'activité principale antérieure.

.../...

SITUATION DANS LA PROFESSION PRINCIPALE :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce, on distingue les catégories suivantes :

- Employeur
- Indépendant
- Salarié
- Aide-familial
- Apprenti non rémunéré

Employeur : toute personne active occupée, exploitant sa propre entreprise, ou exerçant pour son propre compte un métier et employant au moins un salarié.

Indépendant : toute personne active occupée, travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise, ou exerçant un métier mais qui n'emploie aucun salarié.

Salarié : toute personne active occupée touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce. Un apprenti rémunéré est considéré comme un salarié.

Aide familial : toute personne active occupée travaillant dans une ou plusieurs entreprises pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération.

Apprenti non rémunéré : un apprenti qui ne reçoit pas de rémunération.

Nombre d'heures travaillées : il s'agit du nombre d'heures de travail effectuéesdurant la semaine de référence aussi bien dans l'activité principale que dans les autres.

Nombre de semaines travaillées : c'est le nombre annuel de semaines dans lesquelles la personne active déclare avoir travaillé (aussi bien dans l'activité principale que dans les autres).

Travailleur permanent : toute personne active occupée exerçant son emploi de façon régulière et dont les seuls arrêts qui pouvaient être enregistrés ne sont dûs qu'à des absences temporaires tels que : congé, conflit passager du travail, conditions climatiques, incidents techniques, etc...

Un travailleur permanent exerçant un autre emploi durant son congé même d'une façon répétée, est à considérer comme un travailleur permanent et non saisonnier. Ex : un instituteur exerçant le métier d'épicier durant son congé est à considérer comme un travailleur permanent.

Travailleur occasionnel : toute personne active occupée n'ayant pas d'emploi fixe, travaillant généralement de façon irrégulière c'est à dire par occasion. Il est à noter également que l'intensité de l'activité n'est pas liée à un rythme saisonnier. Enfin, les interruptions sont généralement assez importantes à ne pas confondre avec le statut d'occasionnel de la fonction publique.

.../...

Saisonnier : toute personne active occupée, ne travaillant pas de façon régulière et dont les périodes ainsi que la nature du travail sont influencées par le mouvement saisonnier. La période de référence est au moins deux années effectives ou probables.

N.B. : un travailleur saisonnier exerçant des activités d'occasionnel pendant les moments d'interruption de l'activité saisonnière est à considérer comme saisonnier.

ACTIVITE ECONOMIQUE

Ne sont pas considérées comme activités économiques, toutes les activités non lucratives en dehors de travaux d'aide-familial.

Ex : une personne exerçant le métier de muezzin ou assimilé sans recevoir de rémunération en contrepartie, une femme au foyer qui confectionne des habits pour ses enfants, un instituteur qui donne des heures de cours de révision à ses enfants, etc...

Q U E S T I O N N A I R E

ROYAUME DU MAROC

Premier Ministre

Secrétariat d'Etat au Plan et au Développement Régional

Direction de la Statistique

EM

1

Visa N°
10. — 4

I. LOCALISATION DU MENAGE

1. Province ou Préfecture : .....
2. Cercle : .....
3. Municipalité ou Centre : .....
9. Adresse du ménage : .....
.....
4. District N° ..... /_/_/_/_/_/
5. Grappe N° ..... /_/_/
6. Sous échantillon N° ..... /_/
7. Logement N° ..... /_/_/_/
8. Ménage N° ..... /_/_/_/

II COMPOS

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
N° d'ordre	NOM ET PRENOM	Situation de résidence	Lien de parenté	Sexe	Age	Etat matrimonial	Lieu de naissance	Durée de résidence	Niveau scolaire	
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										

المملكة المغربية

الوزير الاول

كتابة الدولة في التخطيط والتنمية الجهوية

مديرية الاحصاء

MPLOI 1980

N° تأشير رقم
- 4 — 80 — 4

OBSERVATIONS

Nom de l'enquêteur : .....
Date de l'enquête : .....
N° de (s) la (des) personne(s) qui a (ont) répondu : .....
.....
Nombre de questionnaires remplis pour le ménage /_/_/
Observations
.....
.....

Nom du contrôleur : .....
Date du contrôle sur le terrain : .....
Date du contrôle au bureau : .....
Date du contrôle par la cellule de cohérence : .....
.....
Observations :
.....
.....

SITION DU MENAGE

20	21	22	10	31	32
Dernier diplôme obtenu (le plus élevé)	Type d'activité (R)	Régularité dans le travail (A 01)	N° d'ordre	Type d'activité (E)	Accès au travail (moins d'un an) ou (1 an et plus)
			01		
			02		
			03		
			04		
			05		
			06		
			07		
			08		
			09		
			10		
			11		
			12		
			13		

III. FEMMES AU FOYER

10	23	24	25	26				
N° d'ordre	En dehors des travaux ménagers que faites-vous d'habitude ?	Exercez-vous l'un des métiers suivants ? (Voir liste)	Aidez-vous quelqu'un de votre famille dans l'exercice de sa profession ?	Cherchez-vous du travail ? (Age sup. ou ég. à 16 ans)	A 02	Chômeurs		INA
						Ch 3	Ch 4	

IV. AUTRES INACTIFS (Exceptés enfants de moins de 7ans, F.F., EC)

10	27	28	29	30					
N° d'ordre	Que faites-vous d'habitude ?	Est-ce qu'il ne vous arrive pas de faire des petits travaux de temps à autre ?	Avez-vous exercé une activité sans rémunération en aidant quelqu'un de votre famille ?	Cherchez-vous du travail ?	A 03	Chômeurs		3E	INA
						Ch 3	Ch 4		

V. POPULATION ACTIVE OCCUPEE PERMANENTE

10	33		34	35	36		37							
N° d'ordre	Profession principale		Situation dans la profession principale actuelle	Ancienneté dans la profession principale actuelle	Activité principale		Nombre d'heures effectivement travaillées la dernière semaine							
	33-1	33-2			36-1	36-2	L	M	M	J	V	S	D	Total
	Actuelle	Antérieure			Actuelle	Antérieure								

VI. CHOMEURS (CH 1 - CH 2 - CH 3 - CH

10	33	34	36	38					40
N° d'ordre	Profession principale	Situation dans la profession principale	Activité principale	Temps travaillé l'année dernière (en "s"). CH 2 - CH 3					Cause d'interruption de la dernière profession principale (CH 2 - CH 3)
				1è P.	2è P.	3è P.	4è P.	Total	

VII RESTE DE LA POPULATION ACTIVE (Marginale, Occasionnelle et Saisonnière)

10	33	34	36	38					44
N° d'ordre	Profession principale	Situation dans la profession principale	Activité principale	Temps travaillé l'année dernière (en "s")					Depuis combien de temps êtes-vous dans cette situation ?
				1è P.	2è P.	3è P.	4è P.	Total	

VIII. POPULATION D'ORIGINE RURALE

10	45	46	47
N° d'ordre	Causes d'immigration en milieu urbain	Age d'immigration en milieu urbain	Nature du premier emploi exercé en milieu urbain

38															39
Nombre de jours passés sans travail durant l'année dernière														Temps travail en semaines (52-"S")	Etes-vous disposé à travailler davantage ? (oui = nombre d'heures par semaine)
Congé annuel	F. travail	Ramadan	A. Seghir	F. indépen.	Al-massira	A. Kébir	1er Moharram	Achoura	F. trône	A. Miloud	Autres interr. ruptions Maladie, N.D	Total en Jours	Total en Semaines "S"		

41	42	43
Moyens de recherche d'un emploi	Durée de chômage	Nature de l'emploi recherché

IX POPULATION TOTALE

10	48	49	50
N° d'ordre	Où résidiez-vous il y a un an ?	Où résidiez-vous au moment de la marche verte ?	Lieu de la résidence précédente
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			

D E P A R T E M E N T E T T E R R I T O I R E S

D ' O U T R E M E R

- **Diverses formes d'utilisation de la main-d'oeuvre - Mesure des stocks et des flux**
- **Note concernant le choix des nomenclatures**
- **Présentation de l'enquête emploi à la Réunion 1978-1979**
- **Questionnaires**

DIVERSES FORMES D'UTILISATION DE LA MAIN D'OEUVRE :

MESURE DES STOCKS ET DES FLUX

Jean-Pierre GUENGANT
SIRAG

Hervé DOMENACH
ORSTOM

I N T R O D U C T I O N

Devant la montée du chômage les enquêtes emploi auprès des ménages sont de plus en plus utilisées comme instrument: de mesure du chômage et d'étude des caractéristiques des chômeurs.
Dans le contexte actuel de crise, l'analyse des résultats de ces enquêtes conduit ainsi souvent à étudier davantage le marché du chômage que celui de l'emploi.
Cette concentration sur le chômage peut être considérée comme normale dans les pays où le chômage ouvert reste la forme dominante de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible : c'est-à-dire les pays d'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord pour l'essentiel.

La situation est différente dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, où le chômage est loin d'être la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible. (1)
En effet ces pays disposent généralement de ressources en main d'oeuvre considérables du fait des fortes croissances démographiques qui y ont été observées au cours des dernières décennies et du faible nombre d'emplois offerts par les secteurs modernes de leurs économies; ces secteurs étant largement dépendants de l'extérieur en capitaux, débouchés et technologie.
Pourtant les données sur le chômage lorsqu'elles existent, n'indiquent pas toujours pour ces pays des niveaux de chômage élevés. Deux explications à ce phénomène sont généralement avancées :
—D'une part le faible nombre d'emplois offerts dans ces économies dissuade nombre d'actifs potentiels de chercher du travail, ou encore décourage plus ou moins rapidement un certain nombre de demandeurs d'emplois.
Classées parmi les inactifs, ces personnes pourraient être ainsi considérées comme des chômeurs potentiels, ou découragés; leur survie étant assurée par ailleurs grâce à la solidarité familiale ou grâce à d'autres réseaux d'entraide.
—D'autre part, dans de nombreux pays le chômage est un luxe que ne peuvent se permettre nombre d'adultes, contraints pour assurer leur survie d'accepter ou de créer eux-mêmes, des emplois peu productifs et mal rémunérés.
Classées parmi les personnes occupant un emploi, ces personnes peuvent être considérées comme chômeurs déguisés ou plus exactement en situation de sous-emploi.

---

(1) Kritz et Rames. La mesure du sous-emploi urbain.
Revue internationale du travail. Vol. 113 n° 1. Janv. février 1976.

Il découle de cette analyse que l'inadaptation entre offre et demande de travail ne se traduit pas seulement en chômage, mais en chômage ouvert, inactivité et sous-emploi, et ce dans des proportions variables selon les possibilités d'emploi offertes par l'économie et la situation économique et sociale globale des pays considérés.
La constance remarquable des taux de chômage ouvert observés dans plusieurs pays d'Amérique Latine et d'Asie, à évolutions économiques divergentes, confirme le fait que le chômage ouvert est davantage un phénomène sociologique à étudier en soi, et qu'il n'est qu'une des alternatives individuelles de réaction à une situation économique et sociale donnée.

Le manque de sensibilité du niveau du chômage à des améliorations ou à des détériorations de la situation économique a ainsi conduit à un intérêt de plus en plus marqué au secteur informel (2) de l'économie à cause de ses potentialités d'absorbsion des surplus de main d'oeuvre, en particulier de main d'oeuvre peu qualifiée dont les possibilités d'entrée dans le secteur formel, moderne, de l'économie sont très limitées.
L'abondance des qualificatifs utilisés pour caractériser ce secteur : informel, traditionnel, non structuré, de subsistance, précapitaliste, illustre en fait son hétérogénéité. Aussi ce secteur est maintenant assez couramment divisé en : (3)
— Secteur traditionnel rural : de subsistance, précapitaliste, souvent assimilé à l'agriculture d'autoconsommation.
— Secteur traditionnel urbain : de subsistance, qui englobe généralement les services domestiques et les petits métiers exercés avec un capital minimum.
— Secteur non structuré moderne, intermédiaire, où l'utilisation du capital est plus importante que précédemment mais plus faible que dans le secteur moderne.

Si les secteurs traditionnels rural et urbain qui offrent des emplois particulièrement mal rémunérés, auxquels s'attache une considération sociale faible, semblent condamnés à disparaître à terme, l'avenir du secteur non structuré moderne semble plus prometteur, son développement ayant été particulièrement rapide au cours des vingt, trente dernières années.
Toutefois les diverses monographies menées à ce jour ne permettent pas de trancher la question fondamentale de savoir si ce secteur a une dynamique propre susceptible de le faire évoluer vers une forme intermédiaire de combinaison capital-travail, ou s'il n'est en fin de compte qu'un secteur transitoire d'absorbtion des surplus de main d'oeuvre urbain et rural.

---

(2) Fu-Chen-Lo. Rural-Urban relations and regional development planning. Meeting on population growth and economic development in subnational areas. UN.ESCAP-Bangkok. Septembre 1977.
(3) Ph. Hugon. Secteur non structuré ou hétérogénéité des formes de production urbaines. Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

Du point de vue de l'emploi, l'hétérogénéité des secteurs décrits précédemment suggère une forte segmentation du marché de l'emploi. (4)
Ainsi dans les secteurs modernes on observe des barrières à l'entrée des travailleurs relativement fortes : niveau d'instruction, formation professionnelle, relations, et une protection des emplois occupés obtenus grâce à des syndicats structurés et à l'application de la législation sociale. (5)
La situation est quasiment inversée dans les secteurs informels : barrières à l'entrée faibles et protection quasi inexistante, certaines variations d'un secteur à l'autre pouvant exister.
Ainsi il n'y a pas de marché unique de l'emploi mais plusieurs marchés de l'emploi ayant chacun leurs règles de fonctionnement propres. Le fonctionnement de ces marchés sera d'autant plus complexe, le rôle des migrations internes ou externes comme facteur de redistribution de la main d'oeuvre d'autant plus important, que l'économie du pays considéré sera à un niveau plus ou moins avancé de sa transition économique.

Par rapport aux phénomènes qui viennent d'être décrits :
— Multiplicité des formes de non-utilisation de la main d'oeuvre et variété des réponses individuelles selon les situations économiques.
— Segmentation du marché de l'emploi ou existence de marchés de l'emploi plus ou moins étanches. Les enquêtes sur l'emploi menées auprès des ménages apportent généralement peu d'éléments de compréhension.
D'une part elles se limitent généralement à la mesure plus ou moins raffinée (souvent illusoire) de l'emploi et du chômage, d'autre part elles ne permettent guère d'aller au-delà d'une analyse de stock de ces deux grandeurs.
Dans les enquêtes emploi, auprès des ménages, menées dans les DOM au cours des dix dernières années, on s'est efforcé d'appréhender à la fois
— les diverses formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre;
— les relations stocks-flux entre certaines de ces formes.
L'ensemble du travail réalisé reste encore imparfait à bien des égards. Les résultats actuellement disponibles et leur comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres pays, îles de la Caraïbe, sont toutefois susceptibles d'aider à définir un système d'enquêtes emploi adaptées aux réalités économiques et sociales diverses des pays où de telles enquêtes doivent être menées.
Nous examinerons ainsi successivement :
— Les niveaux d'emploi et de chômage dans divers pays, îles de la Caraïbe;
— Les problèmes que pose la mesure du sous-emploi à la lumière des résultats obtenus aux Antilles-Guyane ;
— Les relations stocks-flux entre les principales formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre au travers des résultats de l'enquête emploi Guyane.

---

(4) M. Loriaux. Population active et emploi : un rapprochement difficile, des rapprochements incertains. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.
(5) M. Ikonikoff et S. Sigal. Armée de réserve, marginalité et secteur informel. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

I - NIVEAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE

1 - Le contexte

Dans quel contexte historique, politique et économique s'inscrivent les niveaux actuels d'emploi et de chômage observés dans les DOM et les divers pays de la Caraïbe ?

11 - Un peu d'histoire

L'histoire économique de la région Caraïbe a été dominée jusqu'à tout récemment par le système dit d'économie de plantation. Dans ce système, l'essentiel des forces productives locales organisées sur de grandes plantations est mobilisé pour la production de produits tropicaux bruts ou semi-élaborés (sucre non raffiné notamment) en vue de l'exportation vers la métropole colonisatrice.

La main d'oeuvre nombreuse nécessaire aux plantations a été fournie du XVIIème au début du XIXème siècle par la traite esclavagiste, puis du milieu du XIXème au début du XXème siècle par l'introduction de travailleurs libres sous contrat.

L'extermination des autochtones amérindiens dès le début de la colonisation explique l'absence aux Antilles de secteur traditionnel précolonial tel qu'il existe encore dans certains pays andins et en Afrique. Font exception à cette règle la Guyane française et le Surinam où subsistent des populations amérindiennes ainsi que des populations tribales d'origine africaine*, vivant toujours, plus ou moins selon les cas, en autosubsistance.

A côté du secteur de plantation se sont toutefois développées peu à peu des activités répondant à certains besoins propres des colonies. Mais la mobilisation de l'appareil de production au profit des activités exportatrices, le monopole de droit ou de fait des métropoles sur les échanges des colonies avec l'extérieur (régime dit de l'exclusif) ainsi que l'étroitesse des marchés locaux, ont limité le développement de secteurs traditionnels post-coloniaux. Aussi les activités dans ces secteurs sont-elles assez souvent restées, au niveau individuel, complémentaires de l'activité principale exercée dans le secteur de plantation, ceci pour les activités agricoles (cultures vivrières, élevage) mais aussi dans nombre de cas pour des activités non agricoles (artisanat, bâtiment, services).

La crise de l'économie de plantation (c'est-à-dire en fait la crise sucrière) concerne pratiquement tous les pays de la Caraïbe au début du XXème siècle. Aussi ces pays abordent-ils la seconde guerre mondiale dans des conditions économiques médiocres (6) agravées par des croissances rapides de leur

---

* Descendants d'esclaves marrons ayant reconstitué des formes de vie tribales.

(6) Jean Cruzol. Economies insulaires de la Caraïbe.
Editions caribbéennes. Paris 1980.

population, résultant d'une baisse rapide de la mortalité (amorcée dans les années 1920) et du maintien d'une fécondité élevée, provoquant ce qu'on a appelé l'explosion démographique (7).

12 - La période contemporaine

A la fin de la seconde guerre mondiale, les relations des pays non indépendants de la Caraïbe (tous les pays sauf Haïti, la République Dominicaine et Cuba) avec leurs métropoles sont modifiées, généralement dans le sens d'une plus grande autonomie locale, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion étant en revanche davantage intégrées à la France en devenant départements français d'Outre-Mer.
Ces relations vont être maintenues pour les territoires américains, français et les Antilles Néerlandaises, les autres pays acquerant l'indépendance dans les années 1960 pour la Jamaïque, Trinidad, Barbade et Guyana, et dans les années 1970 pour les autres pays.

Au plan économique, la crise de l'économie sucrière conduira pratiquement tous les pays, notamment dans les années 1960, à la recherche de nouvelles productions d'exportation : banane et tourisme notamment.
Ces nouvelles productions qui perpétuent le système d'économie de plantation, ne modifient guère les niveaux de vie qui restent médiocres dans la plupart des petites îles, les seuls pays de la région connaissant un certain développement et/ou une augmentation de leur niveau de vie étant :
— soit les pays possédant d'importantes ressources naturelles : bauxite à la Jamaïque, en Guyana et au Surinam, pétrole à Trinidad ;
— soit les pays non indépendants : DOM, Porto-Rico, U.S. Virgin Islands, Antilles néerlandaises (où des raffineries géantes ont été implantées au début du XXème siècle) ;
— ainsi que Barbade et les Bahamas où le développement réussi du tourisme entre autres, a permis une élévation des niveaux de vie.

Au niveau de l'emploi les similitudes culturelles (système d'éducation, langues parlées) entre pays de la Caraïbe et leur métropole respective va faciliter une relative intégration des marchés locaux de l'emploi avec ceux des métropoles. Ainsi l'arrivée au début des années 1950 des premières générations issues de la phase d'explosion démographique va-t-elle pouvoir se traduire en mouvements importants d'émigration, permettant de limiter localement l'accroissement des surplus de main d'oeuvre.

Cette émigration va s'amplifier dans les années 1960-1970, et ce en dépit des restrictions imposées à l'immigration par certains pays d'accueil, la Grande Bretagne en particulier qui dès 1962 étend ses restrictions à l'immigration, y compris aux porteurs de passeports britanniques originaires des Antilles (8).

---

(7) J.P. Guengant. Cours de démographie. UER de Droit et de Sciences Economiques de la Guadeloupe. 1977-1978.
(8) J.P. Guengant. Migrations et Perspectives : le cas des Antilles-Guyane et de la Réunion. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.

Les conséquences de cette émigration sur la population active potentielle sont considérables pour la plupart des pays (Graphique 1.1. groupes 3 et 4) à l'exception soit de pays dont la population est importante, soit de pays d'immigration inter-caribbéenne (Antilles néerlandaises, Bahamas, U.S. Virgin Islands, Guyane française).
Pour la période contemporaine donc, l'émigration a constitué pour nombre de pays, îles de la Caraïbe, une alternative privilégiée de réponse individuelle au non ou au sous-emploi.

2 - Occupation, chômage

21 - Les sources de données

Les niveaux d'emploi et de chômage peuvent être appréciés pour la plupart des pays de la Caraïbe à partir des résultats des recensements et dans quelques cas à partir des résultats des enquêtes emploi auprès des ménages. La comparabilité des données disponibles pour un même pays ou d'un pays à l'autre dépend :
— de la source retenue, les enquêtes donnant assez souvent, notamment pour les femmes, un nombre d'actifs et de chômeurs supérieur à ceux qu'on trouve dans les recensements qui saisissent mal nombre d'actifs ou de chômeurs marginaux;
— des définitions retenues : période de référence choisie (semaine ou année), définition de l'activité et du chômage. A noter à ce sujet que la plupart des pays définissent un ensemble "chômage" (unemployer en Anglais) de manière assez large : ensemble de personnes se déclarant sans emploi à la recherche d'un emploi (DOM), auxquelles on ajoute dans les pays du Commonwealth Caribbean* les personnes désirant un emploi et immédiatement disponibles. En fait les différences théoriques imputables à l'origine des données et/ou aux définitions retenues, sont souvent peu importantes, l'épreuve du terrain gommant assez généralement les différences de concepts ou de définitions retenus en bureau.

22 - Occupation, chômage et niveau de vie

Le tableau 1 indique pour 17 pays de la région et la Réunion les taux d'occupation, d'activité et de chômage observés au cours des dix dernières années ainsi que le pourcentage de la population ayant un emploi (PAE) dans l'agriculture et le produit intérieur brut par tête, estimé l'année du recensement ou de l'enquête pris en considération.

La mise en graphique de ces données suggère les relations suivantes :
— Graphique 1.2. : pour les hommes, corrélation négative entre le taux d'occupation et le PIB par tête (on notera la faiblesse des taux d'occupation pour les trois DOM insulaires), mais cette relation est moins nette pour les femmes ;

---

* Jamaïque, Trinidad et Tobago, Guyana, Barbados, Sainte Lucie, Grenade, Saint Vincent, Dominique, Saint Kitts-Nevis, ...

GRAPHIQUE I - I
CARAIBE :

Repartition de la Population Totale par sexe et groupe d'age pour certains Pays de la Caraïbe

Groupe I

Rep.Dominic. 1970

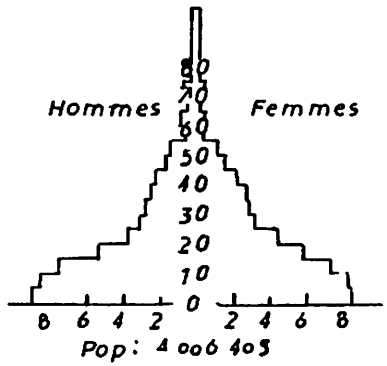

Pop : 4 006 405

HAITI 1974

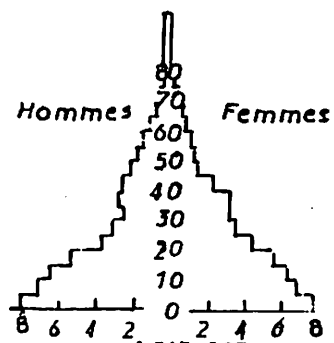

pop : 4 513 587

SURINAM 1964

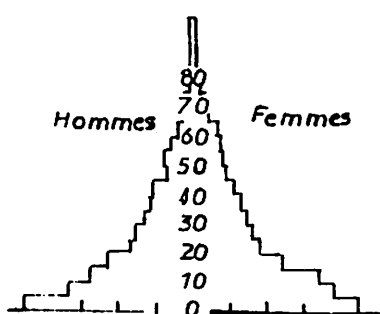

Pop : 286 803

Groupe II

CUBA 1970

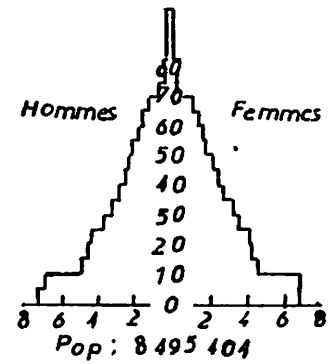

Pop : 8 495 404

ANTILLES NEER 1972

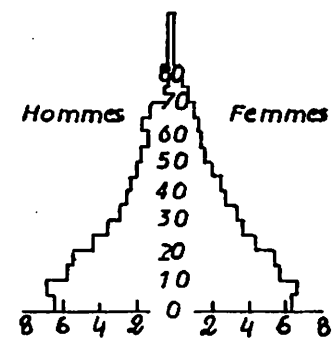

pop : 218 390

BAHAMAS 1970

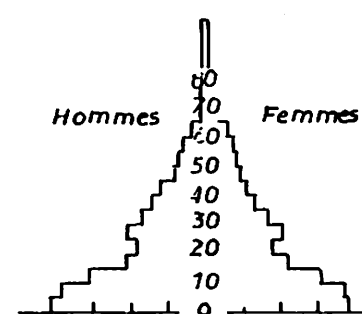

Pop : 168 812

Groupe III

DOMINIQUE 1970

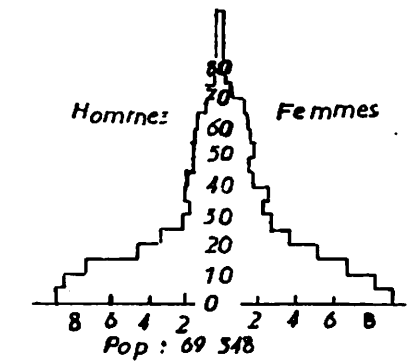

Pop : 69 548

Ste LUCIE 1970

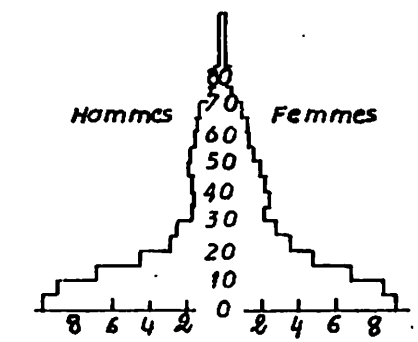

pop : 99 806

St KITTS-NEVIS 1970

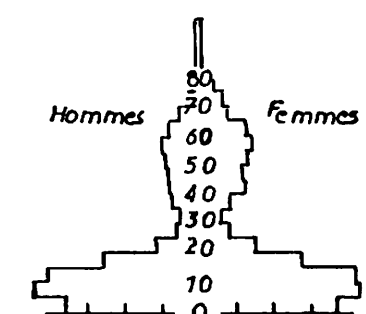

Pop : 44 884

Groupe IV

BARBADE 1970

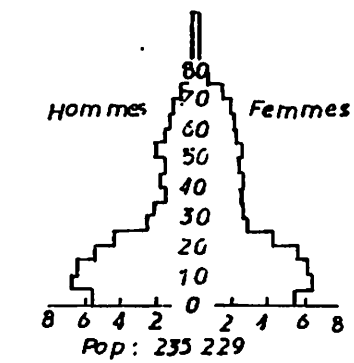

Pop : 235 229

PORTO RICO 1970

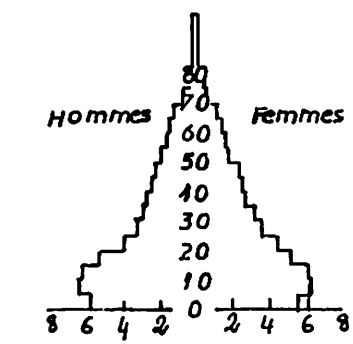

pop : 2 712 033

TRINIDAD 1970

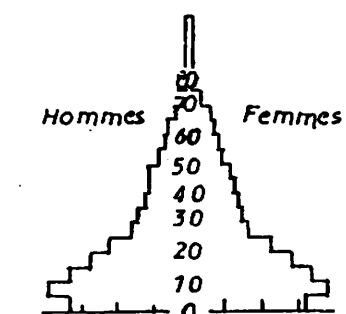

Pop : 931 071

— Graphique 1.3. : pour les hommes, fort taux de chômage pour les pays ayant un fort PIB par tête, et faible taux pour les pays ayant un PIB par tête faible ; la même relation s'observe pour les femmes mais alors que chez les hommes le taux de chômage ne dépasse jamais 20 %, il est compris entre 20 et 30 % (34 % pour la Jamaïque) pour les femmes ;
— Graphique 1.4. : corrélation négative entre le taux de chômage et le pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture; cette corrélation est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.
Le regroupement de ces données (tableau 2) suggère pour les hommes une partition assez nette des pays selon les associations suivantes :
— d'une part, faible PIB par tête, fort taux d'occupation, fort pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et faible taux de chômage;
— d'autre part, fort PIB par tête, faible taux d'occupation, faible pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et fort taux de chômage.

Pour les femmes, les différents pays se répartissent à peu près de la même manière sauf que le taux d'occupation, faible dans la plupart des cas, ne semble pas aussi discriminant que pour les hommes, ce qui pourrait s'expliquer par des différences culturelles et le caractère d'appoint que représente souvent l'emploi féminin.
Pour les pays qui n'appartiennent pas aux deux groupes définis précédemment trois types d'explications peuvent être avancées :
— données peu comparables ou suspectes : Trinidad;
— régimes politiques socialisants : Guyana, Jamaïque;
— structure ou situation économique particulière : importance du tourisme aux Bahamas et à Barbade, conséquences de la liquidation de l'industrie sucrière, quasi absence d'appareil productif en Guyane française.

23 - Stratégies individuelles selon le niveau de vie

Du point de vue des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi, les données précédentes malgré leurs imperfections suggèrent les hypothèses suivantes :
— dans les pays les plus pauvres, la faiblesse des revenus disponibles ne permet guère une activité; les chômeurs potentiels n'ont alors guère le choix qu'entre l'émigration et le sous-emploi notamment dans le secteur agricole (formel ou informel).
— dans les pays à niveau de vie plus substentiel, la masse des revenus disponibles permet une inactivité importante et un chômage élevé d'attente à l'entrée dans le secteur moderne. La solidarité familiale ou sociétale ayant ses limites et le nombre d'emplois offerts par le secteur moderne étant in suffisant, il ne reste aux chômeurs qui n'ont pu obtenir d'emploi dans le secteur moderne que le recours à l'émigration et accessoirement l'entrée dans le secteur non structuré moderne ou intermédiaire, ou encore, notamment pour les femmes, le retour à l'inactivité.

On pourrait conclure des observations précédentes, que dans des économies particulièrement dépendantes, l'élévation du niveau de vie crée le chômage et accélère les abandons d'emploi du secteur traditionnel (agricole notamment, mais à la fois formel et informel).

GRAPHIQUE 1.2 : TAUX D'OCCUPATION ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE

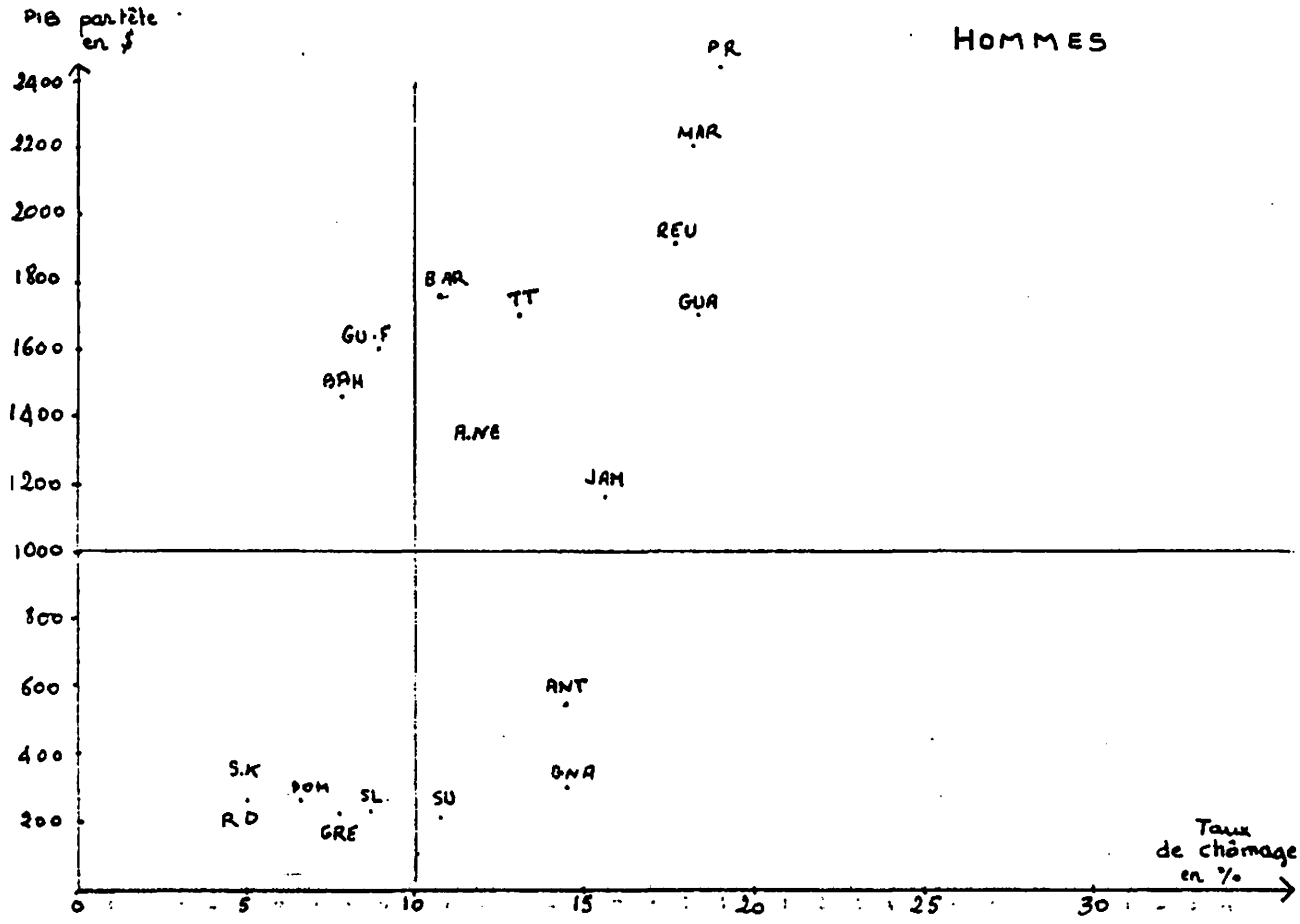

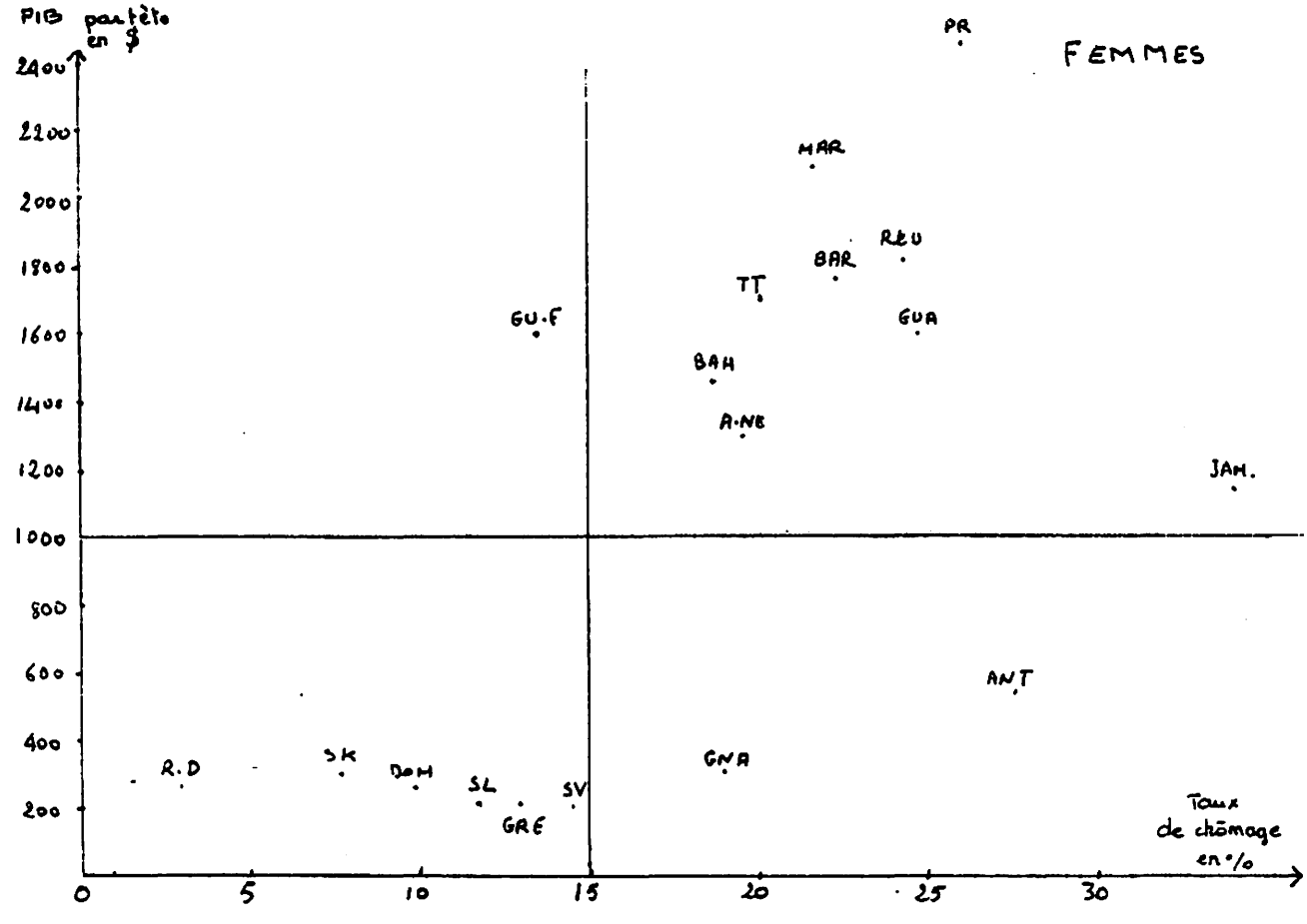

GRAPHIQUE 1.3 : TAUX DE CHOMAGE ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE

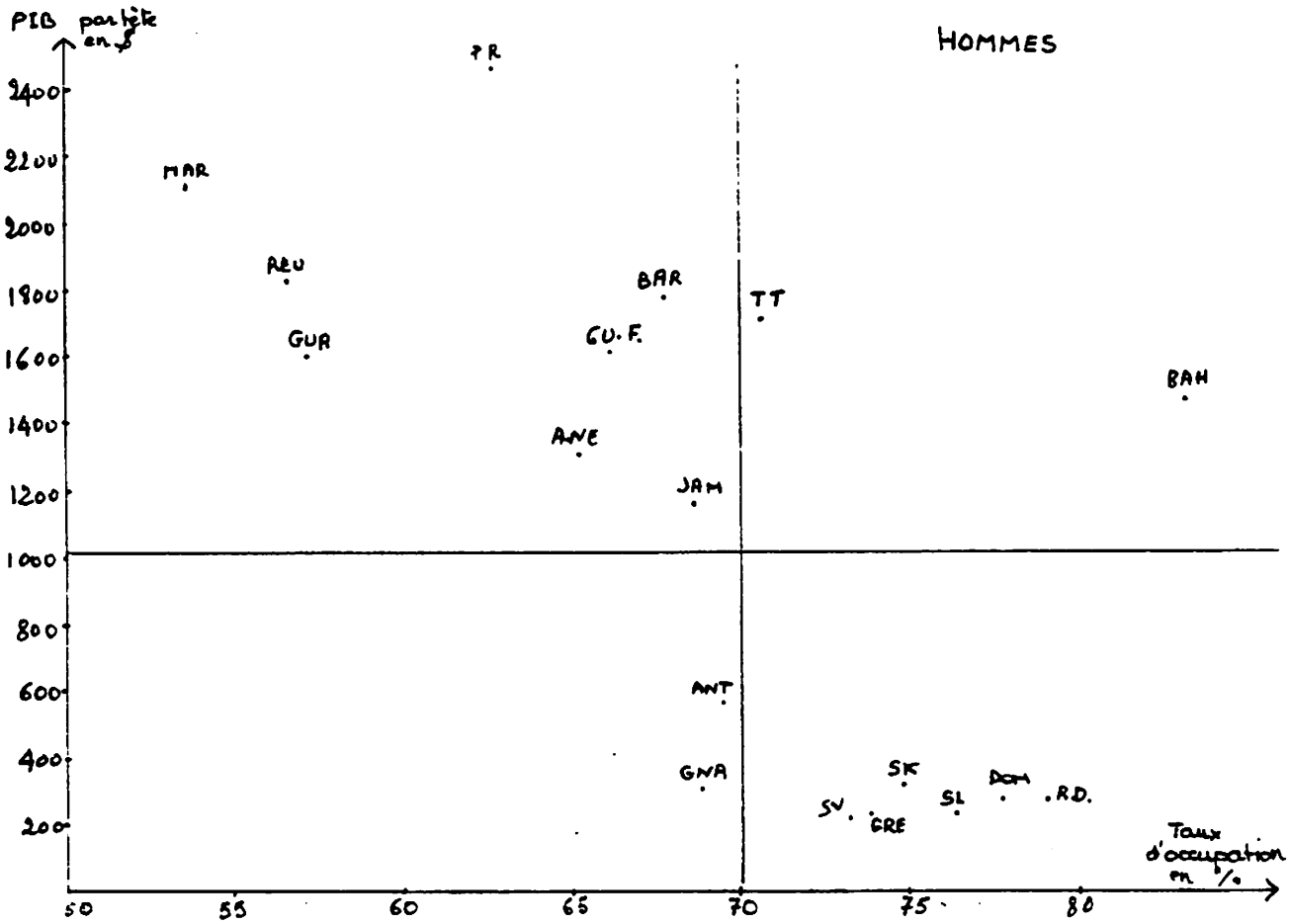

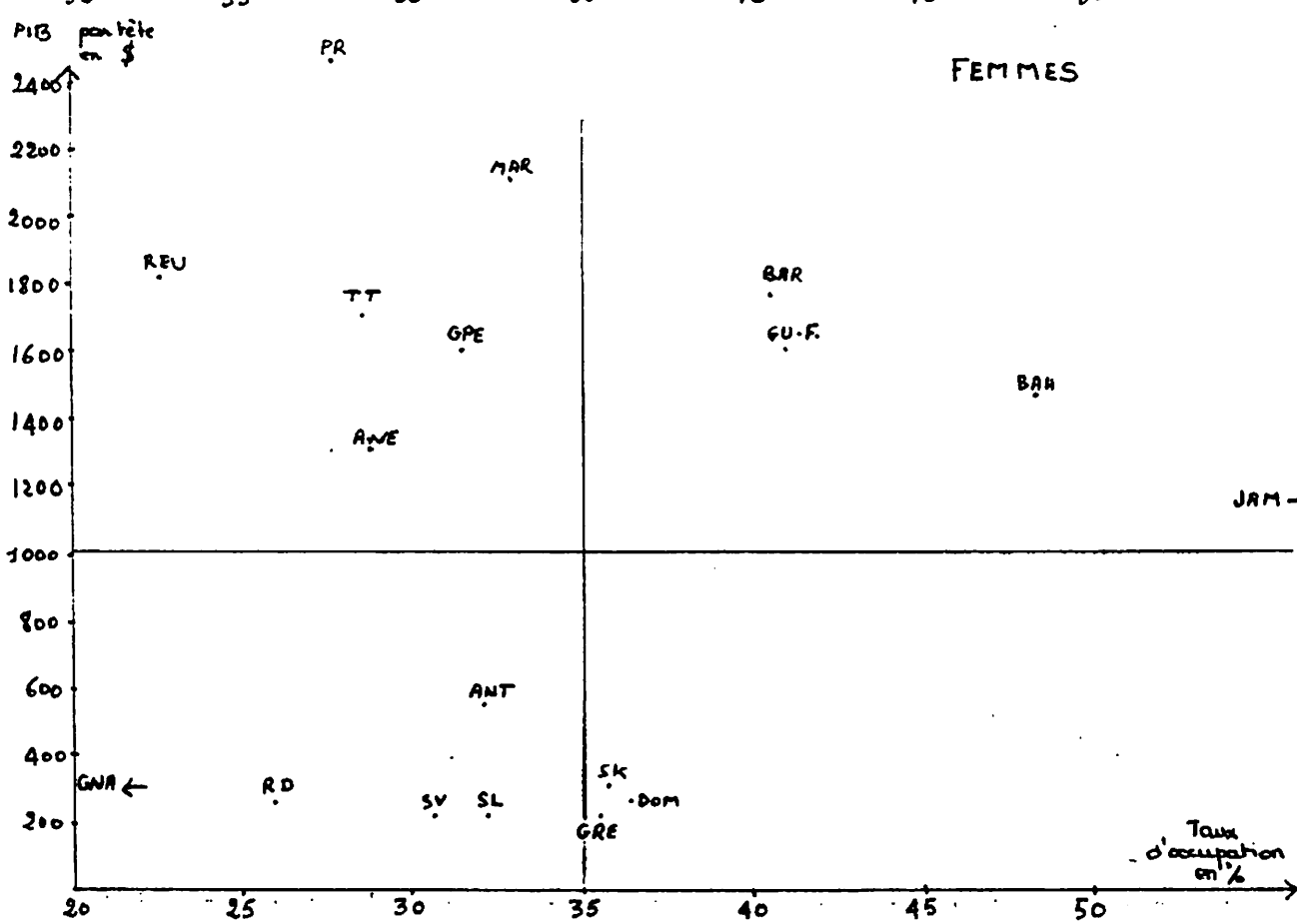

GRAPHIQUE 1.4 : TAUX DE CHOMAGE ET % DE LA POPULATION OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE

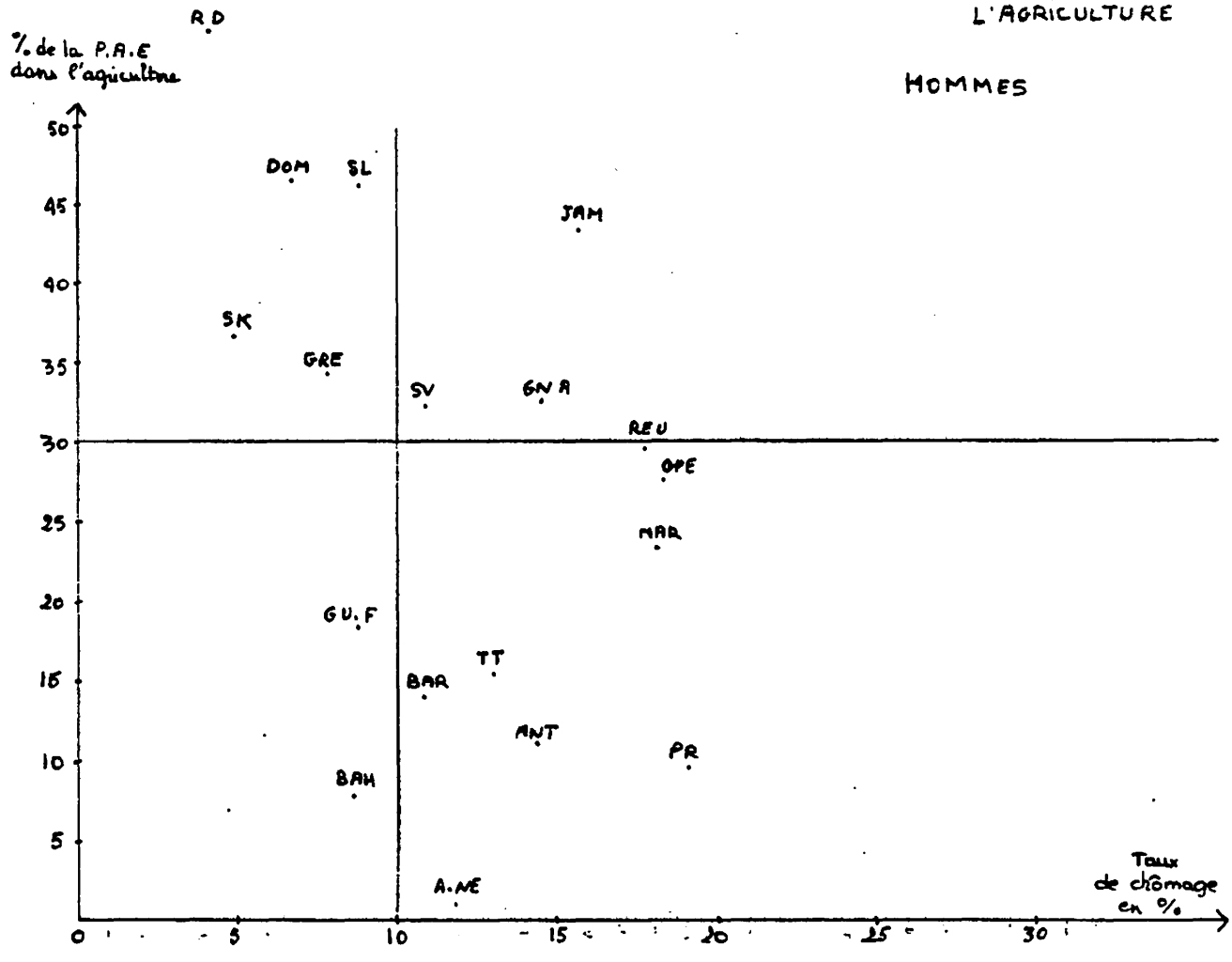

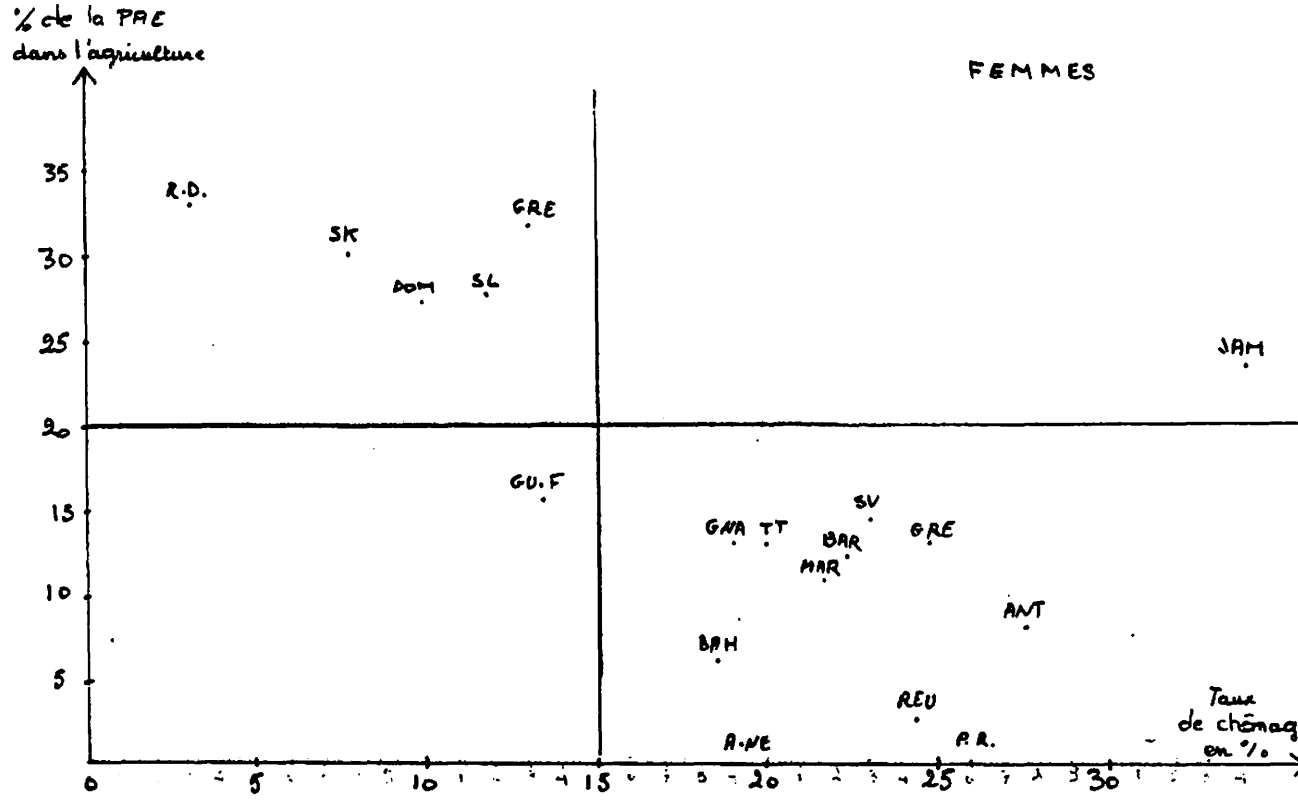

- TABLEAU I -

TAUX D'OCCUPATION, TAUX DE CHOMAGE, % DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI DANS L'AGRICULTURE ET PIB PAR TETE POUR 17 PAYS DE LA CARAIBE ET LA REUNION EN 1970—1977

Pays	Op.	Année	Hommes			Femmes			PIB/ tête US $
			T Oc	T Ch	% Ag	T Oc	T Ch	% Ag	
Rep. Dominicaine	R	70	79,0	5,0	56,0	26,0	3,0	33,0	260
Porto-Rico	E	77	62,7	19,0	9,6	27,7	26,0	0,7	2460
Jamaïque	E	77	68,6	15,6	43,2	62,7	34,1	23,4	1150
Trinidad	E	75	70,5	13,1	15,5	28,6	20,1	13,0	1700
Martinique	R	74	53,6	18,1	23,3	32,9	21,6	10,8	2100
Guadeloupe	R	74	57,2	18,3	27,5	31,5	24,7	13,1	1600
Barbade	E	77	67,8	10,8	14,0	40,5	22,3	12,5	1760
Sainte Lucie	R	70	76,3	8,7	46,2	32,2	11,8	27,8	220
Grenade	R	70	73,8	7,8	34,2	35,5	13,0	31,9	220
Saint Vincent	R	70	73,2	10,9	32,2	30,6	14,5	23,1	210
Dominique	R	70	77,8	6,7	46,6	36,3	9,9	27,2	260
Antigua	E	75	69,4	14,4	11,0	32,1	27,6	8,0	550
Saint Kitts	R	70	74,8	4,9	36,7	35,7	7,7	30,1	300
Bahamas	R	70	83,1	7,8	8,6	48,2	18,6	6,2	1460
Antilles Néerl.	R	71	65,2	11,9	1,3	28,7	19,5	0,2	1300
Guyana	R	70	68,7	14,5	32,6	15,4	19,0	12,9	300
Guyane française	R	74	66,1	8,7	18,2	40,9	13,4	15,6	1600*
Réunion	R	74	56,6	17,7	29,5	22,6	24,3	2,6	1820

R : Recensement

E : Enquête

* : Estimé voisin de celui de la Guadeloupe

- TABLEAU 2 -

CLASSEMENT DE DIVERS PAYS, ILES DE LA CARAIBE, SELON LE PIB PAR TETE, LE TAUX D'OCCUPATION, LE TAUX DE CHOMAGE ET LE POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE.

SEXE	TAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE		P.I.B. PAR TETE			
			FAIBLE		FORT	
			% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE		% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE	
			FORT	FAIBLE	FORT	FAIBLE
HOMMES	TAUX D'OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie			Bahamas
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Saint Vincent			Trinidad
	TAUX D'OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE				Guyane française
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Guyana	Antigue	Jamaïque	Ant.Néerl. Barbade Guadeloupe Martinique Porto-Rico Reunion
FEMMES	TAUX D'OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE				Guyane française
		TAUX DE CHOMAGE FORT			Jamaïque	Bahamas Barbade
	TAUX D'OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie			
		TAUX DE CHOMAGE FORT		Antigue Guyana Saint Vincent		Ant.Néerl. Guadeloupe Martinique Porto-Rico Réunion Trinidad

Mais d'une part, les données utilisées pour les pays les plus pauvres se réfèrent presque toutes à 1970, et on pense généralement que le chômage a sensiblement augmenté dans ces pays depuis. Les données disponibles pour Antigue qui datent de 1975 ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer la conclusion proposée plus haut, puisque le chômage, important, y est combiné avec un pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture faible.

On notera, d'autre part, que les pays à niveau de vie élevé qui se classent à la fois pour les hommes et pour les femmes, parmi ceux ayant les taux de chômage les plus importants, comprennent tous les pays non indépendants de la région à l'exception de la Guyane française. Dès lors on peut se demander si c'est plus cette situation, impliquant des transferts monétaires importants en provenance des métropoles, que la simple élévation du niveau de vie qui détermine des taux de chômage élevés et des taux d'occupation faibles.

3 - Evolution de l'occupation et du chômage dans les DOM

31 - Occupation

Les résultats des recensements de population menés dans les DOM en 1954, 1961, 1967 et 1974 permettent de mettre en évidence une diminution importante des taux d'occupation (9). Ainsi :

— pour les hommes : de plus de 80 % en 1954, ces taux se situent entre 55 et 60 % en 1974 pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, soit une diminution d'environ 30 %, mais restent compris entre 65 et 70 % pour la Guyane;

— pour les femmes : situés entre 40 et 50 % aux Antilles-Guyane en 1954, (32 % à la Réunion) ces taux sont en 1974 de l'ordre de 30 % en Guadeloupe et en Martinique, 40 % en Guyane et 30 % à la Réunion.

Ainsi les taux d'occupation observés en 1954 sont supérieurs pour les hommes comme pour les femmes aux taux d'occupation observés dans les pays les plus pauvres de la Caraïbe en 1970 (entre 70 et 80 % pour les hommes, et entre 30 et 40 % pour les femmes) à l'exception des taux féminins de la Réunion.

A noter que cette diminution des taux d'occupation s'accompagne en Guadeloupe et en Martinique d'une quasi stagnation du volume total de la population ayant un emploi. Mais du point de vue de l'évolution des effectifs employés par grands secteurs classiques d'activité économique, on observe toujours en Guadeloupe et en Martinique entre 1954 et 1974 :

— une chute considérable des effectifs occupés dans l'agriculture, pratiquement divisés par trois en vingt ans;

— une diminution importante des effectifs occupés classés sous la rubrique autres industries : divisés par deux;

— une augmentation puis une diminution des effectifs occupés dans le bâtiment et les travaux publics;

— une augmentation de 50 % des effectifs occupés dans le secteur commerce;

— une multiplication par trois des effectifs occupés dans les services publics et l'administration;

---

(9) Mle Roche. Synthèse des données disponibles sur l'emploi aux Antilles-Guyane. Rapport de stage ENSAE sous la direction de M. J.P. Guengant. ENSAE . SIRAG. Janvier 1979.

— une multiplication par deux des effectifs occupés classés dans la rubrique autres services ;
— une quasi stagnation du personnel domestique.

Une évolution à peu près comparable devrait pouvoir être observée à la Réunion.
Mais en Guyane, si l'évolution est à peu près identique à celle observée aux Antilles pour le tertiaire, par contre les effectifs occupés dans l'agriculture restent stationnaires, ceux classés sous la rubrique autres industries augmentent sensiblement, et les emplois occupés dans le bâtiment et les travaux publics doublent.
Certes l'ensemble des constatations qui précèdent sont intéressantes, mais elles ne renseignent guère sur les mécanismes qui ont sous-tendu cette évolution.
Si on se réfère à nouveau à la distinction entre secteurs formel et informel, on peut avancer les hypothèses suivantes :
— la diminution des effectifs dans l'agriculture constatée à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion est en grande partie imputable à la crise du secteur formel rural, de plantation, et inversement le maintien de ces effectifs en Guyane est explicable par le caractère informel pré et post-colonial de l'agriculture guyanaise, la Guyane n'ayant pas véritablement connu à la différence des Antilles le système des grandes plantations ;
— la diminution des effectifs classés sous la rubrique autres industries peut s'expliquer par le fait que nombre de personnes occupées dans ce secteur appartiennent au secteur informel urbain traditionnel;
— les évolutions constatées dans le BTP sont liées aux grands projets d'habitation et d'infrastructure qui ont fléchi depuis une dizaine d'années aux Antilles mais qui se poursuivent en Guyane;
— en ce qui concerne les évolutions constatées dans le tertiaire : l'augmentation considérable des effectifs dans le secteur services publics et administrations est liée à l'implantation rapide de structures administratives calquées sur la France métropolitaine. L'importance des salaires distribués par ce secteur (près de 50 % de la masse salariale*) (10) explique largement l'évolution des autres secteurs. En effet la forte demande émanant de ses agents :
— stimule la création d'activités classées dans la rubrique autres services et la modernisation de certains commerces mais aussi de certaines entreprises artisanales. C'est probablement dans ces secteurs où certaines formes de production que l'on pourrait classer dans le secteur intermédiaire se développent
— favorise le maintien des emplois de personnel domestique (qui continuent d'occuper 10 à 20 % des femmes ayant un emploi) malgré la faible considération sociale attachée à ces emplois.

---

* Les agents de l'Etat touchant un supplément dit de vie chère égal à 40 % du salaire de base correspondant versé en France métropolitaine.
(10) INSEE : recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales en 1976 - Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.

32 - Le chômage

Plusieurs enquêtes emploi ont été menées dans les DOM mais sans périodicité fixe :

— Guadeloupe : 1967, 1969-1970, 1980
— Martinique : 1967, 1971-1972, 1979
— Guyane : 1976
— Réunion : 1967, 1969, 1971, 1978-1980.

La qualité diverse du travail sur le terrain, ainsi que les définitions particulières adoptées pour les enquêtes 1967, et pour les enquêtes Réunion 1969 et 1971 limitent la comparabilité des résultats de l'ensemble de ces enquêtes, aussi nous limiterons-nous à certaines enquêtes.

- TABLEAU 3 - TAUX DE CHOMAGE OBSERVES DANS LES DOM

	1969			1980*		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
GUADELOUPE	16,9	36,6	25,4	16,6	29,9	22,5

	1971			1979*		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
MARTINIQUE	18,6	31,2	24,2	24,0	32,7	28,2

	1976		
	Hommes	Femmes	Total
GUYANE	7,8	23,3	14,5

	1978*		
	Hommes	Femmes	Total
REUNION	21,5	41,8	29,8

Malgré le caractère provisoire des résultats des enquêtes récentes, (ainsi que l'incidence des conséquences du cyclone David sur les résultats de l'enquête Martinique 1979) les commentaires suivants peuvent être faits :

— les taux de chômage en Guadeloupe et en Martinique varient relativement peu, ou plus exactement les niveaux de chômage sont tellement élevés qu'on peut se demander quelle est la signification ou l'intérêt des variations constatées;
— la Guyane se singularise par des taux de chômage moins élevés que dans les autres DOM;
— le taux de chômage féminin à la Réunion est particulièrement élevé, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les taux d'occupation féminins y sont plus bas que partout ailleurs.

---

* Résultats bruts avant redressement de l'échantillon.

On retrouve d'ailleurs année par année dans les enquêtes permanentes de la Jamaïque et de Trinidad, la constance des taux de chômage, observée à presque dix ans d'intervalle pour la Guadeloupe et la Martinique, constance quelque peu affligeante pour les statisticiens et les planificateurs.

L'intérêt porté au chômage par le public, les journalistes et les politiciens, conduit souvent à des contestations vigoureuses des résultats fournis par les enquêtes notamment lorsque les taux révélés sont importants. D'où diverses tentatives pour mieux saisir le chômage en appliquant des définitions plus strictes : recherche d'un emploi salarié, recherche effectivement commencée, dernière démarche faite la semaine ou le mois précédant l'enquête. Ces critères appliqués aux résultats de l'enquête Guyane 1976 reviendraient en fait à éliminer près de 80 % des chômeurs définis comme "se déclarant sans travail à la recherche d'un emploi", ce qui conduirait à un taux de chômage effectif de 3,6 % (contre 14,5 %).
Contradictoirement à ces tentatives de définition plus sélective, on a fait remarquer (11) que dans des pays où la demande de travail est limitée, les agences officielles de placement et l'indemnisation du chômage inexistantes ou peu développées, il conviendrait d'ajouter aux personnes sans emploi à la recherche d'un emploi celles qui sont découragées et qui accepteraient un emploi si des possibilités leur étaient offertes.
L'application de ce critère en Guyane, reviendrait à augmenter le nombre de chômeurs de 50 % et conduirait à un taux de chômage de 20 % (contre 14,5 % retenu, et 3,6 % en appliquant des critères sélectifs).
Le chômage n'étant à nouveau qu'une des réponses individuelles possibles au non emploi, déterminé probablement autant sinon plus par des facteurs sociologiques qu'économiques sa mesure continue à l'aide d'enquêtes permanentes ne nous semble guère présenter d'intérêt.
Ainsi des enquêtes périodiques à cinq ans d'intervalle par exemple seraient suffisantes. Celles-ci devraient à notre avis s'efforcer de dénombrer d'abord l'ensemble des surplus de main d'oeuvre non employés et disponibles, et définir, à l'intérieur de cet ensemble, diverses sous-catégories permettant entre autres d'apprécier l'importance du marché de l'emploi officiel ou formel par rapport au(x) marché(s) non officiel(s) ou informel(s).
Mais si on veut que ces enquêtes rendent également compte de la diversité des formes d'utilisation de la population occupée et du fonctionnement des divers segments du marché du travail, il importe qu'elles essaient aussi de mesurer le sous-emploi.

---

(11) OCDE : emploi et chômage - critères de mesure. Paris 1979.

II - LA MESURE DU SOUS-EMPLOI

1 - Problèmes méthodologiques

11 - Sous-emploi et secteur informel

Le sous-emploi comme le secteur informel sont particulièrement difficiles à définir et on pourrait craindre qu'ils ne représentent finalement que des concepts de référence, pratiquement impossibles à traduire précisément en données chiffrées. Aussi toutes les études réalisées à ce jour sur le sous-emploi et le secteur informel proviennent de résultats soit d'enquêtes expérimentales, soit de monographies.
Quoiqu'il y ait une relation certaine entre sous-emploi et secteur informel, il est clair au travers de ces travaux qu'il ne faut pas chercher de correspondance absolue entre les deux concepts :
— d'une part l'étude du secteur informel est menée dans une optique entreprise; les critères utilisés pour le définir étant entre autres : l'intensité capitalistique, le nombre de personnes employées, la productivité de l'entreprise, les relations en amont et en aval avec le secteur formel...
— d'autre part l'étude du sous-emploi a pour objet principal de savoir si la capacité de travail de chaque individu est effectivement pleinement utilisée.

12 - Comment définir le sous-emploi

Il a été indiqué (12) que : "le sous-emploi existe avant tout quand l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou à des alternatives déterminées. On peut distinguer deux formes principales de sous-emploi : le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible".
— Le sous-emploi visible est avant tout un concept statistique pouvant être directement mesuré par des enquêtes sur la main d'oeuvre, et ce produit quand une personne occupe un emploi où la durée du travail est inférieure à la normale, et qu'elle cherche ou accepterait un emploi supplémentaire ;
— Le sous-emploi invisible est lui un concept analytique, reflétant une mauvaise allocation des ressources de main d'oeuvre...
Les symptômes caractéristiques pourraient en être le faible revenu, la sous-utilisation des compétences, ou la faible productivité. "Les études analytiques du sous-emploi invisible devraient ainsi avoir pour but d'examiner et d'analyser de nombreuses données, notamment les niveaux de revenus et de qualifications (sous-emploi déguisé), et les mesures de la productivité (sous-emploi potentiel)".

13 - Comment mesurer le sous-emploi

La mesure du sous-emploi visible pose quelques problèmes : choix de la période de réalisation de l'enquête, choix de la période de référence (semaine ou année : en particulier dans les pays où l'activité saisonnière est marquée), ainsi que la pertinence du critère "cherche ou accepterait un emploi supplémentaire" dans des pays où l'emploi est rare et l'effet découragement important.

---

(12) Recommandations de diverses conférences des statisticiens du travail, in J.P. Guengant. Rapport méthodologique de l'enquête emploi Guadeloupe 1969-1970. INSEE - SD Guadeloupe 1972.

La mesure du sous-emploi invisible en fonction du revenu, et/ou de la productivité, pose elle, plusieurs problèmes beaucoup plus difficiles à résoudre qui sont liés :
— à l'importance de la monétarisation de l'économie et des revenus dans le pays considéré;
— aux diverses méthodes possibles d'évaluation de la productivité individuelle, en tenant compte évidemment de la technologie utilisée;
— aux normes, limites qu'il convient de retenir.
Parmi les solutions proposées citons :
— la valorisation de la production individuelle en unités-temps de travail;
— la fixation par catégories de travailleurs d'un niveau de plein emploi défini comme au moins égal à la production maximum (mesurée aux gains obtenus) que les travailleurs concernés ont pu atteindre en une semaine.
Outre que ces solutions sont lourdes à mettre en oeuvre, elles négligent les interactions inévitables entre les parties monétarisée et non monétarisée de l'économie dans le premier cas, et elles risquent de refléter des situations trop particulières (maxima non significatifs, professions protégées) dans le second cas.

14 - La solution retenue dans les DOM

La solution retenue dans les DOM peut être qualifiée de triviale puisqu'on définit les personnes en sous-emploi comme étant celles dont le revenu monétaire de l'activité principale exercée la semaine de référence, est inférieur au SMIC perçu pour une semaine de quarante heures. Les personnes dont le revenu est supérieur au SMIC étant considérées comme en activité normale (tableau 4).

En fait cette définition n'est pas originale, puisqu'elle a déjà été proposée il y a une dizaine d'années (13) avec illustration sur les résultats de l'enquête Pérou 1967. Les enquêtes Jamaïque définissent par ailleurs quatre tranches de revenus, la première tranche correspondant à une rémunération inférieure au salaire minimum.
L'utilisation de ce type de définition pose évidemment le problème de savoir si le SMIC joue un rôle significatif dans la fixation des rémunérations, et si dans les conditions d'un pays donné, il est effectivement révélateur du sous-emploi, ou du moins de certaines de ses formes.

Dans le cas des DOM on a considéré que :
— la large monétarisation des économies justifiait de ne retenir que le revenu monétaire, y compris pour des régions où la monétarisation n'est pas complète, la monnaie y exerçant une attraction telle qu'elle conditionne les comportements (ce qui est le cas à notre avis de l'intérieur de la Guyane);
— le revenu de l'activité principale était préférable aux revenus de l'ensemble des activités exercées, l'exercice de plusieurs activités étant très souvent une réaction à un emploi principal peu satisfaisant;
— le SMIC pouvait être retenu parce qu'il constitue effectivement une barrière : les employeurs du secteur moderne sont plus ou moins contraints de l'appliquer, et en outre, compte tenu de l'importance du secteur moderne le SMIC est en quelque sorte un niveau minimum, psychologique, de rémunération auquel se réfèrent largement les travailleurs occasionnels, les indépendants et les patrons dans la fixation de leurs demandes ou de leurs offres.

---

(13) D. Turnham. Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement. OCDE. Paris 1971.

Ce consensus social supposé autour du SMIC ne signifie évidemment pas que tous les travailleurs payés au-dessous du SMIC aient une faible productivité. Mais une rémunération inférieure à la norme admise reste quand même un indice sérieux de faible productivité, préférable à l'absence totale d'indice.
L'application pratique de cette définition aparamment simple pose cependant un certain nombre de problèmes :
— comme il est difficile de demander à tous, notamment aux salariés à salaire variable, les revenus qu'ils ont touché au cours des douze derniers mois, on a été contraint d'adopter la semaine comme période de référence;
— nombre de salaires ou de revenus étant payés par mois ou par année, le salaire de la semaine de référence n'est pratiquement jamais touché au moment du passage de l'enquêteur. Aussi, il n'est pas toujours facile d'attribuer, notamment pour les travailleurs occasionnels, un revenu d'activité qui corresponde effectivement à la durée travaillée relevée à l'enquête;
— les revenus ne sont pas toujours faciles à connaître (indépendants, refus). Le pourcentage de revenus inconnus varie ainsi de 15 à 30 %. Mais ceci est rarement gênant puisque les revenus ne sont classés qu'en deux catégories (les revenus inconnus concernant plus fréquemment les personnes à haut revenu);
— lorsque le niveau du SMIC varie au cours de la période de l'enquête (cas des enquêtes Martinique et Guadeloupe 1980) un certain nombre de salariés payés au SMIC ne se voient appliquer les nouveaux taux que plusieurs mois après la date normale. Ils risquent donc d'être classés à tort en sous-emploi si leur situation doit être effectivement régularisée rapidement.

L'optique retenue est donc celle d'une photographie (en noir et blanc) portant sur la semaine de référence.
Ceci implique qu'en fonction de la période de l'année, du niveau d'activité dans un secteur donné ou pour toutes autres raisons les travailleurs occasionnels vont se trouver répartis dans des proportions variables en chômage, sous-emploi ou même activité normale. D'où l'utilité de prévoir au moins deux enquêtes sur une période de douze mois : l'une pendant une période réputée de haute activité, l'autre pendant une période réputée de basse activité.
En ce qui concerne la relation entre sous-emploi et secteur informel, le choix du SMIC versé pour une semaine normale de travail entraîne :
— que sont classées en sous-emploi les personnes travaillant dans le secteur formel payées au salaire minimum ou à un salaire voisin mais ayant travaillé moins de quarante heures (sous-emploi visible);
— que les personnes travaillant dans le secteur informel et touchant plus que le SMIC sont classées en activité normale : c'est probablement le cas de nombre de petits patrons employant des travailleurs non déclarés, et d'une fraction importante des travailleurs du secteur intermédiaire;
— que la quasi-totalité des apprentis et du personnel de service (à qui le SMIC n'est pas applicable) sont classés en sous-emploi.
Ainsi le critère retenu dans les DOM entraîne que la majorité des travailleurs classés en sous-emploi appartiennent probablement au secteur informel traditionnel.

2 - Les résultats des enquêtes DOM

21 - Zones et sexe

La répartition de la population ayant un emploi entre activité normale et sous-emploi (tableau 5) obtenue dans les enquêtes récentes fait apparaître :

— par DOM des pourcentages de sous-emploi variant d'environ 30 % (Martinique, Guyane) à près de 40 % (Réunion, Guadeloupe). Mais alors que ce pourcentage est d'environ 20 % pour les hommes en Martinique et en Guyane et de 30 % à la Réunion et en Guadeloupe, il est, pour les femmes, d'environ 40 % en Martinique et en Guyane et de 50 % à la Réunion, 45 % en Guadeloupe ;

— dans les zones urbanisées, le pourcentage des personnes en sous-emploi varie de 17 à 27 % dans l'ordre, en Guyane, Martinique, Réunion et Guadeloupe. Ce pourcentage n'est que d'environ 10 % pour les hommes en Guyane, Martinique et Réunion, mais de 20 % en Guadeloupe et il varie de 26 à 41 % pour les femmes, dans l'ordre en Guyane, Martinique, Guadeloupe et Réunion ;

— dans les zones rurales, (Guyane excepté) le pourcentage de personnes en sous-emploi varie de 37 à 45 %, dans l'ordre en Martinique, Réunion et Guadeloupe. Mais il varie, toujours dans le même ordre, de 30 à 38 % pour les hommes et de 47 à 56 % pour les femmes.

Malgré le caractère provisoire de ces données et l'incidence de l'hétérogénéité des zones urbanisées d'un DOM à l'autre, ces données situent bien chaque DOM : le pourcentage de sous-emploi le plus faible étant observé à la Martinique dont le PIB par tête est le plus élevé et les pourcentages de sous-emploi les plus forts concernent la Réunion et la Guadeloupe où les PIB par tête sont plus faibles ; elles mettent également bien en évidence un sous-emploi féminin important, notamment en zone rurale.

Par ailleurs, l'étude de l'importance relative du chômage et du sous-emploi à l'intérieur de la population active totale permet de mettre en évidence d'autres faits intéressants :

— dans les zones urbaines le chômage apparaît assez nettement comme la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre, puisqu'il représente dans certains cas jusqu'aux deux tiers environ du total chômage-sous-emploi ;

— la situation est inversée dans les zones rurales (sauf en Martinique), où le sous-emploi est plus important que le chômage.

Ainsi le fonctionnement du marché du travail et les stratégies individuelles vis à vis de l'emploi apparaissent différents selon les zones. Ceci est illustré de manière caricaturale dans le cas de la Guyane (tableau 5) qui a été divisée en quatre zones :

— la région de Cayenne, relativement urbanisée ;

— la région de Kourou, peu éloignée de Cayenne, dominée par l'implantation du Centre d'Etudes Spatiales ;

— la région de Saint-Laurent sur la bande côtière, assez caractéristique de ce qu'on a appelé le traditionnel post-colonial ;

— l'intérieur de la Guyane, où le poids des populations tribales est important et qu'on pourrait qualifier de traditionnel pré-colonial.

Les données concernant ces zones font apparaître clairement (graphique 2.1.) que plus on s'éloigne de Cayenne, plus le sous-emploi augmente (10 % de la population active à Cayenne, 80 % dans l'intérieur) et plus le chômage diminue (17 % à Cayenne, 2 % à l'intérieur).

TABLEAU 4

CATEGORIE D'ACTIFS ET D'INACTIFS (PO

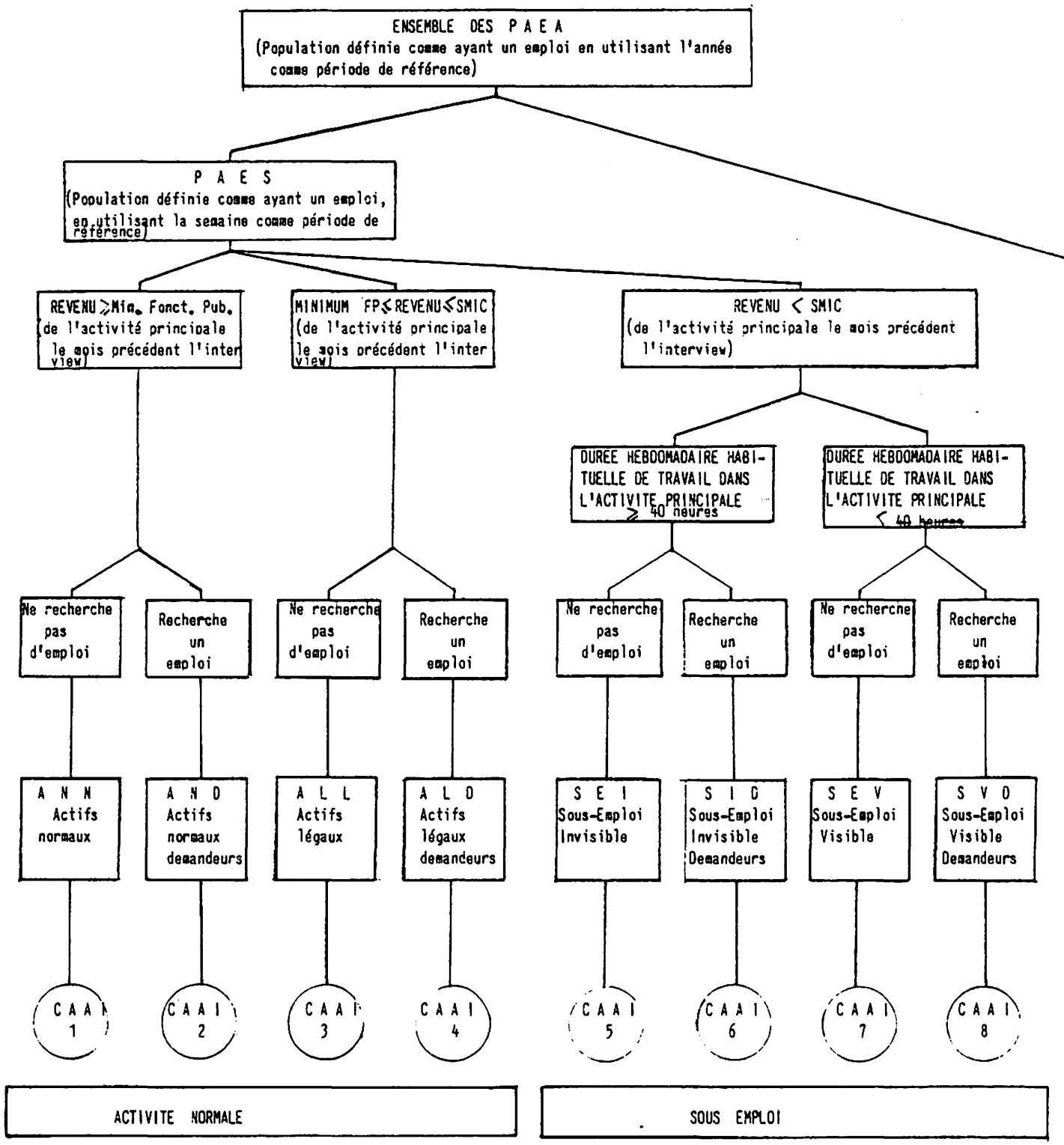

Source : DOMENACH - GUENGUANT (INSEE - ANTILLES - GUYANE - 1977)

PULATION DE 15 ANS ET PLUS)

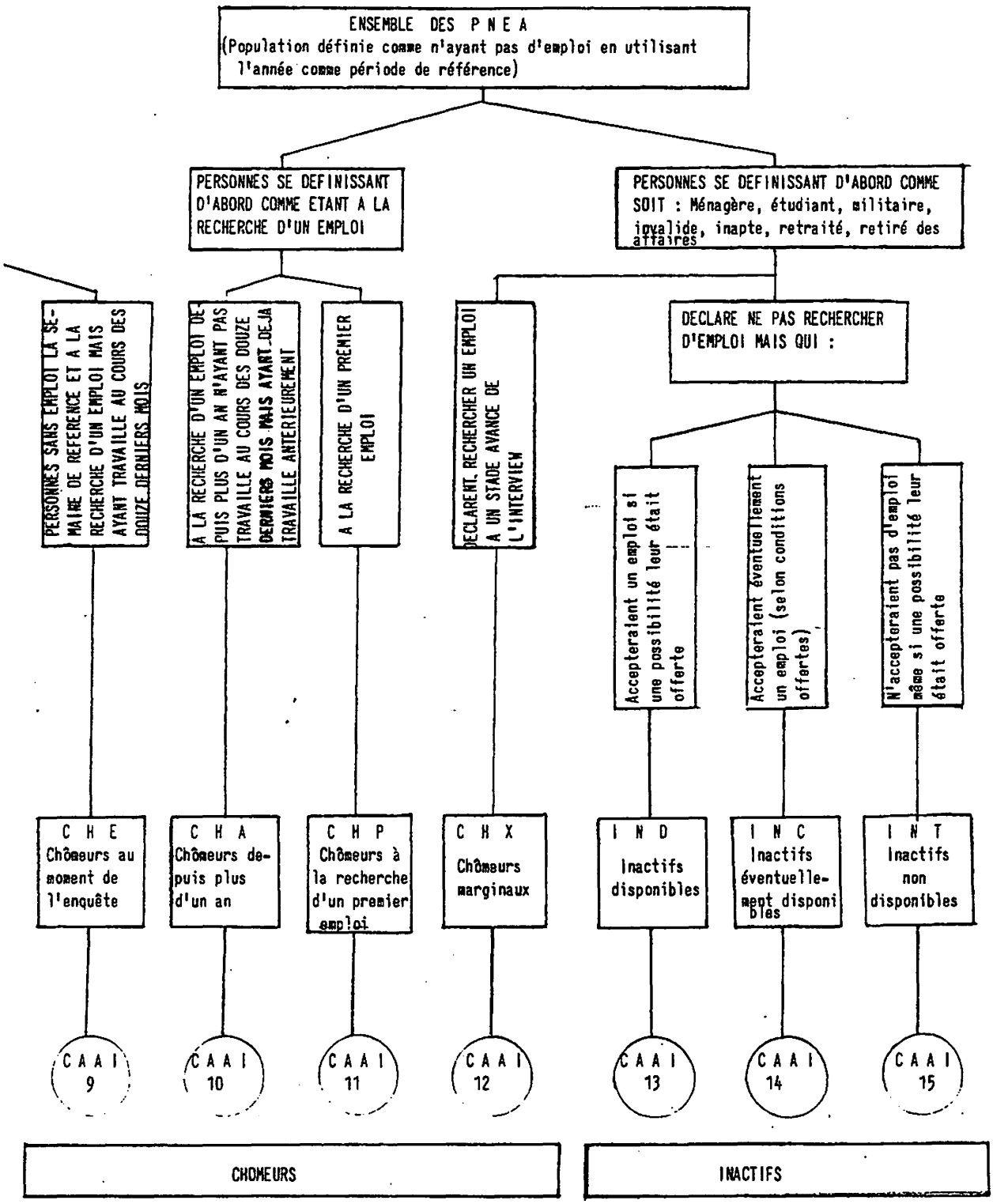

- TABLEAU 5 -

REPARTITIONS DE L'ACTIVITE NORMALE ET DU SOUS EMPLOI DANS LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, DU SOUS EMPLOI ET DU CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE PAR DOM ET ZONES

		GUADELOUPE 1980			MARTINIQUE 1979			GUYANE 1976			REUNION 1978		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
TOTAL													
% PAE	Act.Nor.	70,1	54,4	63,6	78,9	62,3	71,4	78,2	59,9	71,2	68,9	51,0	62,8
	Sous Em.	29,9	45,6	36,4	21,1	37,7	28,6	21,8	40,1	28,8	31,1	49,0	37,2
% PAT	Chômage	19,2	30,9	24,5	24,0	32,7	28,2	7,8	23,3	14,5	21,5	41,8	29,8
	Sous Em.	24,2	31,5	27,5	16,0	25,3	20,6	19,5	26,3	24,6	24,4	28,5	26,1
	Ch.+S.E.	43,4	62,4	52,0	40,0	58,0	48,8	27,3	49,6	39,1	45,9	70,3	55,9
URBAIN													
% PAE	Act.Nor.	79,5	64,0	72,6	88,8	68,8	78,6	88,6	74,3	83,0	87,1	58,7	74,0
	Sous Em.	20,5	36,0	27,4	11,2	31,2	21,4	11,4	25,7	17,0	12,9	41,3	26,0
% PAT	Chômage	18,5	26,6	22,3	18,8	26,3	22,8	10,4	25,8	17,1	22,8	32,2	27,5
	Sous Em.	16,7	26,4	21,3	9,1	23,0	16,5	10,2	19,0	14,0	10,8	28,0	18,8
	Ch.+S.E.	35,2	53,0	43,6	27,9	49,3	39,3	20,6	44,8	31,1	32,8	60,2	46,3
RURAL													
% PAE	Act.Nor.	62,2	44,2	55,2	69,8	52,7	63,1				63,8	45,9	58,2
	Sous Em.	37,8	55,8	44,8	30,2	47,3	36,9				36,8	54,1	41,8
% PAT	Chômage	19,8	34,8	26,4	28,2	40,4	33,6				21,0	46,6	30,7
	Sous Em.	30,3	36,3	32,9	21,7	28,2	24,5				29,0	28,9	29,0
	Ch.+S.E.	50,1	71,1	59,3	49,9	68,6	58,1				50,0	75,5	59,7
ZONES DE GUYANE													
		CAYENNE			KOUROU			SAINT- LAURENT			INTERIEUR		
% PAE	Act.Nor.	88,6	74,3	83,0	81,6	61,6	74,6	67,4	43,0	59,4	25,0	10,2	17,0
	Sous Em.	11,4	25,7	17,0	18,4	38,4	25,4	32,6	57,0	40,6	75,0	91,8	83,0
% PAT	Chômage	10,4	25,8	17,1	3,5	24,0	11,8	4,5	27,3	13,5	0,9	3,0	1,9
	Sous Em.	10,2	19,0	14,0	17,8	29,2	22,4	31,2	41,4	35,1	74,3	89,0	81,4
	Ch.+S.E.	20,6	44,8	31,1	21,3	53,2	34,2	35,7	68,7	48,6	75,2	92,0	83,3

22 - Activité économique, statut

Par secteur d'activité économique et par statut, l'importance de chaque secteur et de chaque statut, ainsi que la proportion d'actifs normaux, de sous-emploi et de chômeurs de moins d'un an sont illustrées par les graphiques 2.2. et 2.3. pour la Guadeloupe (enquêtes 1969-1970), où secteurs et statuts sont classés par ordre croissant de pourcentage en sous-emploi. On observe ainsi :

— par secteur : pour les hommes, comme pour les femmes, le pourcentage de sous-emploi le plus faible dans le secteur "services publics, administration", et le pourcentage le plus fort dans l'agriculture. Pour les autres secteurs les pourcentages sont variables, mais toujours plus forts pour un même secteur pour les femmes que pour les hommes;

— par statut : un pourcentage de sous-emploi de l'ordre de 50 % pour les salariés du secteur privé, 80 % pour les indépendants avec toujours des pourcentages plus élevés pour les femmes. Chez celles-ci l'importance des groupes personnel de service et aide familiale où le pourcentage de sous-emploi dépasse 90 % pèse fortement sur le pourcentage total de sous-emploi chez les femmes.

Le même type de données par secteur d'activité et zones pour la Guyane (enquête 1976) fait apparaître encore plus clairement les relations existant entre sous-emploi et répartition par secteur d'activité (graphique 2.4.).

De la région de Cayenne, où les secteurs plutôt modernes représentent une part importante des emplois, à l'intérieur où ils sont quasi-inexistants, on observe un sous-emploi croissant.

Mais alors que dans la région de Cayenne, les pourcentages de sous-emploi dans l'agriculture et le commerce notamment sont plutôt faibles, ils sont plus forts dans la région de Saint-Laurent et à l'intérieur (où le pourcentage de sous-emploi dans l'agriculture est quasiment égal à 100).

On notera également que le secteur services domestiques important dans la région de Cayenne (11 % des emplois féminins) diminue d'autant plus qu'on s'éloigne de Cayenne, c'est-à-dire en même temps que la proportion de personnes en activité normale diminue.

Ainsi le sous-emploi chez les hommes et chez les femmes, dans les zones urbaines et les zones rurales ne peut s'expliquer que partiellement par la répartition de la PAE par secteur d'activité classique. En fait le croisement secteurs d'activités et sous-emploi (malgré la simplicité de la définition retenue) permet une meilleure compréhension des phénomènes d'emploi : en termes de fonctionnement de chaque secteur, mais aussi en termes de types d'emplois (normaux ou de type sous-emploi) offerts par secteur.

23 - Autres critères

Les comportements induits par les situations d'activité normale et de sous-emploi ont été également mesurés notamment dans l'enquête emploi Guyane. Les résultats obtenus malgré les interrogations qu'ils suscitent toujours, apparaissent cependant intéressants. Ainsi :

— le pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de leur emploi actuel est de près de 80 % chez les actifs normaux et 60 % chez les personnes classées en sous-emploi. Ce pourcentage est toutefois de 80 % chez les actifs ne recherchant pas d'autre emploi et de 30 % chez les actifs recherchant un autre emploi.

Ces résultats peuvent évidemment s'interpréter de différentes manières. Ainsi : est-ce l'effet résignation qui explique le pourcentage quand même élevé de personnes satisfaites à l'intérieur du groupe sous-emploi; et n'existe-t-il pas

d'autres formes de sous-emploi (selon les compétences en particulier) chez les personnes classées en activité normale;

— les résultats concernant la régularité de l'emploi et l'exercice de plusieurs activités mesurées sur l'année sont plus significatifs. Alors que 80 % des actifs normaux ont travaillé régulièrement toute l'année, ce pourcentage n'est que de 55 % (45 % pour les hommes, 65 % pour les femmes) pour les personnes classées en sous-emploi.

Il faut noter également que 40 % des hommes classés en sous-emploi ont exercé une activité simultanée d'appoint à une activité principale plus ou moins régulière;

— enfin le niveau de qualification et d'instruction apparaît nettement moins élevé chez les personnes en sous-emploi que chez les actifs normaux.

D'autres exemples pourraient être donnés mais les exemples précédents indiquent à notre avis que s'il est important de chercher à mesurer de manière simple le sous-emploi, il reste nécessaire d'en affiner le contenu en particulier pour mieux comprendre les comportements particuliers vis à vis de l'emploi des personnes en sous-emploi.

GRAPHIQUE 2.1 . REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE, TYPE D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE
(GUYANE – ENQUETE EMPLOI OCT. 76 – JANV. 77)

ACTIVITE NORMALE — SOUS EMPLOI — CHÔMAGE AU SENS DE L'ENQUÊTE — INACTIFS AU SENS DE L'ENQUÊTE ET MOINS de 15 ANS

ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE-MONTJOLY MATOURY

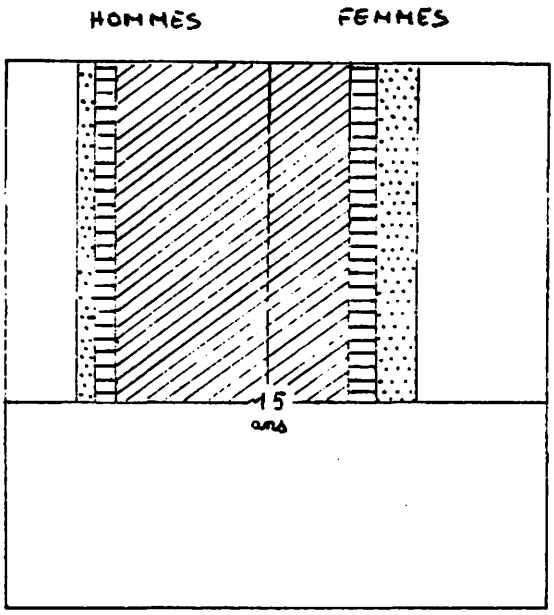

ZONE 2 : KOUROU, MONTSINNERY – TONNEGRANDE, ROURA, MACOURIA

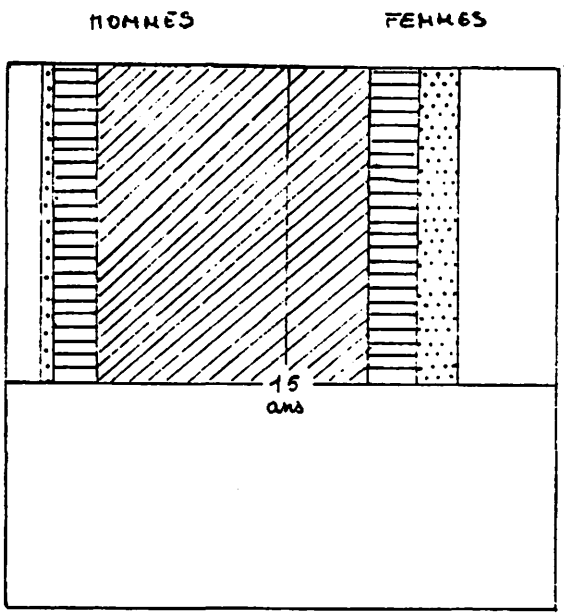

ZONE 3 : SAINT LAURENT, SINNAMARY IRACOUBO, MANA

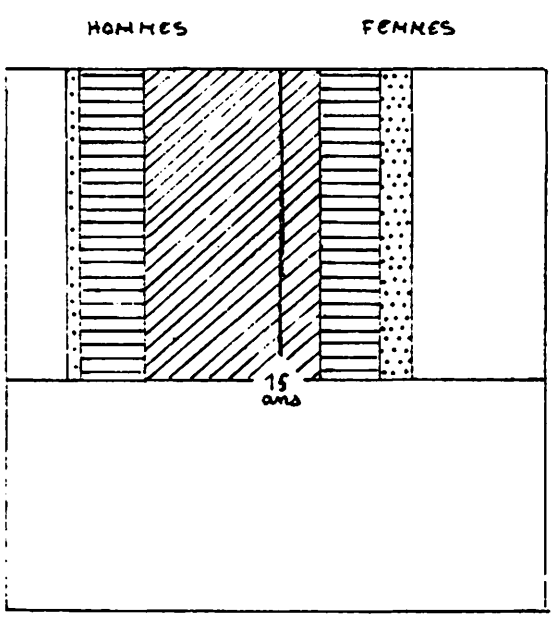

ZONE 4 : AUTRES COMMUNES

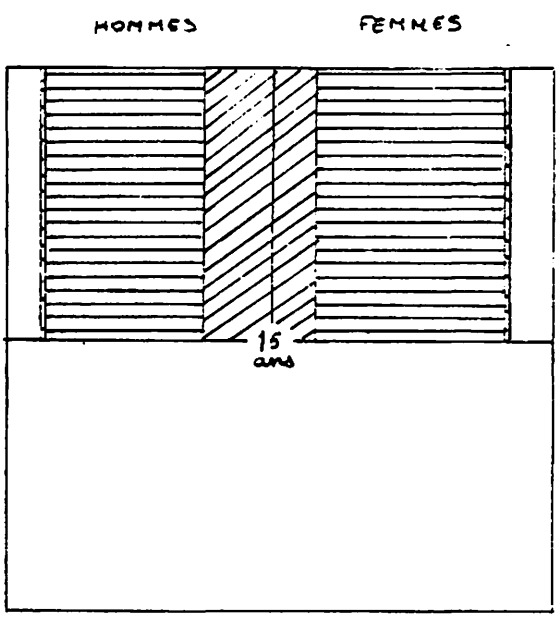

SOURCE : INSEE ANTILLES GUYANE 1978

GRAPHIQUE 2.2 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR ACTIVITE ECONOMIQUE ET TYPE D'ACTIVITE
(GUADELOUPE – ENQUETE EMPLOI 69-70 – MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

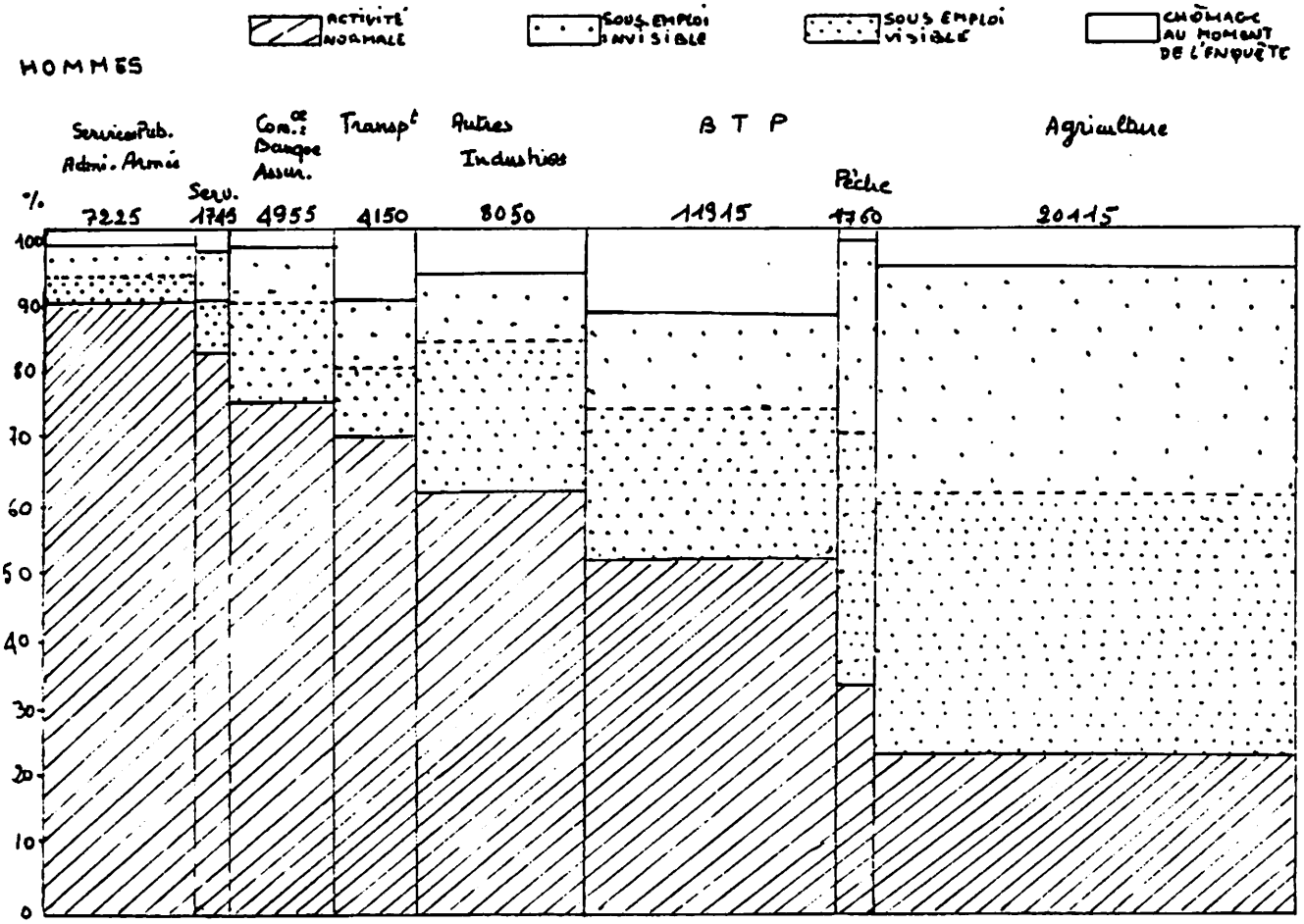

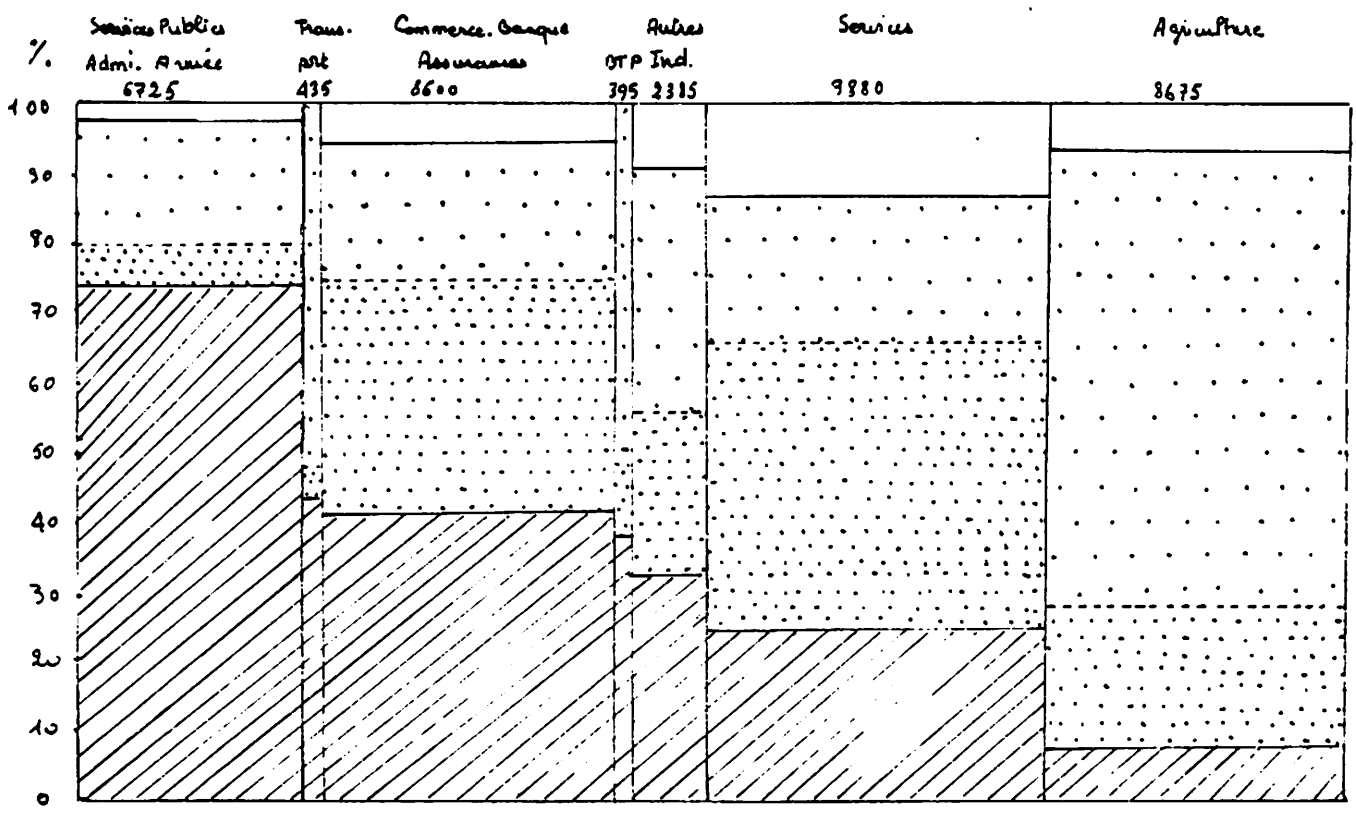

SOURCE INSEE

GRAPHIQUE 2.3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE STATUT ET LE TYPE D'ACTIVITE

(GUADELOUPE – ENQUETE EMPLOI 69.70 – MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

HOMMES

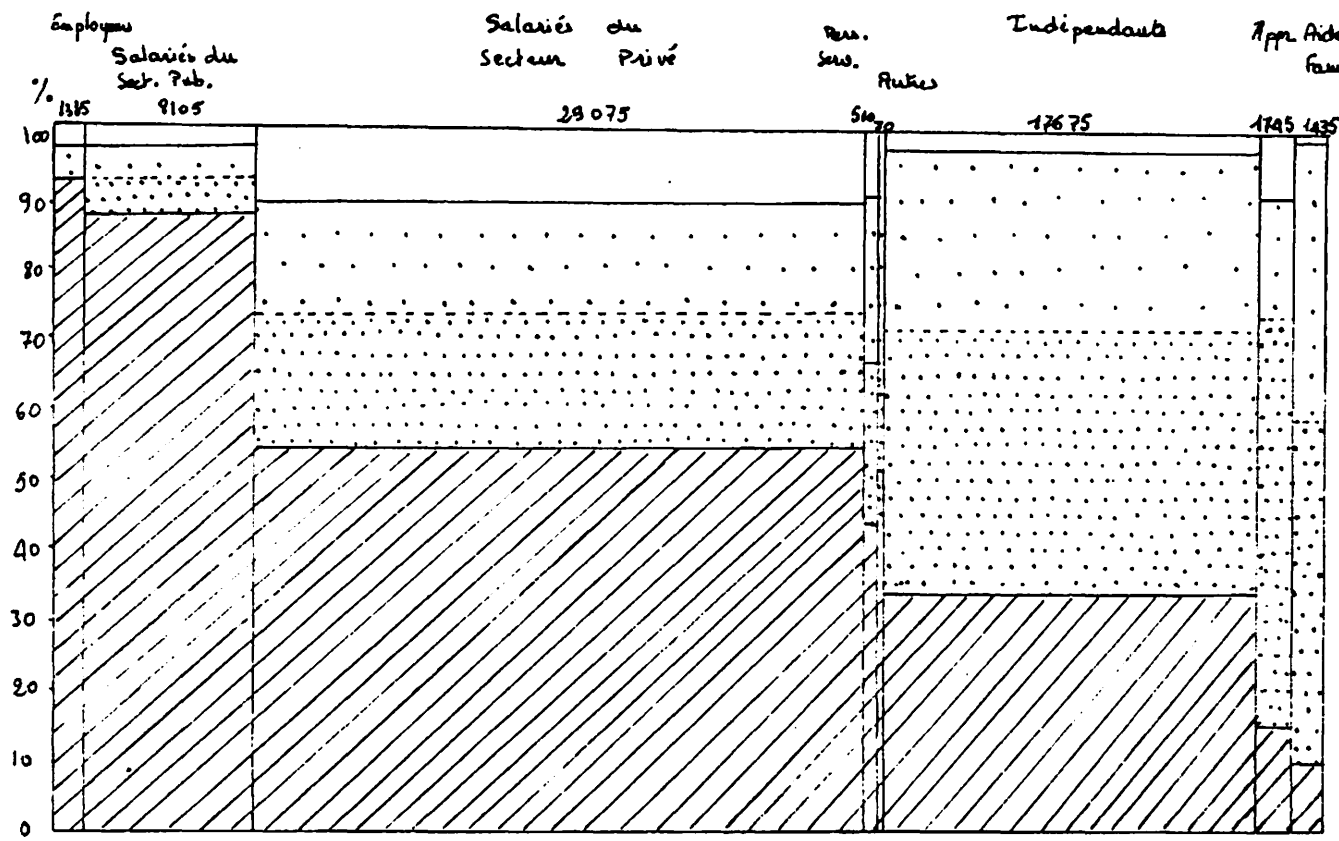

FEMMES

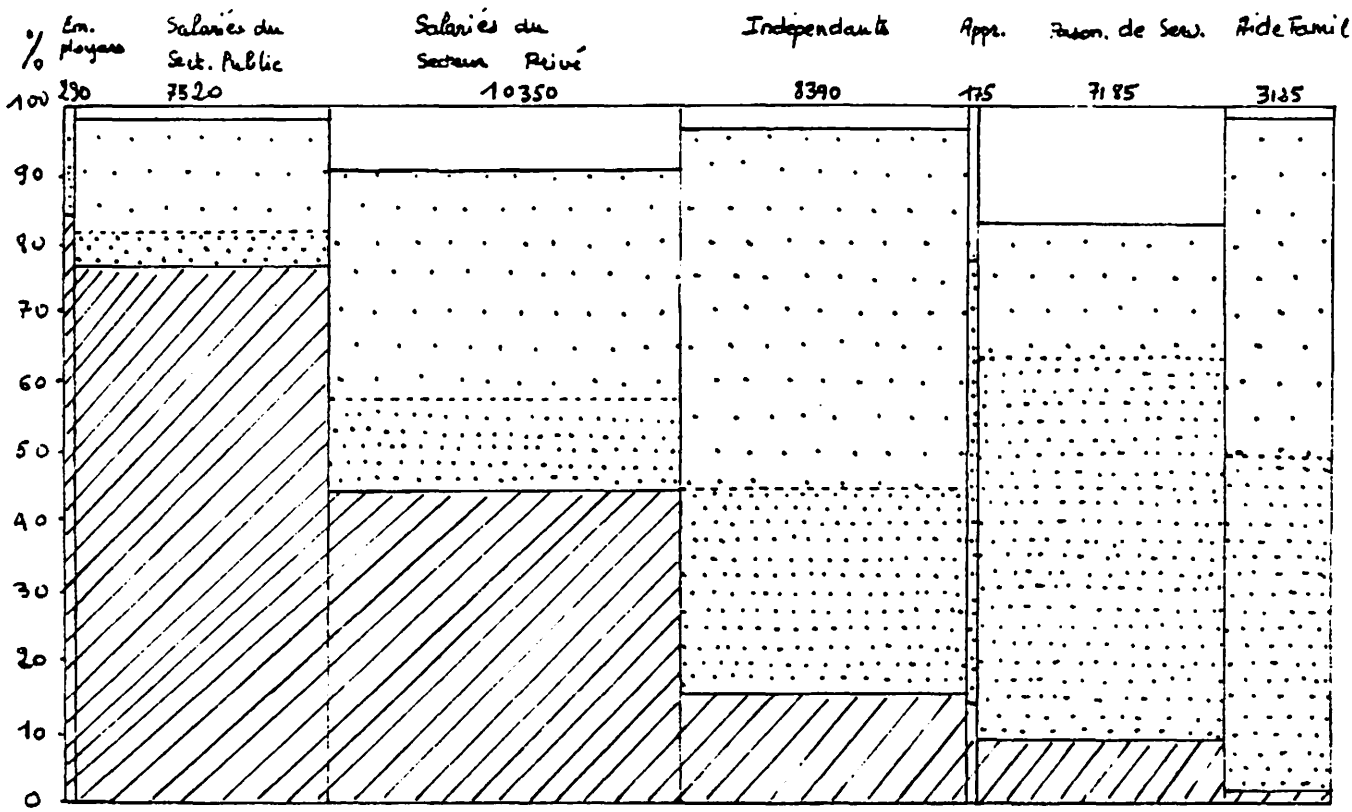

SOURCE : INSEE

GRAPHIQUE 2.4 : CATEGORIES D'ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAR ZONE
(GUYANE _ ENQUETE EMPLOI 76-77)

ACTIVITÉ NORMALE
SOUS EMPLOI
CHOMEURS AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE MONTJOLY MATOURY

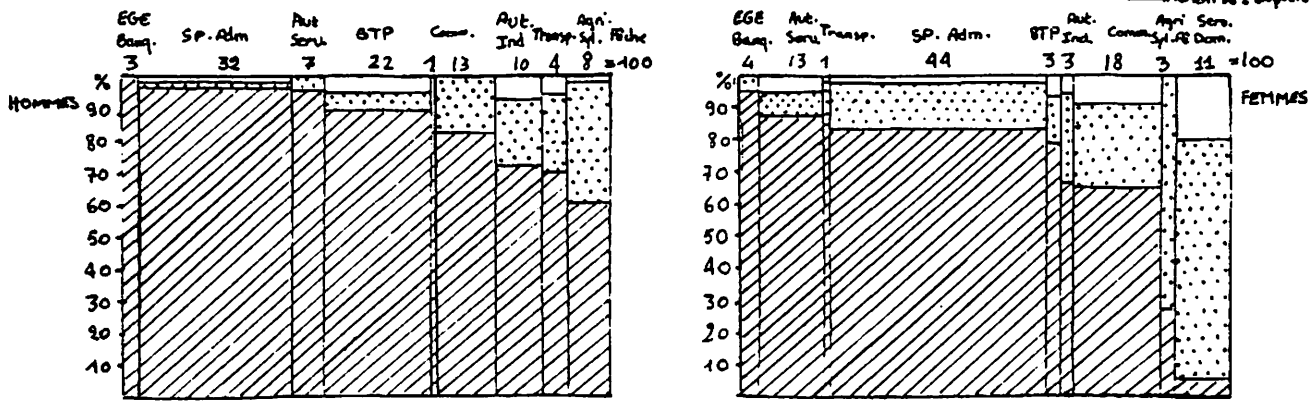

ZONE 2 KOUROU MONTSINNERY-TONNEGRANDE ROURA MACOURIA

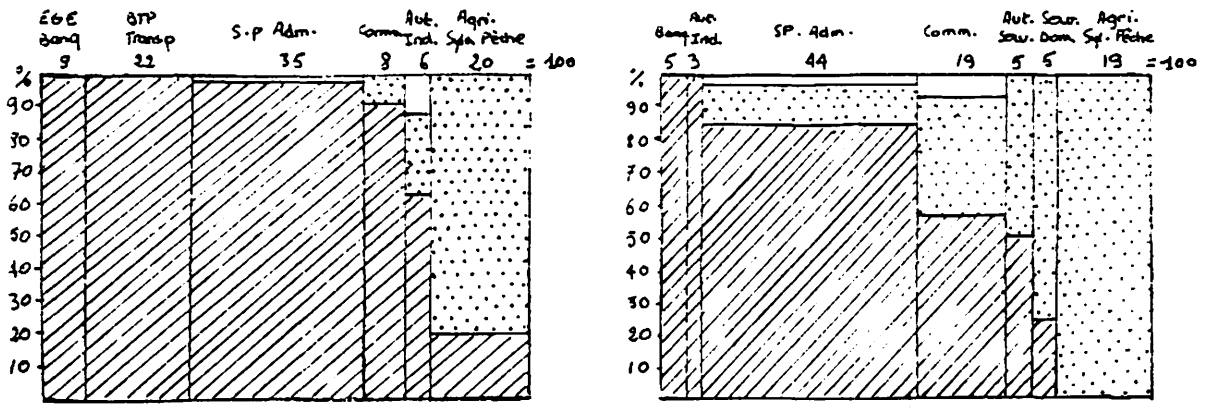

ZONE 3 : SAINT LAURENT SINNAMARY IRACOUBO MANA

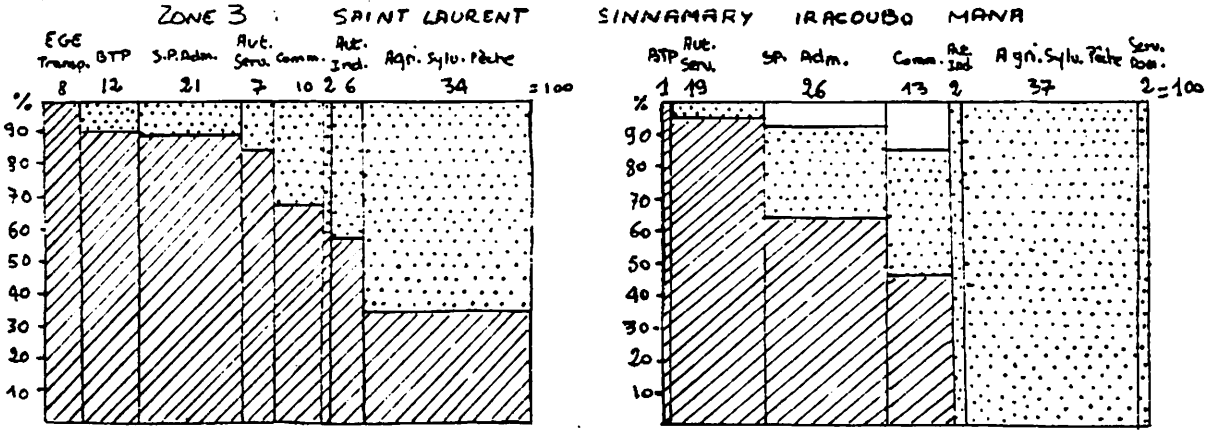

ZONE 4 AUTRES COMMUNES

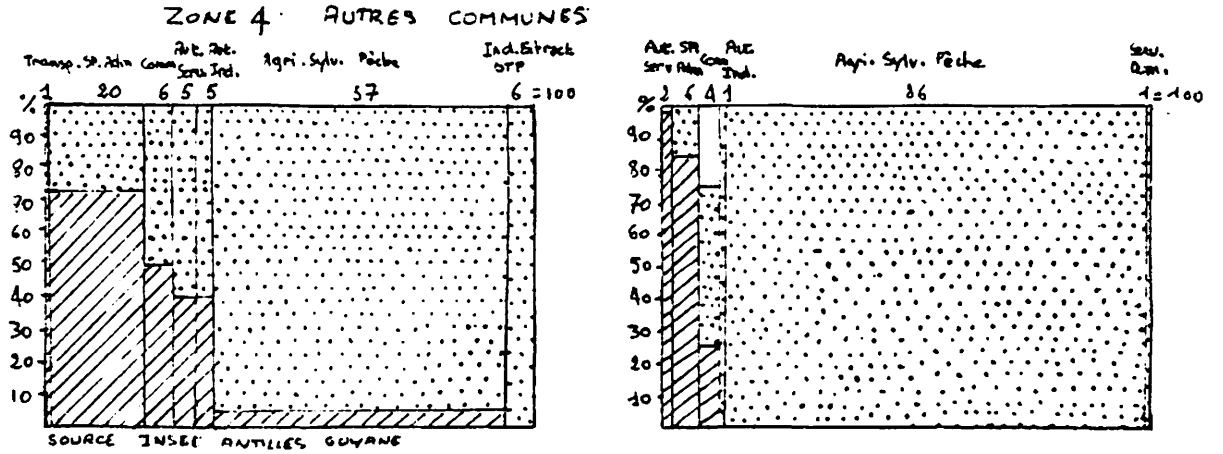

SOURCE INSEE ANTILLES GUYANE

III RELATIONS STOCKS-FLUX

1 - Evolution Guadeloupe-Martinique

La comparaison des résultats globaux des enquêtes réalisées (1969 et 1980 pour la Guadeloupe, 1971 et 1979 pour la Martinique), permet de mesurer la variation des effectifs en activité normale, sous-emploi, chômage et inactivité à une décennie d'intervalle.

- TABLEAU 6 -

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATEGORIE D'ACTIVITE

	H		F		T		H		F		T	
	1969	1980	1969	1980	1969	1980	1971	1979	1971	1979	1971	1979
ACTIVITE NORMALE	34,4	35,9	13,7	18,1	23,6	26,6	38,9	38,5	14,2	21,1	25,8	29,0
SOUS-EMPLOI	29,4	15,3	20,6	15,1	24,9	15,2	19,3	10,3	20,3	12,8	19,8	11,7
CHOMAGE	13,0	12,2	19,8	14,8	16,5	13,6	13,4	15,4	15,6	16,5	14,6	16,0
INACTIVITE	23,2	36,6	45,9	52,0	35,0	44,6	28,4	35,8	49,9	49,6	39,8	43,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'interprétation de ces résultats, on devra tenir compte du fait que les données récentes sont provisoires, et que les résultats de l'enquête Martinique 1979 sont affectés par les conséquences du cyclone DAVID . Par ailleurs, il faut rappeler que la répartition entre activité normale et sous-emploi est souvent délicate et qu'en conséquence des variations faibles ne sont pas nécessairement significatives.

Ces précautions prises, les résultats indiquent pour les périodes considérées et pour les deux îles :
- une quasi-stagnation du % et du volume de l'activité normale pour les hommes et une augmentation de ce % pour les femmes.
- une diminution assez nette du sous-emploi pour les hommes comme pour les femmes.
- une diminution du chômage pour les deux sexes en Guadeloupe mais une augmentation en Martinique (imputable au cyclone ?).
- une augmentation de l'inactivité, importante pour les hommes mais faible (voire nulle en Martinique) pour les femmes.

La diminution du sous-emploi en une décennie, pour nette qu'elle soit, n'empêche que le pourcentage de personnes sous-employées demeure important (la différence entre Martinique et Guadeloupe pouvant s'expliquer par la particularité des structures, notamment agricoles). Ceci mérite d'être d'autant plus souligné que d'une part le SMIC a évolué très rapidement (de 400 à 2000 francs mensuels entre 1969 et 1980), et que d'autre part ce pourcentage est probablement quelque peu sous-estimé en raison du nombre de travailleurs originaires des îles pauvres voisines ayant pu échapper à la collecte.

Ces faits, à notre avis, mettent bien en évidence une certaine "résistance" du sous-emploi et la lenteur de son déclin.

La diminution du chômage, observée en Guadeloupe est intéressante car elle suggère, dans le contexte des DOM, deux explications :
- si l'on admet que la limite supportable du chômage pour une société varie dans le temps, l'élévation du niveau de vie rend plus difficilement acceptable un chômage prolongé.
- si la perception du marché de l'emploi local est plus réaliste, nombre de chômeurs décideront d'émigrer plus rapidement que par le passé, après quelques tentatives locales infructueuses.

L'augmentation de l'inactivité s'explique en partie par la prolongation de la scolarité, quoique celle-ci soit parfois vécue comme une solution d'attente : "il vaut mieux être à l'école que dans la rue". Mais les revenus de transferts ayant considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, il est clair que l'inactivité est aussi l'une des réactions individuelles possibles à une situation de chômage ou de sous-emploi (les emplois correspondants étant abandonnés).

Ainsi, dans un contexte général où le secteur moderne semble avoir eu des difficultés à assurer des créations nettes d'emploi substantielles, et compte tenu du fait que l'émigration au départ des Antilles a doublé entre 1960-1969 et 1970-1979, l'évolution des diverses formes d'emploi et de non-emploi observée aux Antilles au cours des dix dernières années pourrait bien s'expliquer, toujours en termes de stratégies individuelles :
- par une certaine diminution du chômage d'attente à l'entrée dans le secteur moderne au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité.
- par un refus plus marqué des situations de type sous-emploi, au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité et, accessoirement, de l'émigration et du chômage.

2 - Schéma théorique

De manière théorique, l'ensemble des mouvements affectant la population au dessus de l'âge spécifié en activité normale, sous emploi, chômage et inactivité est schématisé dans le graphique 3.

Ce schéma comporte 33 flux :

- 5 flux démographiques : l'incidence de la démographie qui entre dans le champ en inactivité et 4 flux décès, soit un par catégorie ;
- 16 flux migratoires : 8 flux internes et 8 flux externes, ou mouvements d'immigration et 8 mouvements d'émigration soit 4 flux par catégorie ;
- 12 flux entre les 4 catégories, chaque catégorie étant affectée par 3 flux d'arrivée et 3 flux de départ.

Au total pour une catégorie donnée on a ainsi 11 flux (12 pour l'inactivité) se décomposant en :

- 1 flux décès (plus le flux démographique pour l'inactivité) ;
- 4 flux migratoires : deux internes et deux externes ou deux mouvements d'immigration et deux mouvements d'émigration. Concernant les inactifs, il est nécessaire de distinguer les élèves, les autres inactifs (constitué pour l'essentiel des personnes au foyer) et les retraités et inaptes : les flux entre activité normale, sous emploi, chômage et chacune de ces trois catégories d'inactifs étant spécifiques. Nous ne l'avons pas fait dans le graphique 3 pour ne pas alourdir la présentation.

Ce modèle ne prétend pas être un modèle démo-économique comme il en existe par ailleurs (14). Il constitue plutôt un modèle tentant de retracer dans des conditions économiques et sociales données :

- le fonctionnement du marché du travail, ou plutôt de ses divers segments, deux segments ; l'activité normale et le sous emploi, étant pris en considération ici.
- ainsi que les incidences des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi sur les volumes à un moment donné des quatre catégories considérées.

Avec les résultats d'une seule enquête comportant des questions rétrospectives, il est impossible de déterminer pour une période donnée les flux décès et ceux d'émigration externes. En revanche si on dispose de résultats détaillés pour deux enquêtes effectuées à des intervalles assez longs (les évolutions étant lentes, comme on l'a vu, pour la Guadeloupe et la Martinique) il est possible d'évaluer ces mouvements en analysant les différences entre d'une part les flux passés obtenus à la dernière enquête sur la population subsistante (toujours vivante et n'ayant pas émigré dans l'intervalle considéré) et les stocks donnés par l'enquête précédente.

---

(14) M. MACURA et B. POPOVIC A note on Bachue Yougoslavia Labour market model. Economic Institute Belgrade. Communication présentée à la chaire Qutelet-Louvain - Avril 1980.

3 - Application à la Guyane

3.1 Méthode retenue

On ne dispose à l'heure actuelle de résultats détaillés permettant une analyse des relations stocks flux que pour la Guyane.

Nous avons donc tenté de quantifier à l'aide des réponses aux questions rétrospectives les divers flux définis précédemment. L'analyse a été menée en comparant la situation actuelle à la situation précédente : c'est donc une analyse "durée de vie" et non une analyse sur période qui a été faite. Toutefois les questions posées à l'enquête emploi Guyane ne permettaient pas toujours de déterminer avec précision la situation antérieure.

Pour les personnes dont l'activité actuelle est la 1ère activité, on a donc estimé qu'elles avaient transité par le chômage. Si cette hypothèse s'avère inexacte, les flux chômage-sous emploi et chômage-activité normale se trouvent surestimés (aux détriments donc des flux inactivité-sous emploi et inactivité activité-normale). Toutefois cette hypothèse n'a pas été retenue pour les personnes en sous emploi de la zone intérieure, le chômage étant tellement faible dans cette zone qu'à l'évidence la (quasi?) totalité de ces personnes viennent directement de l'inactivité.

Pour les personnes ayant exercé une activité précédente : personnes ayant changé d'activité, chômeurs et inactifs ayant déjà travaillé, on ne sait pas si cette activité antérieure était du type activité normale ou sous-emploi. On l'a donc estimée en appliquant aux activités antérieures classées par zone et par secteur d'activité les pourcentages correspondants d'activité normale et de sous-emploi observés à l'enquête.

Cette méthode est également susceptible d'introduire des biais, pour les personnes ayant un emploi à l'enquête, elle risque de surestimer les mouvements entre activité normale et sous-emploi, et pour les retraités à l'enquête, elle risque de surestimer les départs de l'activité normale puisqu'on a observé que la proportion des personnes en sous-emploi est plus importante aux âges avancés.

Pour les personnes recherchant un premier emploi et ayant migré d'une zone à l'autre, on a considéré qu'elles avaient quitté leur zone d'origine :

. en situation de chômage si leur durée de résidence dans la zone d'enquête était inférieure à cinq ans.

. en situation d'inactivité dans le cas contraire.

Enfin on a considéré que les élèves à l'enquête représentaient le flux démographique d'entrée dans la population de 15 ans et plus.

3.2 Les résultats

Les résultats obtenus pour l'ensemble de la Guyane sont représentés sur les graphiques 3-2 Hommes et 3-3 Femmes où les surfaces sont proportionnelles aux stocks et aux flux observés.

On notera pour les hommes, que les mouvements dominants sont les flux CH-AN et l'immigration externe composée pour l'essentiel de Métropolitains et de Guadeloupéens et Martiniquais. On notera également l'importance des changements de secteurs d'activité à l'intérieur de l'activité normale. Les flux SE-AN et AN-SE sont non négligeables et de même importance.

Le sous-emploi est alimenté par le chômage mais aussi par une immigration extérieure composée d'Haïtiens, Brésiliens, Surinamiens, Saint Luciens. Le chômage concerne autant des personnes auparavant occupées que des jeunes sortant du système scolaire, et il est faiblement alimenté par l'immigration extérieure. Enfin les retours en inactivité concerne apparamment davantage les personnes auparavant en activité normale que celles auparavant en sous-emploi.

Pour les femmes, les mouvements dominants sont moins nets que précédemment : ce sont les flux CH-AN et CH-SE, on notera l'importance du flux IE-IN probablement dû à une immigration d'accompagnement. Les flux IN-SE (provenant de la zone 4 uniquement) et SE-CH restent assez importants ainsi que les flux SE-AN et AN-CH et IN-CH. Les retours en inactivité (ménagères et retraitées) proviennent bien davantage du sous-emploi que de l'inactivité.

En ce qui concerne les zones on observe :

- pour la région de Cayenne :

. hommes (graphique 3.4) les mouvements dominants sont comme pour l'ensemble de la Guyane les flux CH-AN et IE-AN. Ces flux comme les autres flux mentionnés pour l'ensemble Guyane sont toutefois légèrement plus marqués. Les mouvements migratoires externes concernant les actifs sont non négligeables, mais alors que l'émigration et l'immigration concernant l'activité normale sont à peu près équivalents, l'immigration vers le sous-emploi est plus importante que l'émigration.

. femmes (graphique 3.5) le flux dominant est CH-AN, les autres flux étant légèrement moins importants que pour l'ensemble de la Guyane. Les migrations internes concernant les personnes occupées sont peu importantes, mais on remarquera que l'immigration externe alimente notablement, comme pour les hommes d'ailleurs, le sous-emploi.

- pour la région de Kourou :

. hommes (graphique 3-6) le flux le plus important est CH-AN, mais les mouvements migratoires externes et internes concernant les personnes occupées sont importants, l'immigration et l'émigration internes étant aussi importantes pour l'activité normale, l'émigration du sous-emploi étant plus importante que l'immigration. On notera en outre qu'il n'y a pas de retour SE-CH ni de flux Ie-CH, et que les retraits d'activité viennent davantage du sous-emploi que de l'activité normale.

. femmes (graphique 3.7) : on observe à peu près la même situation que chez les hommes, les mouvements migratoires concernant les personnes occupées étant toutefois moins importants que chez les hommes et ce au profit des mouvements migratoires affectant les personnes inactives.

- pour la région de Saint Laurent :

. hommes (graphique 3.8) : le flux CH-SE est presque aussi important que le flux CH-AN. Les mouvements AN-SE et SE-AN sont importants et révélateurs probablement du grand nombre de rénumérations voisines du SMIC. L'activité normale est alimentée par une immigration importante, mais globalement on observe une assez forte émigration interne. Les retours au chômage sont faibles.

. femmes (graphique 3.9) : le flux dominant est CH-SE, mais avec un flux SE-CH non négligeable. Par ailleurs le flux SE-AN est plus important que le flux AN-SE. Comme pour les hommes l'émigration intérieure est forte.

- pour l'intérieur :

. hommes (graphique 3.10) : le flux dominant est IN-SE et les mouvements AN-SE et SE-AN sont non négligeables. L'émigration au départ du sous-emploi est importante, mais partiellement compensée par une immigration interne et externe frontalière. Plusieurs flux ont une valeur nulle ou négligeable

. femmes (graphique 3.11) : on observe une situation similaire à l'exception des flux AN-SE et SE-AN qui sont peu importants.

Malgré les imperfections de la méthode retenue et le caractère "durée de vie" des mouvements observés, les constatations précédentes indiquent assez clairement que ce qu'on appelle le marché de l'emploi guyanais, est, au moins, très segmenté, voire même qu'il existe plusieurs marchés de l'emploi en Guyane.

En termes de fonctionnement de ces segments ou marchés, on pourrait retenir, dans le cas de la Guyane, plusieurs types de marchés caractérisés par des possibilités de stratégies individuelles différentes.

On pourrait ainsi retenir :

- un marché masculin où l'activité normale est importante et provient pour l'essentiel du chômage toujours complété par une immigration

importante. Les flux entre activité normale et chômage sont importants, mais les retours en chômage plutôt faibles. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type activité normale.

- un marché féminin où le sous-emploi est important et provient pour l'essentiel du chômage ou de l'inactivité. Les flux entre activité normale et chômage sont faibles mais les retours en chômage importants. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type sous-emploi.

- pour la région de Cayenne, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage et l'inactivité.

- pour la région de Kourou, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour la région de Saint Laurent, un marché où les principaux choix possibles sont le sous-emploi, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour l'intérieur, un marché où les principaux choix possibles ne sont guère que le sous-emploi et l'émigration.

CONCLUSION

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages centrées sur la mesure de l'occupation et du chômage présentent peu d'intérêt dans des pays ou régions où le sous-emploi et le secteur informel demeurent importants.

Compte tenu de la lenteur de l'évolution, dans ces pays, des structures économiques et sociales ainsi que des comportements, l'organisation d'enquêtes annuelles, même si celles-ci dépassent les concepts usés d'occupation et de chômage, semble un luxe inutile pour l'analyse, auquel malheureusement la pression des utilisateurs ne permet pas toujours d'échapper.

L'organisation d'enquêtes périodiques, à cinq ans d'intervalle par exemple, adaptées à la réalité et à la complexité des relations, économiques entre secteurs, et sociales, entre acteurs, nous semble préférable.

Ces enquêtes devraient avoir comme objectif premier la mesure de l'ensemble de la capacité de travail inemployée ou mal employée et la décomposition de cet ensemble en catégories significatives ; les termes de chômage et de sous-emploi, difficilement évitables, mais à contenu affectif fort, pouvant être réservés à certains sous-ensembles particuliers.

Le second objectif à retenir est l'étude des mécanismes et des comportements qui sous-tendent les divers segments du marché du travail ou les divers marchés du travail en cause dans les pays considérés. En effet la connaissance de ces mécanismes et comportements est fondamentale, pour la définition de politiques de formation, et d'un emploi efficace : pour avoir ignoré ce fait, des politiques ambitieuses, auxquelles des moyens importants ont été consacrés, n'ont pas atteint leur objectif.

Il importera toutefois de bien veiller à ce que ces deux objectifs prioritaires des enquêtes emplois ne se traduisent pas par des questionnaires trop lourds impraticables sur le terrain.

GRAPHIQUE 3.1

MOUVEMENTS AFFECTANT LA POPULATION AU DESSUS DE L'AGE SPECIFIE PAR CATEGORIES D'ACTIFS ET D'INACTIFS

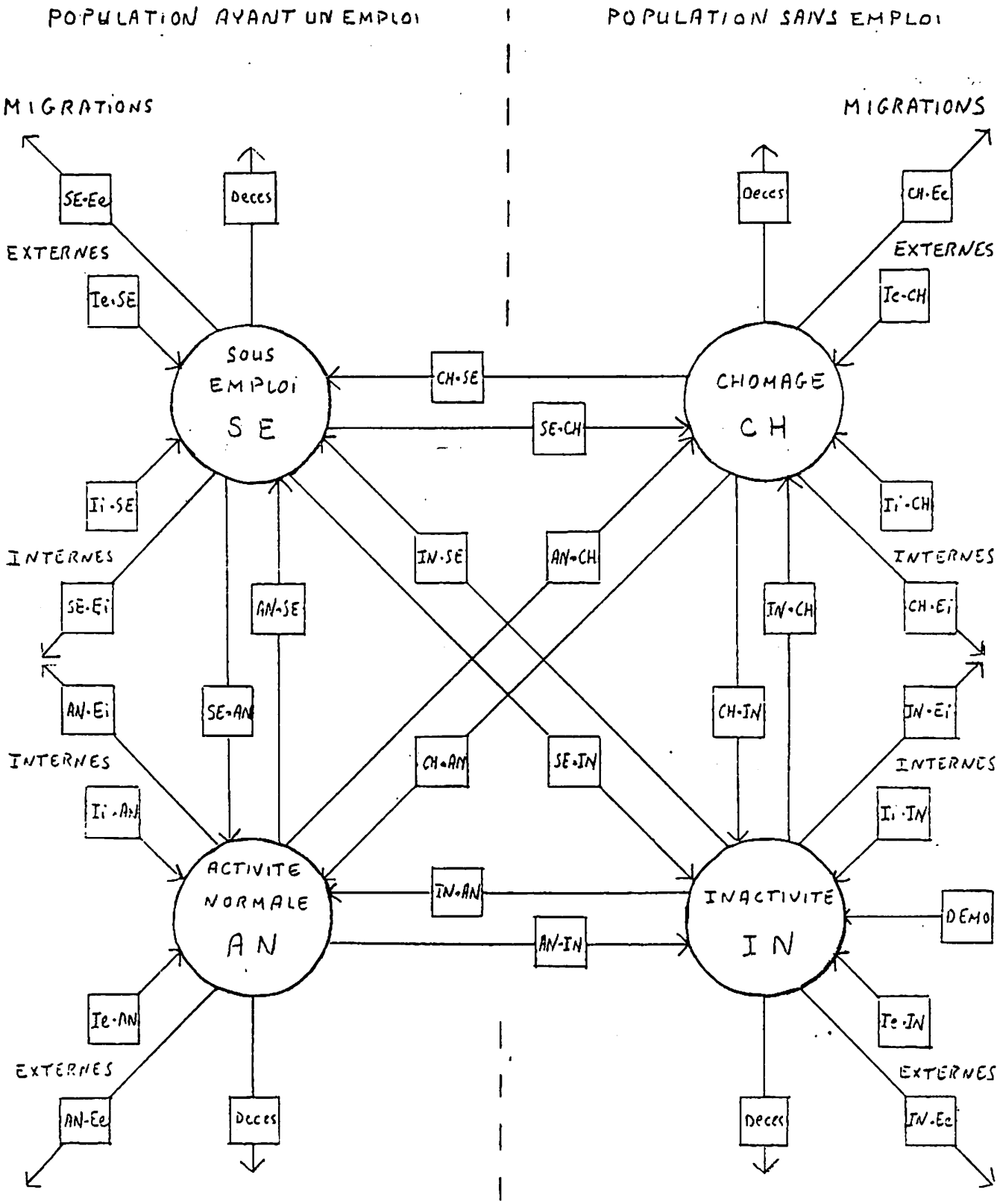

GRAPHIQUE 3.2

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS

ENSEMBLE GUYANE • HOMMES

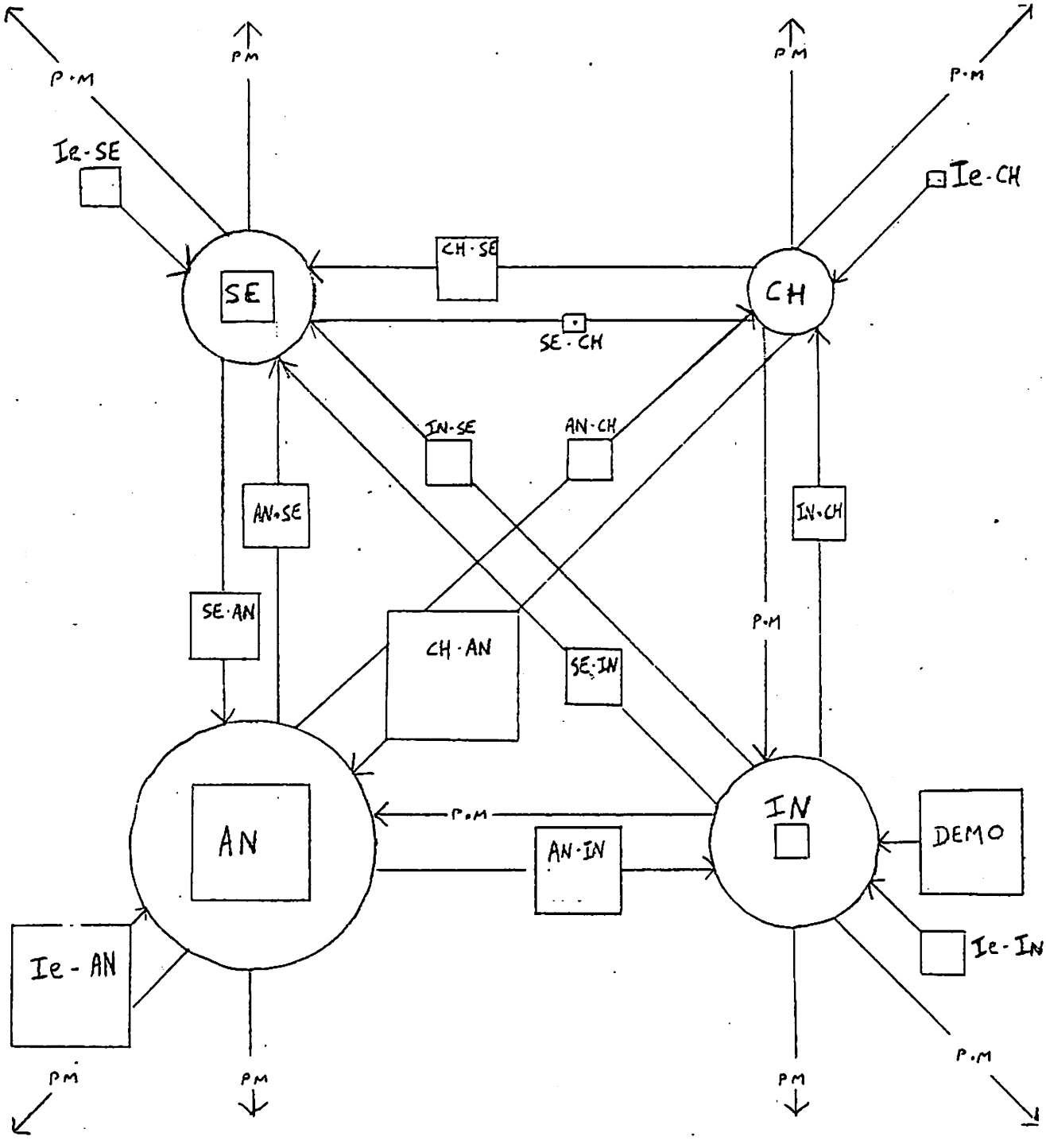

GRAPHIQUE 3.3

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ENSEMBLE GUYANE

FEMMES

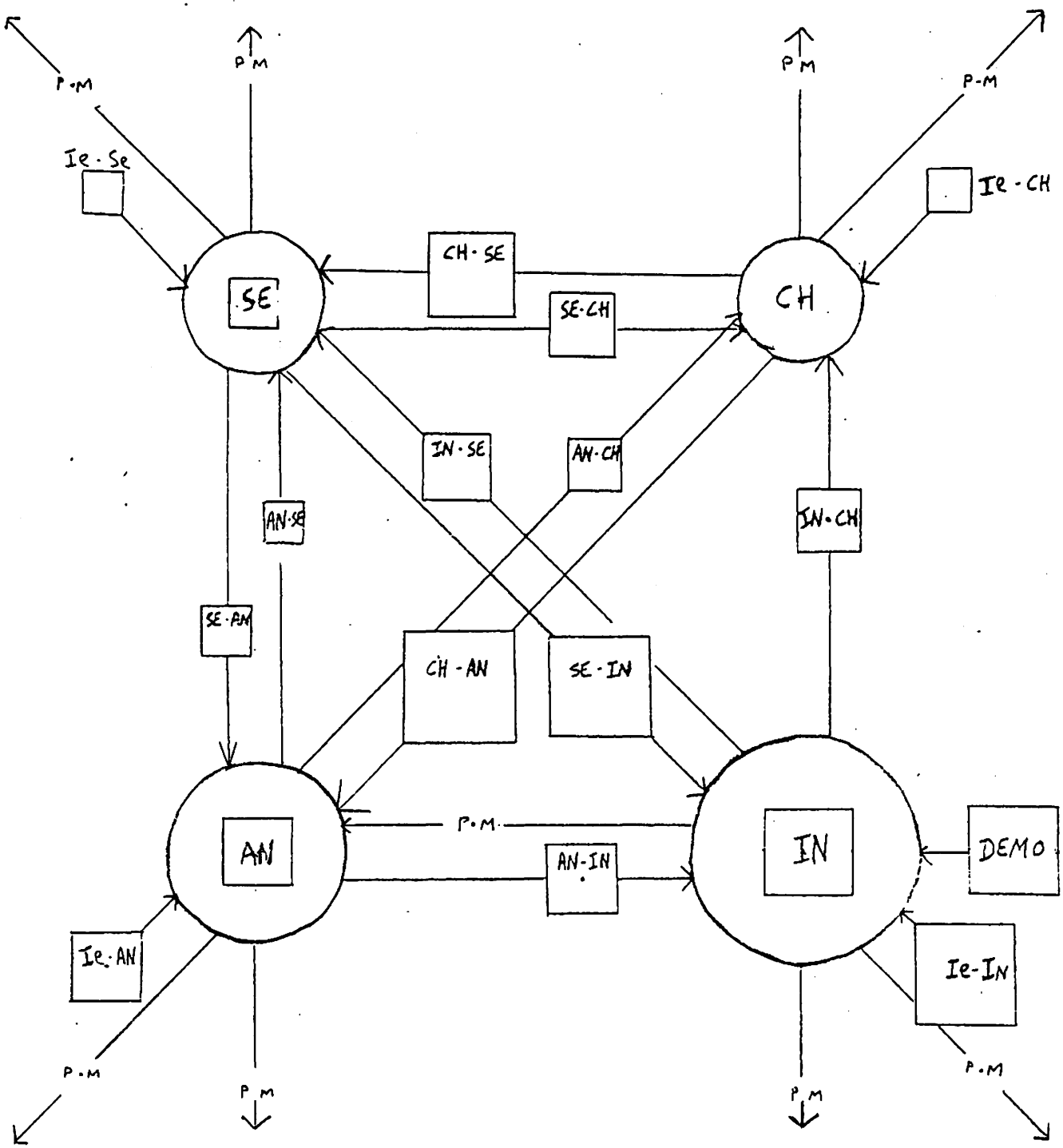

GRAPHIQUE 3.4
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS.
ZONE 1 . HOMMES

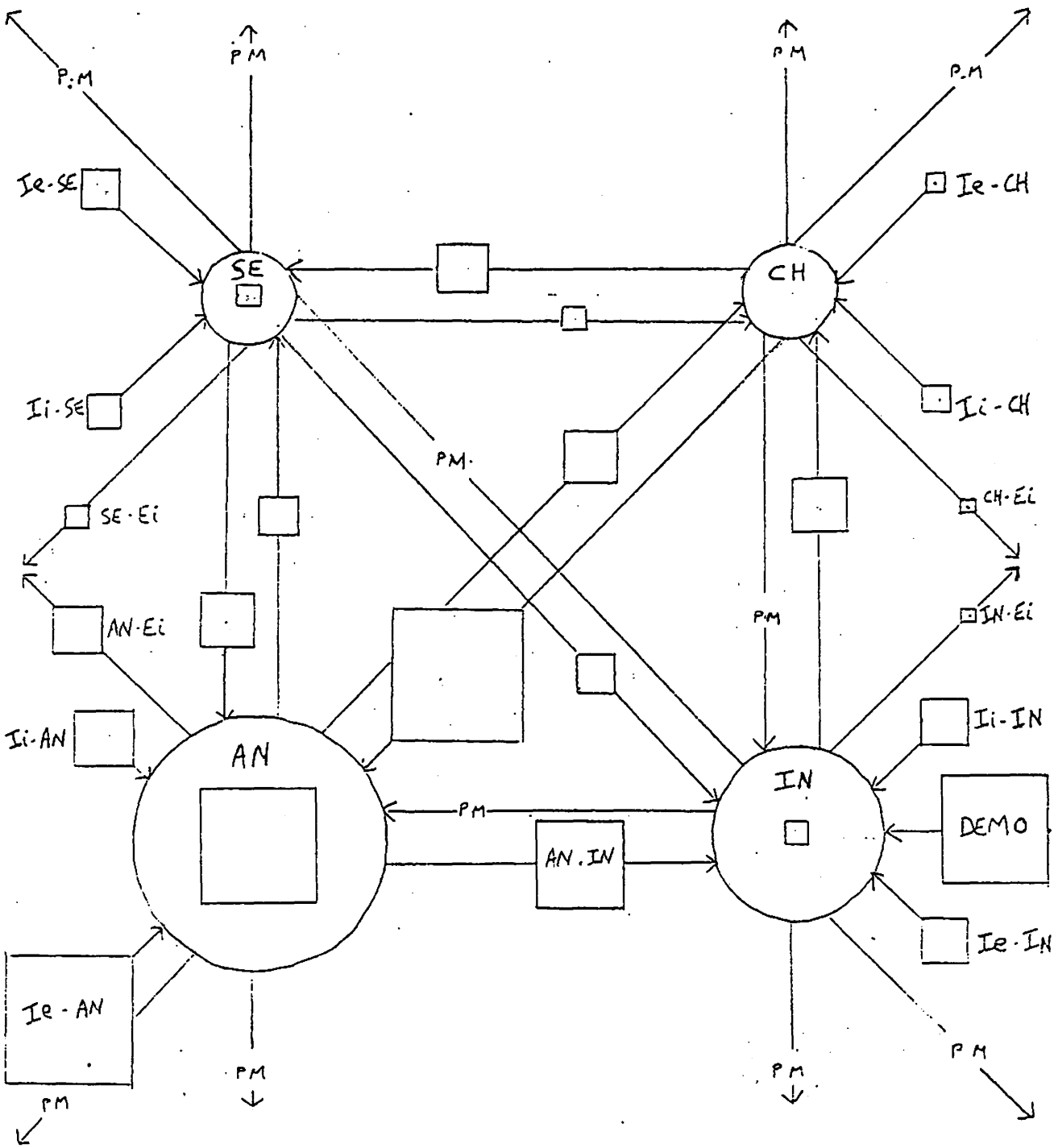

GRAPHIQUE 3.5
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ZONE 1 . FEMMES

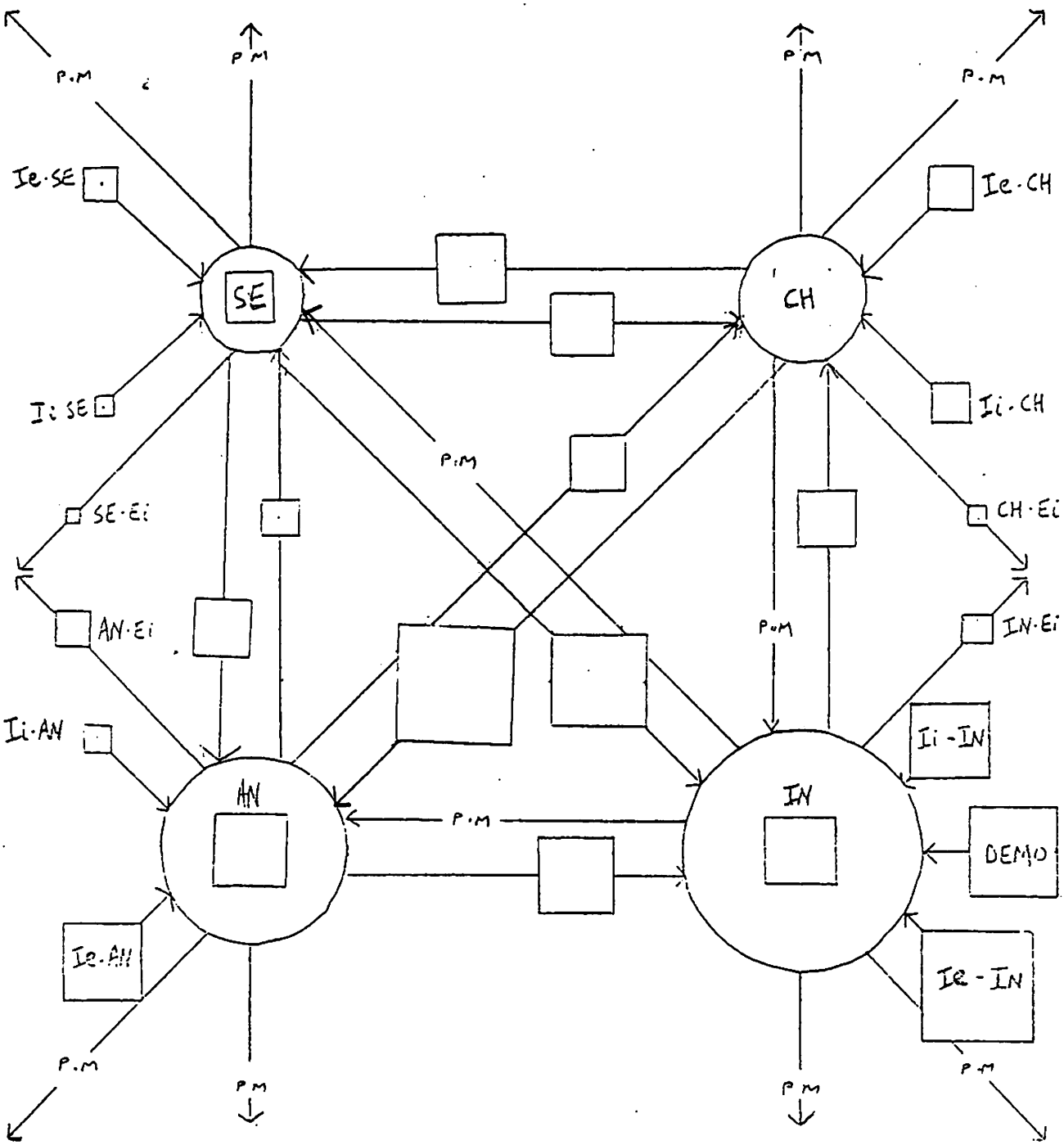

GRAPHIQUE 3.6
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ZONE 2 . . HOMMES

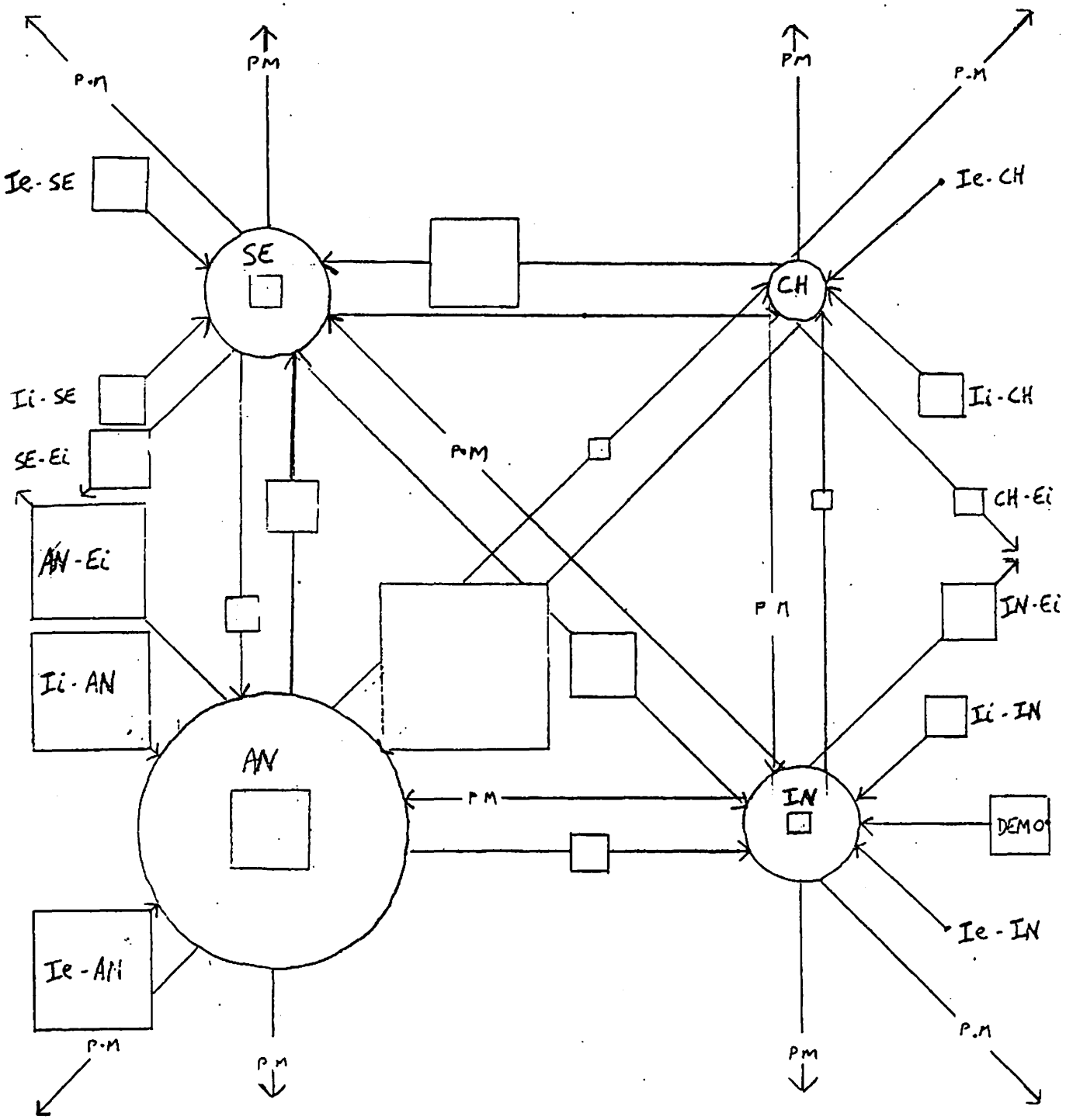

GRAPHIQUE 3.7

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS

ZONE 2 . FEMMES

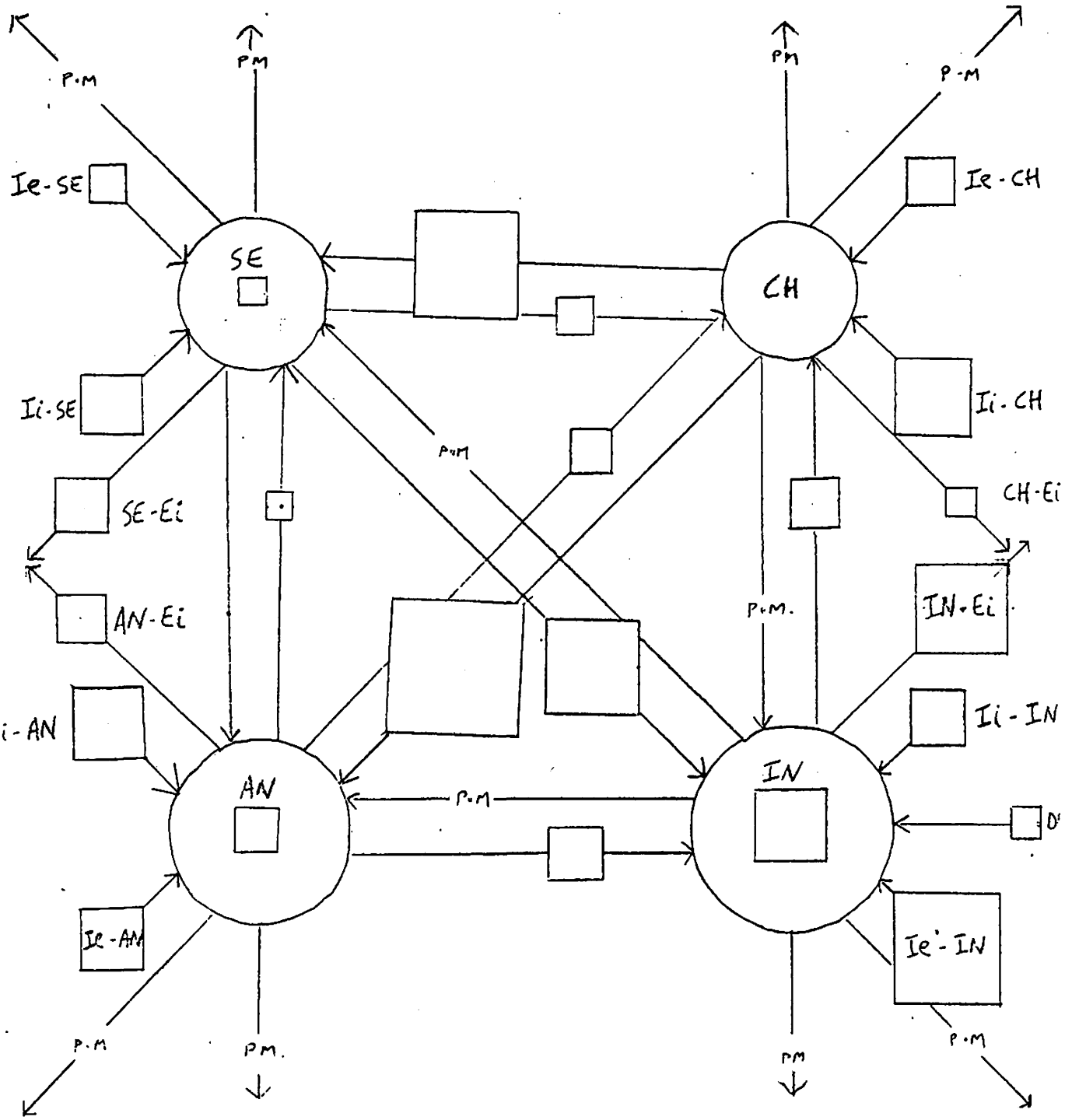

GRAPHIQUE 3.8
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ZONE 3 : HOMMES

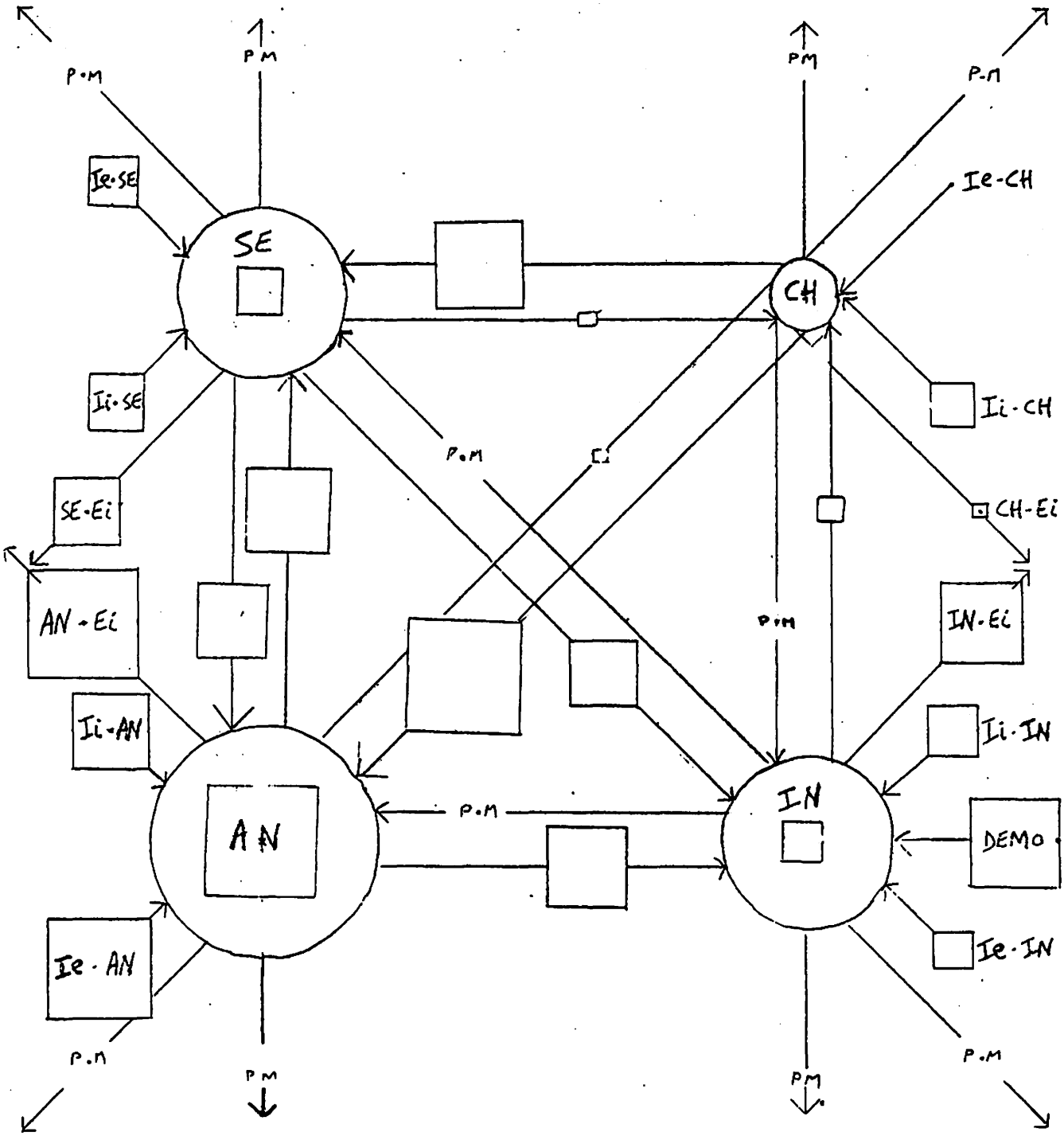

GRAPHIQUE 3.9

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS

ZONE 3 . FEMMES

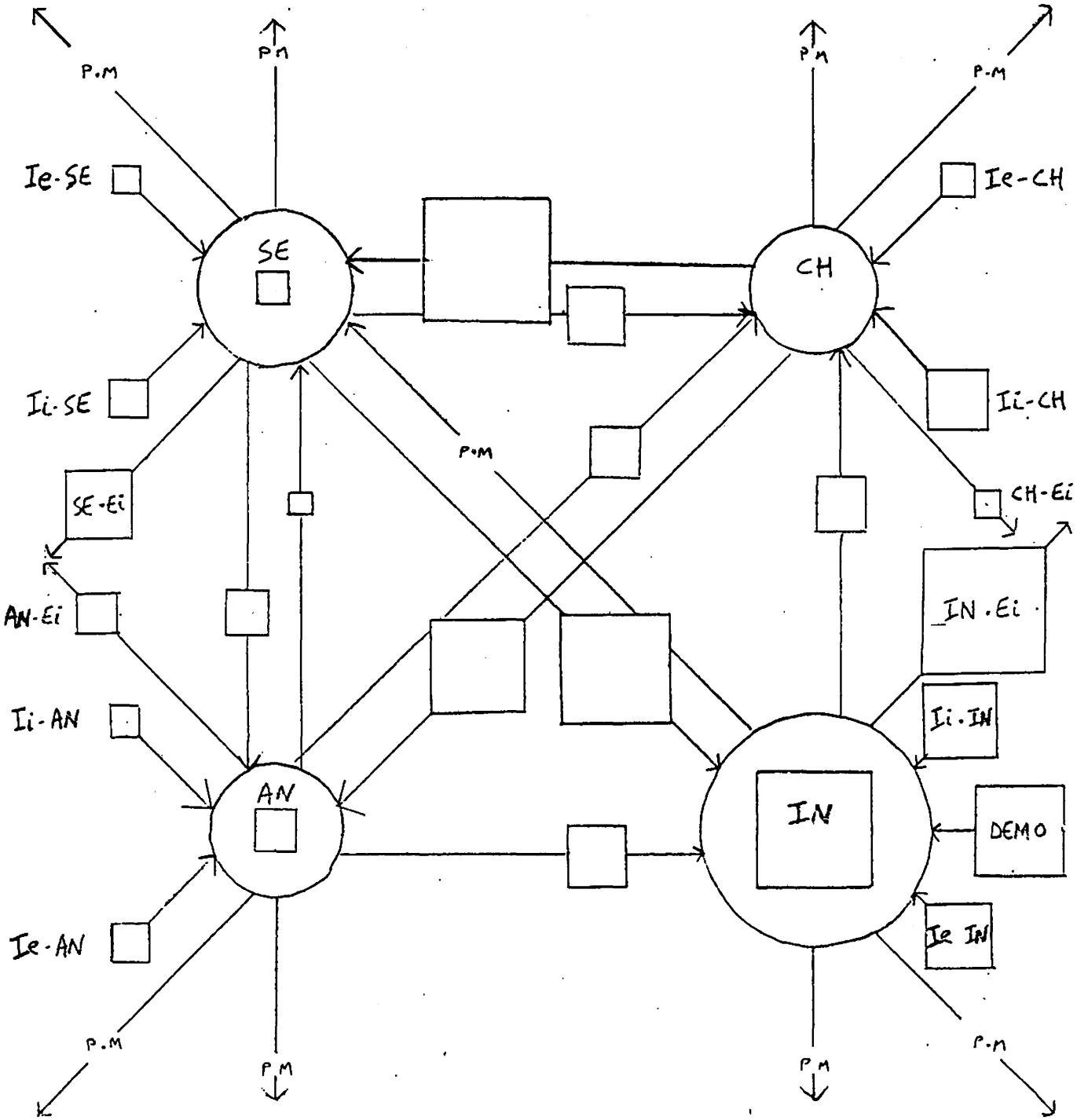

GRAPHIQUE 3.10

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ZONE 4 . HOMMES

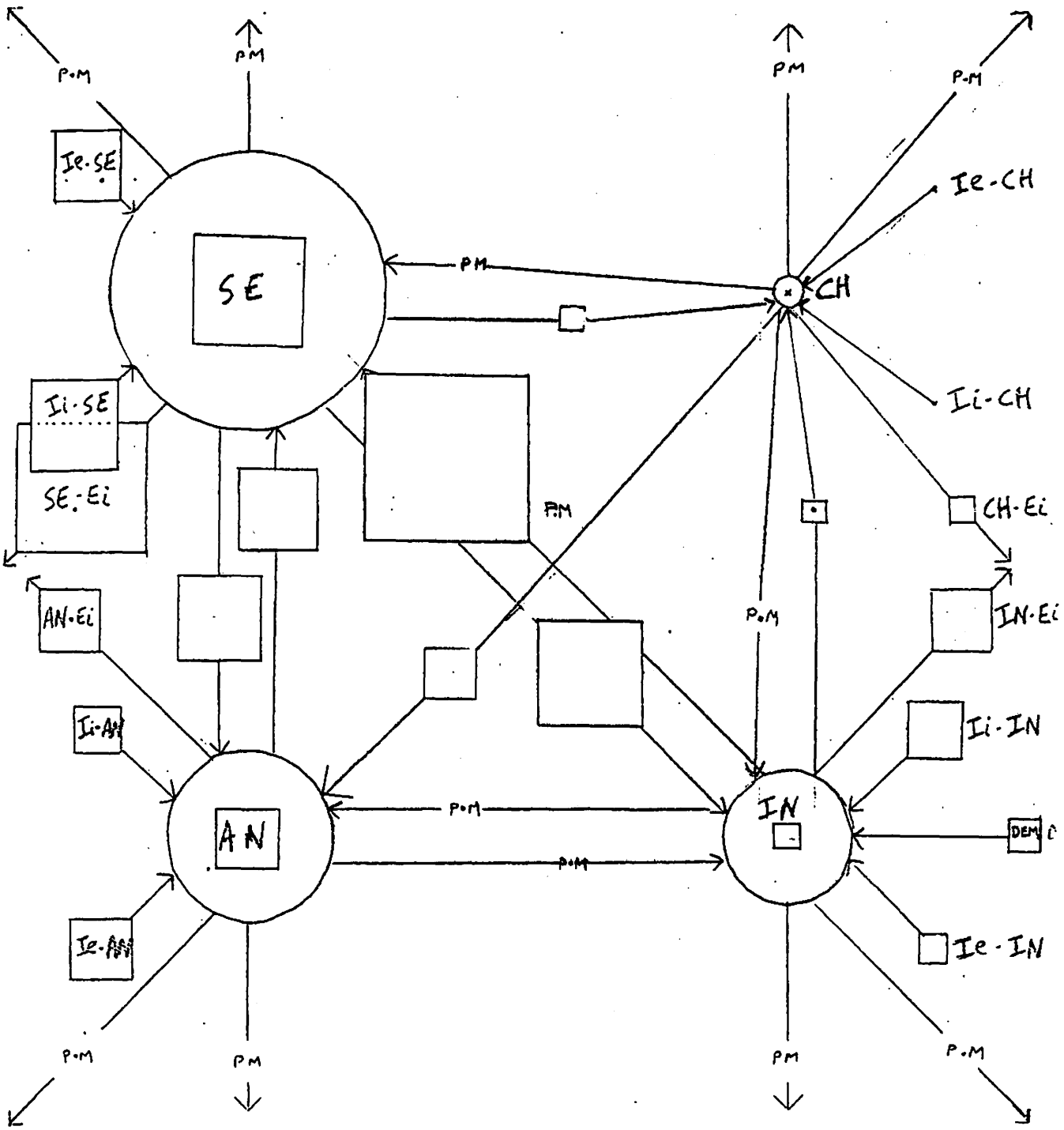

GRAPHIQUE 3.11

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS

ZONE 4 . FEMMES

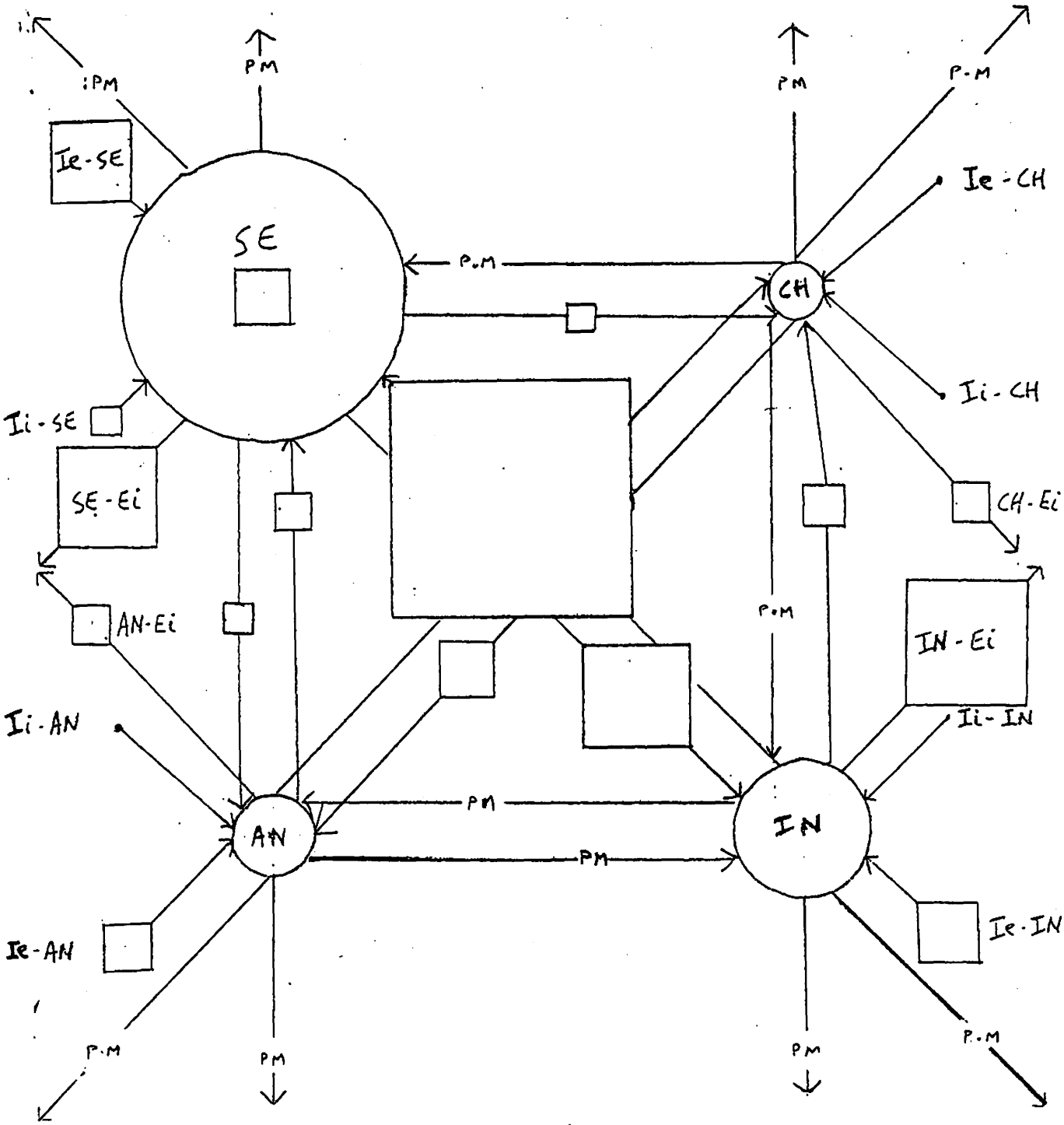

LE CHOIX DES NOMENCLATURES POUR LES ENQUETES EMPLOI DANS LES DOM

Note de H. DOMENACH
ORSTOM

Dimension insulaire, petits effectifs de population, structure infra-économique, phase de transition démographique, déséquilibre des secteurs d'activité etc... posent le problème de l'adéquation des nomenclatures françaises dans les DOM (Professions, Statut, Catégorie Socio-Professionnelle, Activité économique).

I. LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Trois possibilités :

1° - créer une nomenclature spécifique DOM, voire spécifique au département considéré,

2° - adopter la nomenclature des recensements DOM utilisée jusqu'ici,

3° - adopter la nomenclature des enquêtes emploi et recensements métropole.

1° - Pour créer une nomenclature des CSP spécifique à l'enquête emploi Réunion, il serait souhaitable de posséder au préalable un tableau croisant l'ensemble des professions renseignées (actuelles et passées - nomenclature minimale à 2 positions) avec l'ensemble des statuts, soit un tableau de 800 cases (100 professions x 8 statuts) - voire 900, si l'on sépare les collectivités locales du secteur public.

On pourrait alors :

- éliminer les professions n'ayant pas cours à la Réunion, mais :
  1 - cela est susceptible de modifications dans le temps et ne vaut donc que pour la période de l'enquête,
  2 - introduit un facteur d'omission du fait même du sondage.
- faire un graphe des fréquences rencontrées selon les croisements,
- procéder au regroupement des différents croisements, en tenant compte de la hiérarchie sociale et des fréquences observées,
- déterminer plusieurs niveaux de regroupement avec table de correspondance pour les recensements et la nomenclature métropolitaine.

OBSERVATIONS :

1° - On pourrait procéder à la même démarche en introduisant en plus la variable Revenu.

2° - Se pose le problème de l'adaptation de cette nomenclature éventuelle dans les autres DOM en particulier.

3° - Il est à noter qu'un tel tableau existe déjà pour l'enquête emploi Guyane. On y observe que 50% environ de la nomenclature du Code des Métiers utilisée en France (RP 1975) n'est pas utilisée. Le tableau est en cours d'étude.

2° et 3° : Dans le cas de l'enquête emploi Guyane la catégorie socio-professionnelle n'a pas été saisie sur les questionnaires et reste à

constituer informatiquement (nomenclature à définir).

Dans le cas de l'enquête emploi Réunion la CSP est effectivement saisie sur le questionnaire à trois reprises :

- pour l'activité professionnelle actuelle (XPS)
- pour l'activité professionnelle antérieure (XDP)
- pour l'activité principale exercée au cours des douze derniers mois (XPA).

La comparaison des nomenclatures métropole et DOM permet de faire les observations suivantes, indépendantes les unes des autres :

a) - le secteur d'activité économique est une information qui n'intervient pas directement dans la hiérarchie socio-professionnelle et introduit de ce fait un biais dans l'analyse.

Valable au niveau des employeurs ou des indépendants, l'information devient plus ambigüe lorsqu'il s'agit des salariés pour lesquels on renseigne l'activité économique de leur entreprise. Qu'une cuisinière travaille pour une cantine scolaire (Education Nationale donc agent du secteur public) ou pour la cantine d'une entreprise (employée du secteur privé) ne modifie guère sa fonction sociale.

Néanmoins, la spécificité du secteur primaire (en tant qu'expression de la dichotomie urbain/rural), paraît constituer un élément non négligeable de la classification socio-professionnelle.

b) - l'opposition secteur public/secteur privé, ne devrait théoriquement pas être prise en compte, sauf si l'on considère qu'à un niveau de capacité de travail et de qualification équivalent, l'un ou l'autre de ces deux secteurs génère des avantages conséquents.

Or, dans les DOM, la distorsion est flagrante et paraît justifier l'utilisation de ce critère.

En fait, cette dichotomie apparaît quelque peu factice, voire abusive, si l'on prend en considération les éléments suivants :

En incluant dans la catégorie fonctionnaire (poste 5 de la nomenclature regroupée des DOM) les agents non titulaires de l'état et des collectivités locales, on crée un gonflement artificiel de cette catégorie à laquelle on attribue par ailleurs des connotations sociales stéréotypées: revenu, comportement procréateur, etc...

A titre d'exemple, on notera qu'en mai 1976, on comptait pour la Réunion :

13 363 agents de l'état titulaires

10 396 non titulaires

6 904 agents à temps partiel sans que l'on sache s'ils sont ou non titulaires.

De la même manière, en avril 1979, la municipalité de Saint Denis comprenait :

225 agents titulaires

10 stagiaires

5 auxiliaires

37 contractuels

3 permanents

42 journalistes avec indices

1 437 journaliers sans indice, rémunérés au SMIC

4 volontaires de l'Aide Technique

S'y ajoutent les agents dépendants des budgets annexes de la commune : cantines scolaires, office municipal des sports, office municipal de la jeunesse, etc...

- Les agents titulaires bénéficient de tous les avantages de la fonction publique : grille indiciaire progressive, sécurité de l'emploi, primes diverses, majoration de salaire de 50 % environ à la Réunion (en cours d'alignement sur les 40 % de la zone Antilles-Guyane) etc...

- A l'encontre, les agents non titulaires sont recrutés au SMIC (qui est inférieur de 20 % à celui de métropole) souvent pour une durée limitée et leur sécurité d'emploi, leur avancement, etc... dépendent uniquement de la gestion communale.

Enfin, à l'INSEE même, comment assimiler le chiffreur ou l'enquêteur recruté pour une opération ponctuelle (enquête emploi par exemple) à un agent titulaire du même organisme ?

Par conséquent, l'analyse de la CSP croisée avec d'autres variables devient parfois douteuse ; l'analyse des revenus par CSP, par exemple, tendra à minorer le revenu moyen de la catégorie des fonctionnaires et ouvriers de l'état.

Du point de vue de la tabulation et de l'analyse, la distinction public/privé peut être parfaitement saisie par d'autres indicateurs.

Exemple : 1°) - le regroupement des statuts en quatre postes (non salarié, aide familial, salarié du secteur public, salarié du secteur privé)

2°) - le croisement du secteur d'activité économique avec le statut regroupé tel qu'il est fait dans l'enquête emploi France en 1977 (PA 11, page 64, INSEE Collection D 58).

c)-la distinction cadres supérieurs, cadres moyens, et employés apparaît bien dans la nomenclature détaillée en 24 positions des DOM, mais ne subsiste que pour le privé dans la nomenclature regroupée, ne permettant donc pas de comparer avec la nomenclature regroupée en 9 positions de métropole. La CSP est-elle un indicateur si important dans une enquête emploi, qu'il faille la saisir et l'analyser en détail pour permettre les comparaisons ? Ou exclut-on les comparaisons à priori ?

d)-à l'inverse la nomenclature métropole regroupée dissocie les patrons des professions libérales et cadres supérieurs, introduisant un élément nouveau dans la hiérarchie sociale.

La distinction cadres supérieurs du public et du privé dans la nomenclature détaillée des recensements DOM est-elle utile dans la mesure où l'objectif de la CSP est bien de déterminer des catégories sociales.

e)-si l'on considère la CSP en tant qu'indicateur synthétique il convient de noter qu'il existe des indicateurs sous-jacents qu'il faudrait alors intégrer : revenu, pérennité de l'emploi, etc...

D'autre part, dans le cadre d'une étude sur l'emploi, la CAAI (Catégorie d'Actifs et d'Inactifs) constitue une approche poussée de la hiérarchie sociale. Un tableau croisant la CAAI avec la branche d'activité économique reconstitue la quasi-totalité des postes CSP DOM.

Dans ces conditions, la CSP garde-t-elle un sens au niveau des individus ? et si l'on admet qu'une enquête par sondage, sur l'emploi, ne concerne que très marginalement les ménages... la saisie de la CSP est-elle vraiment utile ?

f)-bien qu'aléatoire, il semble que l'évolution démo-économique actuelle des DOM, tende à les aligner au moins temporairement, sur les normes métropolitaines : disparition des emplois du secteur traditionnel, passage à la structure familiale nucléaire, etc... A moins d'introduire une nomenclature CSP utilisée dans des pays ayant une structure démo-économique sililaire, le moment paraît venu de revoir un certain nombre de critères datant des années 50.

)-le maintien de la nomenclature des recensements DOM pour l'enquête emploi Réunion ne paraît donc pas avoir d'autre intérêt que de permettre l'analyse longitudinale, mais là encore, on relève plusieurs biais :

- en 1976, le recensement saisit la CSP sur l'activité annuelle, alors qu'en 1974, elle est saisie sur la semaine,
- les tableaux du RP 1974 n'existent toujours pas à ce jour, et l'on ne peut miser sur la sortie éventuelle des tableaux avec CSP,
- les enquêtes emploi sont un outil de collecte relativement différent des recensements, rendant ainsi les comparaisons aléatoires:
  - sondage
  - variables différentes et plus nombreuses
  - croisements plus fins
  - population des ménages ordinaires seulement,
- la comparaison n'est possible qu'avec l'enquête emploi de Martinique 1972. En effet, l'enquête emploi 1970 Guadeloupe n'est pas encore publiée et l'enquête emploi Réunion 1971 ne fait apparaître qu'un seul tableau (n° 18 page 27) avec une nomenclature en 6 postes ne permettant qu'une très faible comparaison.

Au vu de ces remarques, il a paru préférable de retenir la nomenclature des catégories socio-professionnelles utilisées dans les enquêtes emploi de métropole.

Afin de ne pas exclure totalement l'éventualité de comparaisons, la CSP sera saisie dans les trois cas (XPS, XDP, XPA), selon la nomenclature détaillée en 30 positions, avec regroupement informatique prévu pour les tableaux.

II. LES PROFESSIONS

On a repris la nomenclature du code des métiers en 100 positions en modifiant quelques modalités.

On note que :

- nombre de professions de cette nomenclature n'existent pas à la Réunion,
- à l'inverse, certaines professions spécifiques n'apparaissent pas clairement,
- les tableaux utilisant la profession sur 100 positions, ne peuvent être nombreux, parce que très lourds et peu significatifs (le plus petit croisement, sexe par exemple, génère un tableau de 200 cases).

Cela tend à faire double emploi avec la CSP ; les enquêtes emploi métropole privilégient ce dernier indicateur pour la sortie des tableaux.

Dans ces conditions, si l'on privilégie la variable CSP pour l'analyse et qu'on l'utilise en regroupé, dans la plupart des cas, est-il nécessaire de saisir toutes les professions en 100 positions détaillées ?

Dans le cas particulier de l'enquête emploi Réunion, les variables concernant la profession ou l'emploi sont au nombre de onze (CPS, CDP, PSS, CPA, PAA, CSA, TFO, FSO, TES, CPR, CPE).

Si l'on remarque que certaines sont à 200 ou 300 modalités (FSO par exemple), cela ne peut manquer de faire réfléchir sur l'investissement temps-hommes nécessaire pour l'analyse d'une part, et sur l'intérêt d'une analyse aussi fine pour une petite population enquêtée par sondage d'autre part.

III. LES STATUTS

- L'éventuelle distinction collectivités locales/secteur public n'est pas toujours facile à faire et ne semble présenter que très peu d'intérêt si l'on tient compte de l'hétérogénéité des statuts dans la fonction publique (Cf le paragraphe sur la CSP).

- Le rapport qualification/profession n'est pas saisi nettement pour les variables "profession". Il n'apparaît pas non plus pour le statut ; dès lors, la CSP devient douteuse selon les cas. Comment appréhende-t-on de façon automatique un cadre moyen par exemple ?

- Les problèmes de titularisation, garantie d'emploi, travail journalier ou mensualisé ou encore à l'heure effective, etc... ne sont pas saisis (exception faite de l'apprenti, sans contrat). Et ce sont en principe des critères de statut dans la profession exercée.

IV. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Pour l'E.E.R., s'est posé dans un premier temps le problème d'utiliser la NAP 600. Or :

- le plus petit croisement génère un tableau de 1 200 cases
- elle ne permet une agrégation directe que sur 100 positions (soit les deux premiers des quatre chiffres utilisés). A un second niveau d'agrégation plus maniable (en 15 postes par exemple), il faut utiliser une table de correspondance. Elle peut

difficilement être utilisée informatiquement parce qu'elle implique des retours en arrière (groupements non séquentiels).

On a donc retenu l'utilisation de la nomenclature en 15 postes qui a été détaillée en 100 postes dans deux cas (APSO et APAD).

Quant au problème du dégroupement du poste AGRICULTURE, on note que les RP 67 et 74 font apparaître de très petits effectifs pour les postes autres que canne et cultures vivrières. En conséquence, on n'a dissocié que la canne des autres cultures.

ENQUETE EMPLOI REUNION 1978-1979

Ci-joint les questionnaires de l'enquête-emploi Réunion, établis lors de la mission de M. Jean-Pierre GUENGANT, chargé de mission au SIRAG (13 octobre au 18 novembre 1978).

Ces questionnaires ont été établis après discussions, au Service départemental de l'INSEE-Réunion, des principaux concepts et définitions relatifs à l'activité, au sous-emploi, au chômage et à l'inactivité ainsi que des enquêtes-emploi menées précédemment aux Antilles-Guyane. Une fois ces questionnaires élaborés, la formation des enquêteurs a été faite entre le 6 et le 11 novembre 1978, et l'enquête 1978 a démarré sur le terrain dans la semaine du 13 au 17 novembre.

1) - Du point de vue de la collecte et de l'exploitation : l'enquête 1978 est réalisée auprès d'un échantillon de 1 600 logements :

- la feuille de ménage est remplie pour chaque logement-échantillon, et pour les logements habités au moment de l'enquête, renseignée par l'enquêteur par interview du chef de ménage (ou à défaut de son conjoint).

- un questionnaire individuel (jaune) est rempli par l'enquêteur, par interview de chaque membre du ménage de 15 ans et plus.

L'enquête 1978 sera effectuée du 13 novembre au 20 décembre 1978 par 15 enquêteurs recrutés à cette occasion ; ceux-ci devront enquêter 4 ménages par jour ouvrable en moyenne. Le contrôle de l'enquête sera assuré par 5 contrôleurs superviseurs appartenant au Service départemental de la Réunion (2 contrôleurs INSEE et 3 VAT) sous la responsabilité du contrôleur responsable de l'enquête et du chef de service.

L'analyse et la programmation des tableaux seront assurées localement par deux personnes du service (un VAT et un commis). L'exploitation sera faite sur un I.B.M. 1130.

Par rapport à l'enquête-emploi Guyane :

- on est revenu à un questionnaire unique pour les 15 ans et plus contre deux en Guyane (questionnaire Actif et Inactif) ; ce qui devrait simplifier les problèmes d'exploitation (fichier unique pour les 15 ans et plus) sans alourdir ou compliquer la collecte.

- la forme du questionnaire a été profondément remaniée, mais ceci sans changement majeur du contenu.

- nombre de questions ouvertes dans l'enquête-emploi Guyane, ont pu être précodées, compte tenu de l'analyse des réponses aux questions ouvertes, faite à l'occasion de l'enquête-emploi Guyane.

- par un système de filtres et de renvois, on a cherché à éviter les questions qui se répètent ou inutiles pour certaines catégories d'actifs ou d'inactifs et de demandeurs ou de non demandeurs.

Pour ces raisons, le questionnaire passe de 6 à 12 pages, mais sans modification profonde du contenu.

Au total 116 variables seront chiffrées sur le questionnaire (contre 118 dans l'enquête Guyane) se répartissant en :

. 16 variables pour la feuille de ménage (5 pour le n° de carte et les identifiants, et 11 variables démographiques, et non compris les variables synthétiques ménage (une quinzaine).

. 100 variables pour le Questionnaire Individuel dont 7 variables synthétiques.

Le chiffrement a été conçu pour faciliter les contrôles de cohérence et éviter l'entrée de variables, synthétiques ou calculées, trop complexes compte tenu des problèmes rencontrés lors de l'exploitation de l'enquête-emploi Guyane et liés aux caractéristiques des ordinateurs disponibles Outre-Mer et au profil des analystes programmeurs travaillant localement (généralement peu habitués à des travaux scientifiques).

Les questionnaires, le chiffrement et l'exploitation ont été conçus pour pouvoir être utilisés, le cas échéant, aux Antilles-Guyane moyennant quelques adaptations (par exemple : code des communes, dates,...).

2) - Du point de vue de l'appareil statistique, ces enquêtes se placent dans l'optique d'un appareil statistique où un thème donné (l'emploi par exemple) fait l'objet d'une ou plusieurs opérations spécifiques : enquêtes sur l'emploi, exploitation des données administratives, analyse de l'activité au travers des recensements de population, etc, la (les) synthèse(s) se faisant par analyse des résultats de diverses opérations.

Ceci par opposition à un appareil statistique, où au niveau de la collecte plusieurs thèmes sont étudiés à la fois - enquêtes à buts multiples, enquête du type consommation, revenus, emploi, fichiers de village, etc - certaines synthèses se faisant alors par analyse des résultats d'une opération unique.

3) - Du point de vue des hypothèses (postulats) sur la situation et les structures économiques et sociales des D.O.M, ces enquêtes supposent :

- l'existence à côté de secteurs modernes dépendant de la Métropole (Administrations, B.T.P., cultures d'exportation) de secteurs traditionnels (non structurés) toujours relativement importants ;

- la faiblesse de l'appareil productif local ;

- une forte inégalité des revenus d'activité des ménages pouvant s'expliquer partiellement par l'appartenance des actifs des ménages, soit aux secteurs modernes, soit aux secteurs traditionnels, avec toutefois une distinction à faire parmi les secteurs "modernes" entre le secteur public, où les salaires sont de 40 à 60% plus élevés qu'en Métropole, et le secteur privé où le SMIC est inférieur à celui de la Métropole et les emplois fréquemment saisonniers ou occasionnels ;

- des transferts aux ménages importants...

4) - Du point de vue des hypothèses (postulats) quant à l'utilisation de la main-d'oeuvre, et au fonctionnement du marché du travail, ces enquêtes partent d'un certain nombre de constatations:

- l'importance de la sous-utilisation de la force de travail potentielle, du sous-emploi (dans les secteurs traditionnels et les secteurs modernes privés), du chômage, et de l'inactivité...,

- la faible capacité de l'appareil productif local de fournir des emplois, le fort caractère attractif des emplois dans les secteurs modernes,

- la complexité des relations entre variation du nombre des emplois offerts par les secteurs modernes et des emplois du type sous-emploi, variation du nombre des chômeurs et d'inactifs, en tendance, et à un moment donné,

- une émigration importante,

- l'absence d'un marché de l'emploi structuré, avec absence du système d'aide publique au chômage prévalant en Métropole.

5) - Les objectifs principaux de l'enquête peuvent être ainsi définis comme suit :

- mesure à un moment donné du volume et des caractéristiques de la population ayant un emploi régulier (rémunéré au SMIC ou au-dessus) de la population ayant un (ou des) emploi(s) irrégulier(s), occasionnel(s), mal rémunéré(s) classée selon la durée travaillée : mesure du sous-emploi visible et invisible;

- mesure à un moment donné du volume et des caractéristiques de la population n'ayant pas d'emploi, en chômage (classée selon la durée, l'intensité, et les modes de la recherche) ou inactive (classée selon les raisons de non recherche, et l'existence ou non de recherches antérieures);

- évaluation du volume de la capacité de travail inemployée chez les personnes ayant un emploi mais sous-employée, les chômeurs, et les inactifs...;

- évaluation des activités marginales et de la multiplicité de ces activités permettant à nombre de personnes et de ménages de "tenir le coup", ainsi que des revenus de transferts (publics, ou intra-extra ménages),

- essai de mesure par questions rétrospectives des flux d'entrées et de sorties de la population ayant un emploi, de la population en chômage, et de la population inactive,

-mesure du rendement du système de formation professionnelle et des souhaits formulés par la population en la matière,

- évaluation de la propension à émigrer notamment chez les "demandeurs" de formations professionnelles, et chez les demandeurs d'emploi.

QUESTIONNAIRES

INSEE
Réunion

160

CN 0 1

ENQUETE SUR L'EMPLOI NOV. DEC 1978

FEUILLE DE MÉNAGE *(à remplir par interview du chef de ménage)*

Confidentiel

I IDENTIFIANTS *(à remplir avant l'interview)*

1) Enquête

Nom de l'enquêteur _____ Contrôleur _____

Date de l'enquête (cochez le jour) | L | M | M | J | V | S | D | _____ jour _____ mois

CE 2

2) Ménage

Commune d'enquête _____ Code ___ N° District ___

DE 4

N° de la Construction ___ N° d'ordre du logement ___

NE 6

3) Fiche adresse

Nom et prénom du chef de ménage (ou situation du logement)

_____

Adresse _____

D'après la liste adresse, il s'agit d'un logement

qui, en octobre 1974, était :

- occupé et a été recensé — 1
  (inscrivez le total des personnes recensées) ___
- occupé mais non recensé — 2
- vacant — 3
- une résidence secondaire — 4
- en construction — 5

neuf, achevé après octobre 1974 — 6
qui fait partie d'un tirage complémentaire — 7

II SITUATION AU MOMENT DE L'ENQUETE

4) Le logement a été enquêté :

- oui — 1
- non — 0 → Q5

Il s'agit d'un logement

- occupé par le même ménage qu'en 1974 — 1
- occupé par un autre ménage — 2
- maintenant occupé par deux ménages — 3

→ page 2

5) Le logement n'a pu être enquêté car il s'agit d'un logement

- occupé mais dont les occupants sont absents de longue durée — 1
- occupé mais dont les occupants refusent de répondre — 2
- qui a été transformé en bureau, magasin, entrepôt — 3
- habitable mais vacant — 4
- habitable mais qui sert de résidence secondaire — 5
- détruit ou inhabitable parce qu'en mauvais état — 6
- inhabité parce que non achevé, ou en réparation — 7

Observations : _____

(sauf pour les personnes devant être inscrites dans le cadre B ci-dessous)

NATIONALITE	ANNEE ARRIVEE A LA REUNION	COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE	ANNEE ARRIVEE DANS LA COMMUNE	FEMMES DE 15 ANS ET PLUS	CLASSEMENT		ENQUETEUR :
Inscrire pour • FRANCAIS DE NAISSANCE FN • FRANCAIS PAR ACQUISITION (naturalisation, mariage) FA et indiquez la nationalité antérieure • ETRANGERS : E et précisez la nationalité	Inscrire pour •NES HORS REUNION les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée à la Réunion (dernière arrivée) •NES A LA REUNION 00	Inscrire pour • COMMUNE DE RESIDENCE ANTERIEURE A LA REUNION DIFFERENTE DE LA COMMUNE D'ENQUETE : la commune • RESIDENCE ANTERIEURE HORS REUNION ex : Métropole, Maurice, Comores... • AUCUN DEPLACEMENT (com. nais. = com. enq.) N	Inscrire pour •RESIDENCE ANTERIEURE DIFFERENTE DE LA COMMUNE D'ENQUETE : les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée dans la commune •AUCUN DEPLACEMENT = 00	Inscrire pour •FEMMES NEES EN 1963 ET AVANT : le nombre d'enfants nés vivants au total (00 pour aucun enfant) • FEMMES NEES EN 1964 et APRES ET HOMMES : 99	Cochez pour • NES EN 1963 ET AVANT ☐ 15 + • NES EN 1964 ET APRES ☐ - 15		Ne rien inscrire dans ces colonnes
	NT	AR	RA	AC	EV	15+	- 15	ZE
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27 → P 4
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19	21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27

a) Militaires français des corps de troupes logés en caserne

b) Malades en traitement dans un sanatorium, préventorium

c) Elèves internes dans un établissement scolaire

d) Ouvriers sur un chantier de travaux publics

	☐☐ 17	☐☐ 19		21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19		21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27
	☐☐ 17	☐☐ 19		21	☐☐ 23	☐☐ 25	☐	☐	☐ 27

TOTAL 15 + = nombre de Questionnaires individuels à remplir pour le ménage : ____

TOTAL - 15 : ____

Total : ____ = ☐☐

A	PERSONNES DOMICILIEES DANS LE LOGEMENT PRESENTES ou TEMPORAIREMENT ABSENTES								
N° D'ORDRE DE L'INDIVIDU	NOM ET PRENOM USUEL (nom en majuscules)	LIEN DE PARENTE AVEC LE CM		SEXE	SITUATION MATRIMONIALE		ANNEE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE (domicilié)	
	Inscrire les personnes domiciliées dans le ménage dans l'ordre : 1 - Chef de Ménage (CM) 2 - Conjoint (e) - enfants (commencer par le plus jeune) - ascendants - autres parents - autres personnes	Inscrire / Indiquez par ex Conjoint(e) de 1 Fils, fille 2 Père, mère ou de Gendre 1 x 2 Petit-fils Frère, soeur Oncle, tante Servante (logée) Pensionnaire, Ami(e) . . .		Inscrire • MASCULIN 1 • FEMININ 2	Inscrire pour • ETAT MATRIM. = SITUATION REELLE M pour marié(e) C célibataire V veuf (ve) D divorcé(e) • SITUATION REELLE ≠ ETAT MATRI U Union libre S séparé		Inscrire les deux derniers chiffres de l'année	Inscrire pour • NES A LA REUNION : la commune de résidence de la mère au moment de la naissance • NES HORS REUNION ex Métropole, Maurice, Comores, . . .	
NI			LP	SX		SM	AN		LN
01 (8)		CM	(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
02 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
03 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
04 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
05 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
06 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
07 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
08 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
09 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
10 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)

B	INSCRIRE CI-DESSOUS LES PERSONNES AYANT LE LOGEMENT POUR RESIDENCE ET ABSENTES DE LONGUE DUREE PARCE QU'APPARTENANT AUX CATEGORIES SUIVANTES :								
21 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
22 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)
23 (8)			(10)	(11)		(12)	(13)		(15)

POUR LES CADRES B, NI 21 _____

Nom et adresse NI 22 _____

de l'établissement NI 23 _____

INSEE
Réunion

ENQUETE SUR L'EMPLOI NOV. DEC 1978

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL *(à remplir par interview direct pour toute personne née en 1963 et avant)*

Confidentiel

CN 1 — 1

Report CN= 0

RAPPEL : IDENTIFIANTS *(Inscrivez les nom, prénom et n° d'ordre Reportez après l'interview les autres informations figurant sur la FM)*

CE — 2

1) Enquête

Nom de l'enquêteur _____ Contrôleur _____

OE — 4

Date de l'enquête (cochez le jour) L M M J V S D ; jour ___ mois ___

NE — 6

2) Ménage

Commune d'enquête _____ Code ___ N° District ___

NI — 8

N° de la Construction ___ N° d'ordre du logement ___

3) Personne enquêtée

LP — 10 ; SX — 11

Nom et prénom _____ N° d'ordre FM ___

SM — 12 ; AN — 13

Sexe M 1 / F 2 ; Année de naissance ___ Lieu de naissance _____

I CATEGORIES D'ACTIFS ET D'INACTIFS

LN — 15

4) FILTRE 1 : Qu'est ce que vous faites actuellement ? Avez-vous travaillé depuis (jour de l'enquête) de la semaine passée ?

NT — 17

oui 1 → Q8 p2
non 0

5) FILTRE 2 : Quelle est votre situation actuelle ?

AR — 19

N'a pas travaillé pour des raisons temporaires (congés payés, maladie, accident, maternité ; congés pour convenance personnelle, fatigue, indisposition, mauvais temps, conflit du travail, mise à pied temporaire...)

RA — 21

oui 1 → Q8p2
non 0

N'a pas travaillé parce que se trouvant dans l'une des situations suivantes :

AC — 23

est sans travail et recherche un emploi, une situation	2
femme au foyer, ménagère, faisant son ménage personnel	3
élève, étudiant	4
militaire du contingent faisant son service légal	5
invalide, inapte	6
retraité, retiré des affaires	7

EV — 25 ; ZE — 27

Autres, précisez _____

6) Avez-vous déjà travaillé ? (exclure les activités purement occasionnelles)

CLSE — 28

oui 1
non 0 → Q20p3

7) Pourquoi avez-vous arrêté de travailler ?

CAAT — 29

a perdu son emploi suite à un licenciement, une faillite	1
a quitté son emploi parce qu'il n'en était pas satisfait à cause :	
du salaire ou du revenu qui était insuffisant	2
des conditions de travail (horaire, pénibilité, ambiance...)	3
de la distance domicile travail	4
a quitté son emploi pour des raisons personnelles	
pour s'occuper de ses enfants	5
pour d'autres raisons (mari, parent malade, études)	6
suite à un accident, pour raisons de santé	7
pour prendre sa retraite, parce que c'est retiré	8

→ Q14p2

CBT — 31

MAT — 33

Autres, précisez _____

II ACTIVITE PROFESSIONNELLE ACTUELLE

8) Quel genre de travail faites-vous exactement ?

Profession en clair _____

9) Travaillez-vous pour vous-même ? (sans, avec salariés ?) comme apprenti ? pour un parent ? (comme aide ? salarié ?) comme salarié ? (du privé ? du public ?)

	Abréviation	
Indépendant sans salarié, colon	PC	1
Employeur	E	2
Aide familial	AF	3
Apprenti sous contrat	AP	4
Travailleur à domicile	TD	5
Salarié d'un parent qui travaille à son compte	SF	6
Autre salarié du secteur privé	AS	7
Salarié du secteur public	SP	V

Autres, en clair _____

10) Que fait-on là où vous travaillez ou Que faites-vous exactement ?

Activité économique en clair _____

11) Quel est le nom de l'entreprise, l'établissement où vous travaillez ? _____

12) Son adresse ou A quel endroit travaillez-vous ?

Adresse _____

13) Quand avez-vous commencé à travailler comme ..... (profession indiquée en 5)

77-78 mois année

III ACTIVITE PROFESSIONNELLE ANTERIEURE

14) Quel genre de travail faisiez vous avant ?

Profession en clair _____

15) Travaillez-vous alors pour vous-même ? (sans, avec salarié ?) comme apprenti ? pour un parent ? (comme aide, salarié ?) comme salarié (du privé ? du public ?)

	Abréviation	
Indépendant sans salarié, colon	PC	1
Employeur	E	2
Aide familial	AF	3
Apprenti sous contrat	AP	4
Travailleur à domicile	TD	5
Salarié d'un parent qui travaille à son compte	SF	6
Autre salarié du secteur privé	AS	7
Salarié du secteur public	SP	V

Autres, en clair _____

16) Que faisait-on là où vous travailliez ou Que faisiez-vous exactement ?

Activité économique en clair _____

17) Là où vous travailliez, c'était à la Réunion ou ailleurs ?

à la Réunion	Où ?	à Saint-Denis	1
		dans une autre commune	2
ailleurs	Où ?	en Métropole	4
		ailleurs	5

18) INDIVIDUS AYANT TRAVAILLE LES SEPT DERNIERS JOURS oui à la Q 4
OU N'AYANT PAS TRAVAILLE POUR DES RAISONS TEMPORAIRES oui à la Q 5

Quand avez-vous commencé à travailler pour la première fois ?

77-78 mois année → Q 20

19) AUTRES non à la Q 5

Quand avez-vous arrêté de travailler ?

77-78 mois année

CPS 35 — SPS 38 — XPS 39 — APS 41 — ZPS 45 — DPS 46 — CDP 48 — SDP 51 — XDP 52 — ADP 54 — LDP 56 — DPP 57 — DAT 59

IV ACTIVITE(S) EMPLOI(S) LA VEILLE DE L'ENQUETE

Cochez le jour correspondant à la veille

1	2	3	4	5	6	7
L	M	M	J	V	S	D

JRE 61

20) Si nous prenons hier comme exemple de ce que vous faites, pouvez-vous me dire ce que vous avez fait hier, avez-vous travaillé ?

oui 1 → Q23
non 0

PRE 62

21)

A INDIVIDUS AYANT TRAVAILLE LES SEPT DERNIERS JOURS — oui à la Q 4
OU N'AYANT PAS TRAVAILLE POUR RAISONS TEMPORAIRES — oui à la Q 5

Pourquoi n'avez-vous pas travaillé ?

jour normal de repos, fête légale	1
congés payés, congé annuel	2
congé maladie, accident	3
congé maternité	4
congé pour convenance personnelle	5
fatigue, indisposition	6
mauvais temps	7
conflit du travail, grève, lock out	8
pas de travail, mise à pied temporaire	9

B AUTRES non à la Q 5

RNJ 64

22) Qu'avez-vous fait le matin ? puis l'après-midi ? ... le soir ? ...
(Inscrivez dans le tableau ce qu'il a fait)

23) A quelle heure avez-vous commencé le matin ? ... A quelle heure vous êtes-vous arrêté ? ... Et l'après-midi ?
(Inscrivez en face des heures la profession exercée)

HEURES	MATIN	HEURES	APRES-MIDI, SOIR
0		12	
1		13	
2		14	
3		15	
4		16	
5		17	
6		18	
7		19	
8		20	
9		21	
10		22	
11		23	
12		24	
HEURES TRAVAILLEES		HEURES TRAVAILLEES	

HEURES DANS LA PROFESSION CITEE EN 8		AUTRES HEURES TRAVAILLEES		TOTAL DES HEURES TRAVAILLEES	

HPJ 66

HSJ 69

THJ 72

0 75 → 0 80

CN 2 1

Report CN = 0

CE 2

DE 4

NE 6

NI 8

24) N'avez-vous rien fait d'autre ? comme de l'élevage, des travaux divers, becquer une clé ... ?

oui 1
non 2 → Q25p4

(Inscrivez en face des heures les activités exercées)

V ACTIVITE(S) _ EMPLOI(S) AU COURS DES SEPT DERNIERS JOURS

Inscrivez en col 1 n° du jour

1 pour la veille de l'enquête
2 pour l'avant-veille ..... jusqu'à .....
... 7 pour le jour de l'enquête, mais celui de la semaine passée

25) Si nous prenons à présent de ... (jour avant la veille) avant hier, à ... (jour de l'enquête) de la semaine passée, pouvez-vous me dire ce que vous avez fait ces jours-là, les jours où vous avez travaillé, les jours où vous n'avez pas travaillé ?

a travaillé un ou plusieurs jours — 1 → Q 28
n'a pas travaillé du tout — 0

26)
A INDIVIDUS N'AYANT PAS TRAVAILLE POUR RAISON(S) TEMPORAIRE(S) oui à la Q 5
Demandez : la (les) raison(s) de non travail

congés payés, congé annuel — 2
congé maladie, accident — 3
congé maternité — 4
congé pour convenance personnelle — 5
fatigue, indisposition — 6
mauvais temps — 7
conflit du travail, grève, lock out — 8
pas de travail, mise à pied temporaire — 9

B AUTRES non à la Q 5

27) Pouvez-vous me dire ce que vous avez fait ?
Inscrivez dans le tableau en col 2 (en face des jours correspondants le cas échéant)
ce qu'il a fait et passez :
oui à la Q5 → Q 29
non à la Q5 → Q32p5

28) POUR LES JOURS OU IL A TRAVAILLE
Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s)
le nombre d'heures travaillées
et inscrivez-les en col 2, 3, 4 et 6 en face des jours correspondants

POUR LES JOURS OU IL N'A PAS TRAVAILLE
Demandez : la (les) raison(s) de non travail
et inscrivez-la (les) en col 5, en face des jours correspondants

jour normal de repos — 0
fête légale, jour chômé — 1
congés payés, congé annuel — 2
pas de travail, mise à pied temporaire — 9

ACTIVITE(S) EMPLOI(S) CITE(EES) EN PREMIER						
N° DU JOUR	JOUR	ACTIVITE(S) PROFESSION(S)	ST.PC.E AF.AP.TD S.E.A.S.SP	ACTIVITE(S) ECONOMIQUE(S)	RAISON(S) DE NON TRAVAIL	HEURES TRAVAILLEES
1		2	3	4	5	6
	LU					
	MA					
	ME					
	JE					
	VE					
	SA					
	DI					
TOTAL HEURES TRAVAILLEES DANS LA(LES) PROFESSION(S) CITEE(S) EN 1er						

RNS 10
NJS 12
HPS 13
HNS 15

29) TOTAL HEURES TRAVAILLEES DANS LA(LES) PROFESSION(S) CITEE(S) EN 1er

moins de 40 heures (y. c. 00 heures pour oui à la Q 5) — 1
40 heures et plus — 0 → Q32p5

Normalement combien d'heures de travail faites-vous par semaine actuellement ?

|_|_| Heures |_|_| minutes SOIT UN HORAIRE NORMAL DE

moins de 40 heures — 1 → Q30p5
40 heures et plus — 0 → Q 32 p5

30) Souhaiteriez-vous travaillez plus que ce que vous faites actuellement ?

oui [1]
si cela était possible [2]
non [0] → Q 32

31) Si c'était possible, le feriez-vous :

dans le même travail ? (que celui qu'il fait actuellement) oui [1]
avec un travail en plus ? (de celui qu'il fait actuellement) oui [2]
dans un nouveau travail ? (en abandonnant son travail actuel) oui [3]
n'importe [4]
autres, précisez _____

32) Et à part de ce que vous venez de me dire ; pendant ces sept jours passés, avez-vous fait autre chose comme : (TOUS) de l'élevage, aider quelqu'un dans sa canne (couper, lever, charger) des travaux d'entretien (balayage, faire un jardin, couper le gazon) du jardinage, de la pêche, casser des roches, manoeuvre (FEMMES) laver, repasser, coudre pour quelqu'un, travail fleurs de vanille ...

oui [1]
non [0]

Quels jours ? Qu'avez-vous fait exactement ?

Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s) le nombre d'heures travaillées

et inscrivez les en col 7, 8, 9, 10 en face des jours correspondants

33) Depuis... (jour de l'enquête) de la semaine passée, vous est-il arriver de becquer la clé ?

oui [1]
non [0] → Q 34 p6

Quels jours ? ... Pouvez-vous me dire ce que vous avez fait exactement?

Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s) le nombre d'heures travaillées

et inscrivez les en col 7, 8, 9, 10 en face des jours correspondants

Rappel		AUTRE(S) ACTIVITE(S) EMPLOI(S) EXERCE(ES)				TOTAL DES HEURES TRAVAILLEES
		ACTIVITE(S) PROFESSION(S)	ST:PC.E AF AP TD SF AS S P	ACTIVITE(S) ECONOMIQUE(S)	HEURES TRAVAIL. LEES	
N° JOUR	JOUR	7	8	9	10	11
	LU					
	MA					
	ME					
	JE					
	VE					
	SA					
	DI					
TOTAL HEURES TRAVAILLEES DANS L'(LES) AUTRE(S) PROFESSION(S)						

ATS 17
PSS 19
SSS 22
ASS 23
HSS 25
THS 27

VI ACTIVITE(S) EMPLOI(S) AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Si vous enquêtez en : Novembre, voyez la col 1b - nov 1978 à déc 1977
Décembre, voyez la col 1a - déc 1978 à nov 1977

34) Et si nous prenons maintenant de ... (mois précédant l'enquête) mois passé, de cette année à ... (mois de l'enquête) de l'année passée ; ce qui fait douze mois (une année)... Pouvez-vous me dire ce que vous avez fait pendant cette période, m'indiquez les mois où vous avez travaillé, les mois où vous n'avez pas travaillé ?

A) A TRAVAILLE L'ENSEMBLE DES DOUZE DERNIERS MOIS DANS UN(E) SEUL EMPLOI, UNE SEULE PROFESSION → 1

Demandez : Pendant ces douze derniers mois, avez-vous toujours travaillé le même nombre d'heures par semaine ?

oui → 1
non → n → B

Demandez : la profession, le statut, l'activité économique, le nombre de jours travaillé par semaine, le nombre moyen d'heures travaillées par jour
et inscrivez-les une fois en col 2, 3, 4, 5 et 6 → Q 35 p7

B) A TRAVAILLE UNE PARTIE DES DOUZE DERNIERS MOIS, ou L'ENSEMBLE, DE MANIERE IRREGULIERE, SAISONNIERE, OCCASIONNELLE DANS UN(E) ou PLUSIEURS EMPLOI(S) ou PROFESSION(S) → n

POUR LES MOIS OU IL A TRAVAILLE

Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s)
le nombre moyen de jours travaillés par semaine
le nombre moyen d'heures travaillées par jour
et inscrivez-les en col 2, 3, 4, 5 et 6

POUR LES MOIS OU IL N'A PAS TRAVAILLE

Demandez : la (les) situation(s) dans la(les)quelle(s) il se trouvait : sans emploi, chômeur, étudiant, ...
et inscrivez-la (les) en col 2 en face des mois correspondants → Q 35 p7

C) N'A PAS TRAVAILLE OU TOUT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS → 0

Demandez : la (les situation(s) dans la(les)quelle(s) il s'est trouvé : sans emploi, chômeur, ménagère, étudiant, militaire, ... retraité, ...
et inscrivez-la (les) en col 2 (en face des mois correspondants le cas échéant) → Q 35 p7

12 DERNIERS MOIS indiquez le jour si besoin en c			ACTIVITE(S) EMPLOI(S) CITE (ES) EN PREMIER					
			ACTIVITE(S) PROFESSION(S) SITUATION(S)	ST PC E AFAP TD SFAS SP	ACTIVITE (S) ECONOMIQUE (S)	N.M. JOURS TRAV. PAR SEMAINE	N.M.HEUR. TRAV. PAR JOUR	CALCULS DUREES après int.
1			2	3	4	5	6	7
a 1978 Oct	b 1978 Nov	c						
Sept	Oct							
Août	Sept							
Juil	Août							
Juin	Juil							
Mai	Juin							
Avril	Mai							
Mars	Avril							
Fev	Mars							
Jan	Fev							
1977 Dec	1977 Jan							
Nov	Dec							
TOTAL HEURES TRAVAILLEES DANS LA (LES) PROFESSION(S) CITEE(S) EN 1er								

CPA 29
SPA 32 XPA 33
APA 35
DPA 39
PAA 41
SAA 44 AAA 45
DTA 47
NPA 49 NEA 50
FLA 51

35) Et à part de ça, pendant ces douze mois passés, avez-vous fait autre chose comme (TOUS) de l'élevage, aider quelqu'un dans sa canne (couper, lever, charger) des travaux d'entretien (balayage, faire un jardin, couper le gazon) du jardinage, de la pêche, casser des roches, manoeuvre, (FEMMES) laver, repasser, coudre pour quelqu'un ..., travail fleurs, vanille ...

oui 1
non 0 → Q 36

Pendant quels mois ? Pouvez-vous me dire ce que vous faisiez exactement ?

Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s)
le nombre moyen de jours travaillés par semaine
le nombre moyen d'heures travaillées par jour

et inscrivez-les en col 9, 10, 11, 12 et 13, en face des mois correspondants

36) Et depuis ... (mois de l'enquête) de l'année passée, vous est-il arrivé de becquer la clé ?

oui 1
non 0 → Q 37 p8

Souvent ? ... Quels mois ? ... Pouvez-vous me dire ce que vous faisiez exactement ?

Demandez : la (les) profession(s), le(s) statut(s), l'(les) activité(s) économique(s)
le nombre moyen de jours travaillés par semaine
le nombre moyen d'heures travaillées par jour

et inscrivez-les en col 9, 10, 11, 12 et 13, en face des mois correspondants → Q 37 p8

Rappel			AUTRE(S) ACTIVITE(S) EMPLOI(S) EXERCE(S)						
			ACTIVITE(S) PROFESSION(S)	ST. PC. E AF. AP. TD SEAS. SP	ACTIVITE(S) ECONOMIQUE(S)	N.M. JOURS TRAV. PAR SEMAINE	N.M HEUR. TRAV. PAR JOUR	CALCULS DUREES après int	
1			9	10	11	12	13	14	
a	b	c							
1978 Oct	1978 Nov								
Sept	Oct								
Août	Sept								
Juil	Août								
Juin	Juil								
Mai	Juin								
Avril	Mai								
Mars	Avril								
Fev	Mars								
Jan	Fev								
1977 Dec	Jan								
Nov	1977 Dec								
TOTAL HEURES TRAVAILLEES DANS L'(LES) AUTRE(S) PROFESSION(S)									

MTA 53
MCA 55
MIA 57
CSA 59
SSA 62 ASA 63
PSA 65 ESA 66
DSA 67
TTA 69
GCA 71

VII SCOLARITE FORMATION PROFESSIONNELLE

37) Savez-vous (vous savez ...) lire et écrire ?
oui 1
non 0

38) Avez-vous (vous avez ...) été à l'école ?
oui 1
est actuellement à l'école 2
non 0 → Q 41

Jusqu'à quelle classe êtes vous allé à l'école dans l'enseignement général ? (ELEVES) En quelle classe êtes vous ?

école primaire : CP, CE1, CE2, CM1, CM2, Fin d'études 1
1er cycle du secondaire : 6°, 5°, 4°, 3°, 2
2ème cycle du secondaire : 2de, 1ère, Terminale 3
Supérieur, université, études après le baccalauréat 4

Autres, précisez _____

39) Avez-vous (déjà) obtenu un certificat, un diplôme dans l'enseignement général ?
oui 1
non 0

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

Certificat d'études primaires, CEP, dip. de fin d'études obligatoires 1
brevet d'études du 1er cycle, BEPC, brevet élémentaire BE 2
Baccalauréat 1ère, 2ème partie, brevet supérieur, capacité en droit 3
certificat, licence, maîtrise, doctorat délivré par l'université 4

Autres, précisez _____

40) (ELEVES → Q41) Quand avez vous quitté l'école ? ___ 77.78 mois ___ année

41) Avez vous suivi une formation professionnelle ou technique, avez-vous appris un travail ?
oui 1
actuellement en formation 2
non 0 → Q 46 p 9

Laquelle, lequel

Profession en clair _____

42) Comment, où, avez-vous suivi (suivez-vous) cette formation ?

sur le tas : seul, avec un parent, un patron, dans une entreprise 1
dans un cours privé, par correspondance 2
à la Chambre de Commerce 3
dans une classe préprofessionnelle, un centre d'apprentissage, 4
à l'armée, SMA 5
dans un centre de formation professionnelle pour adulte FPA 6
dans un collège d'enseignement technique CET, collège agricole 7
dans un lycée technique 8
dans un Institut Universitaire de Technologie (I. U. T.) 9

Autres, précisez _____

43) (EN FORMATION → Q 45) Quand avez vous terminé votre formation ? ___ 77.78 mois ___ année

44) C'était à la Réunion ou ailleurs ?

à la Réunion : où ? : à Saint-Denis 1
dans une autre commune 2
ailleurs : où ? : en Métropole 4
ailleurs 5

45) Avez-vous (déjà) obtenu un certificat, brevet, diplôme professionnel ou technique ?
oui 1
non 0

Le(s)quel(s), précisez _____

0 → 0 (73 → 80)

CN 3 / 1

Report CN = 0

CE 2

DE 4

NE 6

NI 8

SCO 10

DCO 12

ACO 14

TFO 16

MFO 19

AFO 21

LFO 23

DFO 24

46) (RETRAITES → Q 54 p 10) Souhaiteriez-vous suivre une (autre) formation professionnelle ou technique, apprendre un travail ?

oui 1
non 0 → Q49
ne sait pas

A quelle formation, travail, pensez-vous ?

Profession en clair _____ FSO 26

47) Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation apprendre ce travail ?

pour travailler, pour pouvoir trouver un travail 1
pour avoir un travail régulier, stable, pour avoir un vrai travail 2
pour gagner de l'argent, pour gagner davantage 3
désire une autre formation parce qu'il a été mal orienté 4
par désir de promotion, pour avoir une promotion 5
par goût, aime, préfère, le travail mentionné. 6

RSO 29

Autres, précisez _____

48) Souhaiteriez- vous suivre cette formation à la Réunion ou ailleurs ?

à la Réunion :	où ? :	à Saint-Denis	1
	:	dans une autre commune	2
	:	n'importe où à la Réunion	3
ailleurs :	où ? :	en Métropole	4
	:	ailleurs	5
n'importe où, quel que soit l'endroit			6

LSO 30

VIII SATISFACTION DANS L'EMPLOI ACTUEL

Ne concerne que
INDIVIDUS AYANT TRAVAILLE LES SEPT DERNIERS JOURS — oui à la Q 4
N'AYANT PAS TRAVAILLE POUR RAISONS TEMPORAIRES — oui à la Q 5

AUTRES — non à la Q 5 → Q54p10

49) Comment avez-vous trouvé le travail que vous faites actuellement ?

s'est d'abord déplacé lui même auprès de l'employeur 1
après avoir demandé à des parents, à des amis, des relations. 2
avait d'abord envoyé une demande écrite 3
par la Direction du Travail, le Bureau de Main d'Oeuvre, l'ANPE, ou leurs correspondants dans les mairies 4
par concours passé à la Réunion 5
par mutation, l'emploi précédent n'était pas à la Réunion 6
s'est installé à son propre compte, a créé une entreprise 7

MES 31

Autres, précisez _____

50) Quand avez-vous commencé dans ce travail (à la Réunion) ?

77.78 mois ____ année ____ DES 32

51) Etes-vous satisfait de votre travail actuel ?

pas ou peu satisfait 1
satisfait 0 → Q54 p10

Pourquoi ? à cause :

du caractère irrégulier, saisonnier, occasionnel du travail 1
du nombre d'heures travaillées qui est insuffisant 2
du salaire, du revenu qui est insuffisant 3
de ses capacités qui sont mal employées, travail inintéressant 4
du manque de possibilités de promotion 5
des conditions de travail (horaire, pénibilité, ambiance) 6
de la distance domicile travail 7

RES 34

Autres, précisez _____

52) Cherchez-vous actuellement un travail en plus de votre travail actuel ?

oui 1
non 0

Lequel ?
Profession en clair _____ TES 36

53) Souhaiteriez vous changer de travail ?

oui 1
non 0

SES 37

IX RECHERCHE D'UN (AUTRE) EMPLOI

54) Etes-vous actuellement à la recherche d'un (autre) travail ?

oui 1
non 0 → Q66 p 11

55) Cherchez-vous un travail à temps plein (tous les jours ouvrables, toute la journée, 40 h./semaine) ou un travail à temps partiel (moins de 40 h./semaine) ?

à plein temps 1
à temps partiel 2
n'importe 3

56) Cherchez-vous un travail définitif (pour tout le temps) ou un travail temporaire (pour un moment) ?

un travail définitif 1
un travail temporaire 2
n'importe 3

OER 40

57) Quel travail recherchez-vous exactement ?

l'individu donne spontanément une profession 1
l'individu répond : n'importe 0

Demandez : Mais vous avez quand même une idée ?

l'individu indique une profession 1
l'individu répond à nouveau : n'importe 0

SAR 42

Profession en clair _____

CPR 43

58) Cherchez-vous à travailler comme salarié (même non déclaré) ?

oui 1
n'importe 2
non 0

SPR 46

Comme quoi alors ? _____

59) A quel type d'entreprise, d'établissement... pensez-vous ?

APR 47

Activité économique en clair _____

60) Accepteriez-vous n'importe quel travail qu'on vous proposerait ?

oui 1
ça dépend 2
non 0

ANR 49

Précisez : _____

61) Depuis quand cherchez-vous du travail ?

77_78 mois _____ année _____

DLR 51

62) Comment cherchez-vous du travail ?

ordre des réponses

se déplace auprès des employeurs 1
demande à des parents, des amis 2
envoie des demandes écrites 3
s'est inscrit au Bureau de Main d'Oeuvre, à l'ANPE, à la Mairie auprès du correspondant local 4
passe des concours 5

DDC 53

PMR 55 SMR 56

Autres, précisez _____

n'a pas encore commencé ses recherches 0 → Q65

TMR 57

63) La dernière fois que vous avez fait quelquechose pour trouver du travail, c'était quand ?

77_78 mois _____ année _____

64) Qu'avez-vous fait ?

s'est déplacé auprès d'un employeur 1
a demandé à un parent, un ami 2
a envoyé une demande écrite 3
s'est inscrit, a été pointer au Bureau de Main d'Oeuvre à l'ANPE, à la Mairie auprès du correspondant local 4
a passé un concours 5

DDR 58

DMR 60

Autres, précisez _____

65) Si vous trouviez un travail à présent, pourriez-vous commencer tout de suite ?

oui 1 → Q75 p11
non 0

Pourquoi ?

temporairement malade (pour moins de 1 mois) 1
a un emploi qu'il ne peut quitter 2 → Q75 p11
termine l'année scolaire, termine ses études 3

MND 61

Autres, précisez _____

X NON RECHERCHE D'UN (AUTRE) EMPLOI

66) Pourquoi ne recherchez-vous pas de travail ?

découragé, fatigué de chercher, fatigué d'avoir cherché — 1
inutile de chercher, parce que pas de possibilité de travail à la Réunion — 2
n'a pas de formation, de diplômes lui permettant de trouver un travail — 3
à cause des enfants, suffisamment occupé par son ménage — 4
le conjoint, les parents ne veulent pas qu'elle (il) travaille maintenant — 5
termine, veut terminer ses études d'abord — 6
retraité, raisons de santé, trop fatigué, trop vieux, proche de la retraite — 7
a déjà un travail qui lui convient, satisfait de son travail actuel — 8 → Q76

MRE 63

Autres, précisez _____

67) Malgré cela, accepteriez-vous de travailler, s'il y avait des possibilités de travail à la Réunion ?

oui — 1
ça dépend — 2
non — 0 → Q75

ATE 64

Précisez : _____

68) Souhaiteriez-vous avoir un travail à temps plein (tous les jours ouvrables, toute la journée, 40 h./semaine) ou un travail à temps partiel (mois de 40 h./semaine) ?

à temps plein — 1
à temps partiel — 2
n'importe — 3

69) Souhaiteriez-vous avoir un travail définitif (pour tout le temps) ou un travail temporaire (pour un moment) ?

un travail définitif — 1
un travail temporaire — 2
n'importe — 3

GTE 66

70) A quel travail pensez-vous ?

Profession en clair _____

71) Souhaiteriez-vous travailler comme salarié (même non déclaré) ?

CPE 67

oui, n'importe — 1
non — 2
0

SPE 70

Comme quoi alors ? _____

72) A quel type d'entreprise, d'établissement pensez-vous ?

Activité économique en clair _____

APE 71

73) Avez-vous déjà essayé de chercher du travail (à la Réunion) ?

oui — 1
non — 0 → Q75

OFD 73

74) Quand avez-vous arrêté de chercher ? _____ 77.78 mois _____ année

DAD 75

XI MIGRATION EMPLOI(S) PROPOSE(S)

75) Accepteriez-vous de déménager pour prendre un (autre) travail ?

oui — 1
non — 0

Souhaiteriez-vous déménager à la Réunion même ou ailleurs ?

à la Réunion : Où ? : à Saint-Denis — 1
: dans une autre commune — 2
: n'importe où à la Réunion — 3
ailleurs : Où ? : en Métropole — 4
: ailleurs — 5
n'importe où quel que soit l'endroit — 6

ACD 77

76) Depuis ... (mois de l'enquête) de l'année passée, vous a-t-on proposé un (ou plusieurs) travail que vous n'avez pas accepté ?

oui — 1
non — 0

MRP 78

Pourquoi n'avez-vous pas accepté ? _____

XII RESSOURCES REVENUS

77) TOUS

		Quand l'(les) avez vous touché la dernière fois ?	Aquelle période cela correspond-il ?	Combien avez vous touché ?
Bénéficiez-vous actuellement :				
d'une retraite, d'une pension ?	oui / non	jour mois		F
d'une bourse ? (à mettre à la personne qui la touche)	oui / non	jour mois		F
des allocations familiales ? incluses dans le salaire / touchées à part	oui / non	jour mois		F
d'aide(s) sociale, publique ?	oui / non	jour mois		F

78) INDIVIDUS AYANT UNE PROFESSION CITEE EN 1er LES 7 DERNIERS JOURS OU TEMPORAIREMENT PAS AU TRAVAIL

Pouvez-vous dire quand, tous les combien, vous touchez ? comme ... (profession actuelle)

Quand avez vous touché la dernière fois ?	Aquelle période cela correspondit ?	Combien avez vous touché ?
jour mois		F

79) Est-ce un revenu net, ou des recettes brutes ?
- revenu net
- recettes brutes → Q 82

80) Est-ce un revenu normal, sans primes, rappel ?
- oui → Q 81
- non

Indiquez la nature du (des) suppléments

et le montant total F

81) Bénéficiez-vous d'avantage(s) comme : repas, coucher, logement, dans votre travail ?
- oui
- non → Q 83

Lesquels ? _____

Indiquez les montants déduits du salaire : F

et passer en → Q 83

82) A combien estimez vous pour cette période votre (vos) revenu(s) net(s) ? F

83) TOUS
Depuis le mois passé avez-vous touché (quelque) autre chose pour des travaux que vous avez faits ? oui / non

84) TOUS
Avez-vous d'autres ressources ? oui / non
Si oui, précisez _____

Quand etait-ce ?	Aquelle periode, a combien de jour cela correspond-il ?	Combien avez vous touché ?
jour mois		F
jour mois		F

85) RESSOURCES ; REVENUS LE MOIS PASSE :
- moins de : 1 250 F/ mois
- aucun revenu
- plus de : 1 250 F/ mois

→ 1 2 0 Interview terminé

Qui pourvoit à vos besoins ?
Y-a-t-il quelqu'un qui vous aide ?
- oui quelqu'un
- non personne → 1 0 Interview terminé

86) Qui (en clair) _____
- qui ne vit pas dans le même ménage
- qui vit dans le même ménage → 1 0 Interview terminé

87) Sous quelle forme ? (en clair) _____

REMERCIEZ L'ENQUETE(E) DE SA COLLABORATION

0 79 | 0 80

CN 4 1

Report CN = 0

CE 2

DE 4

NE 6

NI 8

BPM 10

RAM 15

TRM 20

FAI 25

0 27 → 0 80

Chiffré le: jour mois

par _____

Contrôlé le: jour mois

par _____

8161.81.1PP